RAPPORT

ANNUEL

2023

LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES À IVRY-SUR-SEINE

2023

AVANT-PROPOS

Comme chaque année, dans ce rapport égalité 2023, vous trouverez une photographie précise et détaillée de l'état de l'égalité femmes - hommes sur le territoire ivryen.

Vous y trouverez aussi beaucoup de réponses à des questions que chacune et chacun se pose, sur la façon dont les femmes et les hommes qui vivent ou travaillent à Ivry cohabitent à la fois socialement et dans leur sphère privée.

A quoi ressemble la situation sociale des femmes ivryennes en comparaison à celle des hommes ? Combien de familles monoparentales vivent dans notre commune et comment vivent-elles ? Quelles sont les initiatives prises par la ville pour faire avancer les choses sur le terrain de l'égalité en matière de culture, de sport, de droit, d'entraide, de tranquillité publique ? Comment le tissu associatif ivryen s'empare-t-il de ces questions et de quelle manière ? Quels sont les effets concrets de toutes ces initiatives et de cette mobilisation permanente ?

Qu'en est-il en 2023 de la répartition des métiers entre hommes et femmes au sein de la ville ? Comment se situent les femmes sur la pyramide sociale de la commune ? Quelles actions ont été menées cette année auprès des 1800 agents communaux pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes ? Comment la ville répond-elle à des situations d'atteintes sexistes et sexuelles sur le lieu de travail ?

Comme chaque année, tous les services de la ville se sont mobilisés pour recueillir et compiler ces informations.
La chargée de mission pour la lutte contre les discriminations les a organisées et analysées afin qu'elles soient accessibles à toutes et tous.

Alors, lisez le rapport égalité 2023, feuilletez-le, utilisez-le, c'est un outil précieux pour faire le point et nous aider à progresser sur ce terrain toutes et tous ensemble, pour aller plus loin, plus fort vers l'égalité.

Nathalie Leruch

Maire adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes-hommes.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 2

RESUME 4

INTRODUCTION 7

1. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ 10

I. ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT.ES DE LA COLLECTIVITE 11

II. STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS 12

III. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 19

2. ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES 29

I. LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 33

II. LA DIRECTION DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ACTION CITOYENNE 37

III. LA DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS 65

IV. LA DIRECTION DES ACTIONS ET PRESTATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES 68

V. LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ ET DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS 73

VI. LA DIRECTION DE LA JEUNESSE 80

VII. LA DIRECTION DES SPORTS 82

VIII. LA DIRECTION DE LA CULTURE 86

IX. LA DIRECTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 97

X. LA DIRECTION DE LA SANTE 104

XI. LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE 107

XII. LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION 108

XIII. LA DIRECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX 109

XIV. LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN 110

XV. LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS 112

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 114

RESUME

Grâce à leur pouvoir d'action au niveau local, les collectivités territoriales constituent aujourd'hui un levier majeur pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et les discriminations multiples qui persistent dans tous les domaines : rémunération, accès à l'emploi, violences, précarité, accès aux responsabilités professionnelles, associatives, politiques, etc. Ce combat fait partie des engagements forts de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Depuis 2014, le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes répond à une obligation légale, prévue par la première loi globale en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. L'article 1er précise que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée ». Depuis 2018, ce rapport va bien au-delà de l'obligation légale et est un véritable outil de sensibilisation et de diffusion de la culture de l'égalité auprès des agent.es et des élu.es de la Ville, destiné à intégrer de façon transversale et structurelle la question de l'égalité femmes-hommes dans la conduite des politiques publiques.

En 2020, la Ville d'Ivry-sur-Seine a réaffirmé sa volonté de « progresser dans la construction d'une société d'égalité dans laquelle chacun.e a sa place, est reconnu.e dans ses droits et peut s'épanouir quels que soient son genre, son origine, sa santé, son âge, sa classe sociale ou encore sa religion » En effet, le projet municipal s'engage à lutter pour l'égalité femmes-hommes et contre toutes les discriminations, en soutenant des actions en faveur de l'égalité en direction de tous les publics, notamment la sensibilisation et l'éducation à l'égalité et à la mixité dès le plus jeune âge, le combat contre les violences faites aux femmes dans le cadre du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, les efforts pour une analyse genrée du budget communal.

L'approche intégrée

L'approche intégrée vise à « intégrer de façon transversale et structurelle la question de l'égalité femmes-hommes dans la conduite des politiques publiques. Transversale, car tous les domaines de l'action publique sont concernés : la dimension de genre doit être prise en compte, pas uniquement par les services dédiés, mais également par les directions et élu·es en charge d'autres thématiques (transports, urbanisme, développement économique local par exemple). Structurelle, car il s'agit d'incorporer la perspective de l'égalité femmes-hommes tout au long du processus de définition et de mise en œuvre d'une politique publique : préparation, décision, conduite de l'action et évaluation. Cette approche vise donc à prévenir la mise en œuvre de politiques publiques qui pourraient accentuer ou entretenir les inégalités entre femmes et hommes » [1].

[1] Centre Hubertine-Auclert. « Planifier, conduire et évaluer une politique, locale d'égalité femmes-hommes ». Novembre 2014, pages 24-25. https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-ct2-cha-web.pdf

Les objectifs du rapport égalité sont les suivants :

1. Documenter les inégalités professionnelles en interne et les inégalités sur l'ensemble du territoire
2. Recenser les politiques publiques menées par la collectivité sur son territoire
3. Fixer des orientations de long et de moyen terme pour corriger ces inégalités
4. Sensibiliser les agent.es et les élu.es, diffuser et rendre visible la culture de l'égalité

Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine s'articulent autour de deux parties : d'une part, une analyse de l'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la collectivité ; d'autre part, une étude de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques, fondée sur les indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de la situation économique et sociale puis sur un bilan des actions menées en faveur de l'égalité.

Égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la collectivité

A Ivry-sur-Seine, les effectifs de la fonction publique territoriale sont principalement composés de femmes (61% de femmes). Elles occupent près de 70% des emplois de direction et 60% des emplois de direction générale. Cependant, les statistiques mettent en évidence l'absence de mixité de certaines filières, ce qui soulève la question de la prégnance des rôles et des stéréotypes de genre.

Par ailleurs, les femmes restent surreprésentées parmi les agent.es à temps partiel (90% sont des femmes) et parmi les personnes prenant des jours enfant malade (73% sont des femmes). On ne voit pas de progression sur ces sujets, les répartitions restent stables sur les dernières années.

La situation économique et sociale en matière d'inégalités femmes-hommes à Ivry-sur-Seine

La proportion des femmes à la tête de familles monoparentales reste un fait marquant de la situation locale. En effet, à Ivry-sur-Seine, les familles monoparentales sont essentiellement maternelles, 84% des familles monoparentales sont composées de femmes seules avec enfants. Ces familles rencontrent un taux de chômage plus important, un taux d'occupation de postes à temps partiel plus important, des conditions d'hébergement plus précaires… et donc des difficultés financières plus importantes et un taux de pauvreté plus élevé.

Par ailleurs, même si le taux d'emploi pour les hommes et les femmes est sensiblement le même, 20% des Ivryennes actives sont en temps partiel pour seulement 10% d'Ivryens.

La monoparentalité et le temps partiel restent des phénomènes qui touchent majoritairement les femmes et donc des marqueurs d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Politiques publiques menées par la collectivité sur son territoire

Ce rapport met en valeur la pluralité et la pertinence des actions menées pour aller vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine en 2023, par exemple :

- La coordination du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales constitué de professionnel.les (domaines de la santé, du social, de la police de la justice, etc.).
- La poursuite de l'analyse genrée du budget de la Ville.
- La mise en place d'une cellule de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail gérée par la DRH d'Ivry, à destination des agent.es de la Ville et du CCAS.
- La coordination d'un groupe égalité : ce groupe est composé d'un.e référent.e par direction et permet de travailler ensemble à la mise en œuvre du Plan d'Actions en faveur de l'égalité. Il permet aussi l'harmonisation de la collecte des données genrées utilisées pour le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et le pilotage des actions pour l'égalité menées en interne ou en externe.
- L'engagement de la Ville pour une communication non sexiste.

L'importance de la formation pour engendrer un changement réel

Pour que les inégalités se réduisent, il est essentiel de sensibiliser et de former l'ensemble des élu.es et des agent.es de la collectivité à l'égalité de genre, c'est-à-dire aux enjeux de l'égalité professionnelle et de la mixité des métiers, à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aux modalités d'intégration de l'égalité dans les politiques publiques menées sur le territoire ivryen.

Les données genrées pour réduire les inégalités

Les données genrées constituent un outil indispensable pour identifier les inégalités et ensuite agir contre elles. Ce rapport repose donc sur la poursuite d'une analyse comparative d'indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle, à la population ivryenne et aux usager.ères des services publics pour orienter les politiques publiques en conséquence.

Plan d'actions ivryen pour l'égalité de genre et perspectives

En 2023, un nouveau plan d'actions en matière d'égalité de genre est élaboré, co construit avec les services de la ville, les différents acteurs et actrices du territoire, tels que les associations notamment. Ce plan d'actions présente 4 axes de travail et plusieurs objectifs vers lesquels tendre en matière d'égalité.

Le plan d'actions sera en lien plus étroit avec le rapport annuel en matière d'égalité. Ainsi, le rapport égalité permettra de faire chaque année un bilan du plan d'actions, offrant un suivi annuel, et proposera des nouvelles actions à mettre en place pour l'année à venir.

Ce plan d'actions propose 4 axes et plusieurs objectifs dans chaque axe. Des actions pourront ensuite être déclinées dans chaque direction ou service selon un objectif visé.

INTRODUCTION

La loi du 4 août 2014 et son article 61 prescrivent aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitant.es de présenter préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire, les orientations et enfin les programmes de nature à améliorer cette situation[2].

L'article 1er précise que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions »[3]. L'approche intégrée devient donc la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit de considérer la situation des femmes et des hommes avant la mise en place ou le réajustement de toute action.

Cette loi rappelle que la politique pour l'égalité entre les femmes et hommes définit des actions ayant pour objectifs de lutter contre les violences à l'égard des femmes, de prévenir et de lutter contre les stéréotypes sexistes, de lutter contre la précarité des femmes, de garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers, de favoriser une meilleure articulation des temps de vie, un partage équilibré des responsabilités parentales, de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales, de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création, à la production culturelle et artistique ainsi qu'à la diffusion des œuvres, de porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles genrés.

A première vue, les politiques publiques doivent respecter une certaine neutralité, alors pourquoi contribueraient-elles aux inégalités ?
Parce que ce n'est pas mécanique et que les rapports de dominations imprègnent nos modes de pensée et d'action, prendre en considération le critère des inégalités femmes-hommes dans la définition des politiques publiques réduirait ainsi leurs effets discriminatoires.

Si l'objectif de ce rapport est de recenser et de valoriser l'existant, il doit aussi être le point de départ de politiques locales intégrées. Pour ce faire, il est indispensable de renforcer le travail de collecte des données genrées en cours pour mieux identifier les spécificités du territoire ivryen et de faire une analyses des évolutions au cours des années.

---

[2] Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 5 août 2014 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id#JORFARTI000029331277

[3] Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 4 août 2014 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000029330833&cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id

En effet, les données genrées mettent en évidence la persistance des inégalités femmes-hommes au sein de la collectivité territoriale : l'absence de mixité dans de nombreuses filières, la surreprésentation des femmes parmi les personnes travaillant à temps partiel et celles qui prennent des jours enfants malades, etc.

Les années 2020 et 2021 ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les périodes de confinement. L'année 2022 a été un début de retour à la normale.

La crise sanitaire a fragilisé la situation des femmes, elle a fait basculer dans la pauvreté un million de français.es, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté.[4] Les femmes sont les plus représentées parmi les plus pauvres de part des emplois plus précaires, des salaires plus faibles, des journées de travail plus longues et du travail non rémunéré (travail lié aux tâches ménagères, à la garde des enfants et au soin des personnes âgées ou en situation de handicap).

La crise sanitaire a aussi fragilisé la situation des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Les collectivités locales et les associations ont été en première ligne pour observer les conséquences de cette crise sur les dispositifs locaux, pour répondre aux besoins des ivryen.nes, mais aussi pour mettre en place des dispositifs d'aide actifs pendant les périodes de confinement.

L'année 2022 a permis un retour à la « normale » à Ivry-Sur-Seine, en poursuivant certaines actions, parfois dans des conditions initiales, et en reprenant les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes qui avaient dû être stoppées. On relève que certains axes du Plan d'actions en faveur de l'égalité ont été très impactés par la crise sanitaire, notamment l'axe de formation et sensibilisation des agent.es, élu.es, de la Ville.
Par ailleurs, la Ville a poursuivi ses actions en faveur de l'égalité, malgré l'absence de chargé.e de mission à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, dont le poste a été vacant pendant quasi toute l'année 2022. L'absence de chargé.e de mission a néanmoins ralenti certaines actions, coordinations de projets et de groupe de travail.

Pour cette année 2023, de nombreuses initiatives et actions en matière d'égalité ont été mises en place dans chaque direction.
Il faut noter que deux documents constituants ont été élaborés en 2023, le plan d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes tiré de la signature d'Ivry de la Charte européenne en matière d'égalité dans la vie locale, et le plan d'action égalité professionnelle, obligatoire depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Ces deux plans d'actions permettent à la Ville de déployer des actions à mettre en place pour réduire les inégalités.
La Ville se fixe dans ses deux plans des objectifs forts afin de progresser sur les questions d'égalité de genre à la fois en interne au sein de la collectivité et à la fois dans le cadre de ses politiques publiques.

[4] Le Monde. La crise sanitaire a fait basculer dans la pauvreté un million de Français, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté, 6 octobre 2020 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.

Ainsi, le rapport annuel en matière d'égalité permettra chaque année de réaliser un bilan des actions menées et apportera un nouveau diagnostic permettant de proposer de nouvelles actions ou axes de travail.

Pour conclure, ce rapport, qui intègre l'ensemble des données quantitatives et qualitatives disponibles, présente dans une **première partie** la façon dont l'égalité entre les femmes et les hommes se décline dans la **politique des ressources humaines**, et dans une **seconde partie** la mise en œuvre des objectifs d'égalité en termes de **politiques publiques locales**. Enfin, il présente les **perspectives** pour l'année à venir.

1. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ

I. ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT.ES DE LA COLLECTIVITE

La politique des ressources humaines menée à Ivry-sur-Seine s'attache à favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et à mettre en œuvre des mesures tendant à réduire les écarts en ce domaine en déclinaison des engagements du programme municipal et des axes du projet d'administration 100% service public.

En effet, le projet d'administration 100% Service Public engage une série d'actions en lien avec les orientations politiques fixées. Ces actions sont travaillées autour de 3 axes majeurs :

- Une administration qui soutient la participation citoyenne
- Une administration mobilisée pour le développement durable
- Une administration engagée pour l'égalité femmes-hommes

Comme précisé dans le projet d'administration, *« Ces axes nécessitent une mobilisation générale de l'administration et une évolution des comportements (que ce soit entre collègue ou vis-à-vis des citoyens et des usagers) Ils sont intégrés dans nos priorités, dans nos projets de direction et nos projets de service. ».*

L'ensemble des champs d'intervention sont concernés que ce soit l'accès à l'emploi public (recherche de mixité dans les emplois et la constitution des équipes), le déroulement de la carrière (accès à la formation, évolution de carrière) et la lutte contre les stéréotypes.

Les différents indicateurs RH produits dans le présent rapport en sont l'une des traductions.

Bien que le cadre statutaire offre des garanties certaines pour assurer une égalité de traitement entre les femmes et les hommes, force et de constater que certaines de ses dispositions ainsi que des pratiques encore ancrées dans la société conduisent à créer des inégalités sur lesquelles la collectivité dispose de très peu de marges de manœuvre (différence de structure du régime indemnitaire selon les filières, impact des temps partiels sur la carrière et régime des congés familiaux). L'évolution du régime indemnitaire lors de la mise en œuvre au RIFSEEP a néanmoins contribué à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en lissant les écarts entre les différentes filières. Ce travail est toujours en cours concernant la filière technique (agents A et B), toutefois, cela ne concerne plus aujourd'hui qu'une part réduite des agents municipaux (environ 80 agents).

II. STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS

Tous les graphiques de cette partie ont été produits par la Direction des Ressources Humaines, à partir des données de la période de début janvier à fin septembre 2023.

Pyramide des âges des agent.e.s permanent.es

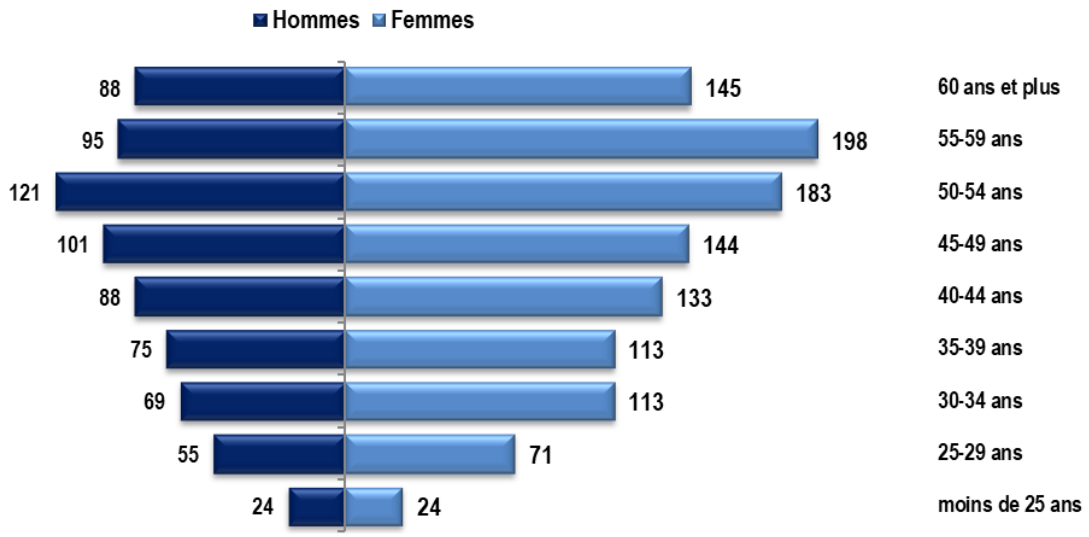

La pyramide des âges témoigne d'un vieillissement de l'effectif global, plus accentué sur l'effectif féminin, notamment sur les tranches des 50 à 59 ans. A noter également sur la tranche des 60 ans et plus le nombre important des femmes par rapport aux hommes.

En ce qui concerne l'évolution des chiffres par rapport à l'année dernière, en 2022, 307 hommes avaient plus de 50 ans et 527 femmes, alors qu'en 2023, 304 hommes et 526 femmes ont plus de 50 ans. Les proportions hommes-femmes de plus de 50 ans restent donc stables, même si structurellement, les femmes restent nettement plus nombreuses.

Répartition des agent.es permanent.es

Par genre

Effectifs permanents majoritairement féminins et répartition à peu près identique tous les ans.

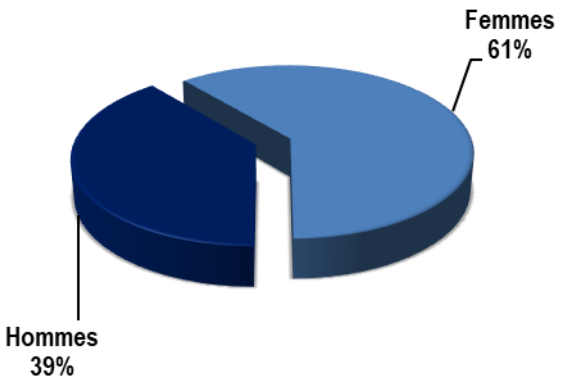

Par statut et genre

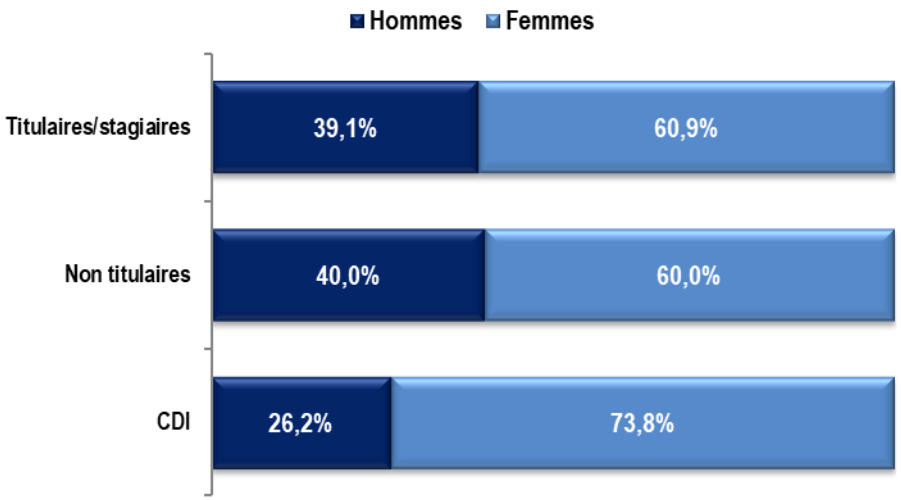

La répartition femmes-hommes reste stable par rapport à l'année précédente, en ce qui concerne les titulaires. Celle des non titulaires reste similaire également. Toutefois, concernant les CDI, une augmentation de la part des femmes apparaît (67,6% en 2022). A noter, ce statut reste à la marge dans la collectivité et ne représente pas un nombre important d'agent.

Par filière et genre

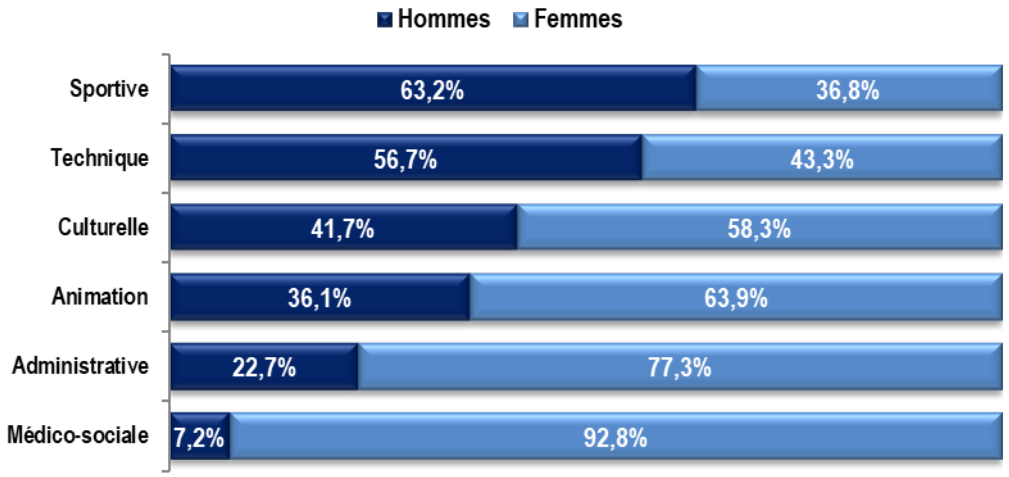

La proportion de femmes est supérieure dans toutes les filières à l'exception des filières technique et sportive où elles sont minoritaires mais néanmoins relativement bien représentées. A noter le taux particulièrement élevé de femmes dans les filières médico-sociale et administrative.

En ce qui concerne l'évolution des chiffres par rapport à l'année dernière, on constate une stagnation des données pour les filières technique, culturelle, médico-sociale. Une légère augmentation de la part des hommes dans la filière administrative (20,6% en 2022) et une augmentation de la part des femmes dans la filière sportive (29,4% en 2022).

Il serait intéressant d'étudier si ces évolutions perdurent dans le temps et, le cas échéant, si des facteurs d'évolutions peuvent être diagnostiqués.

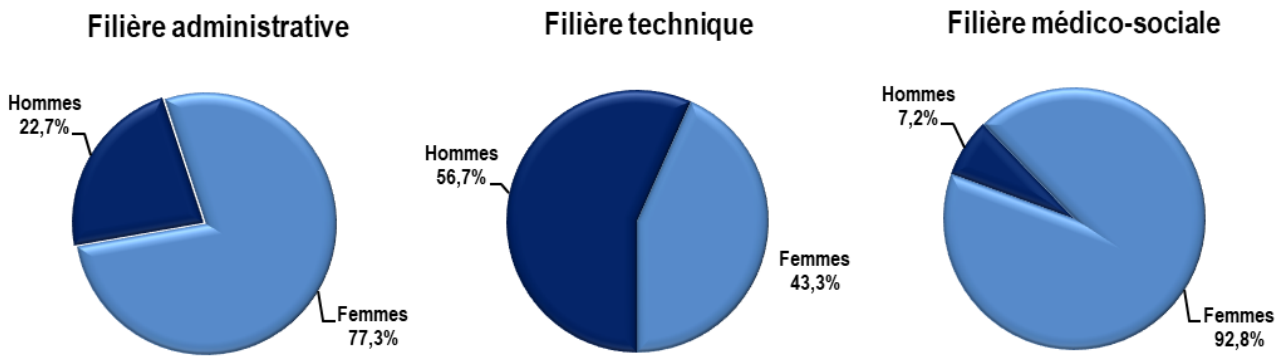

Par catégorie et genre

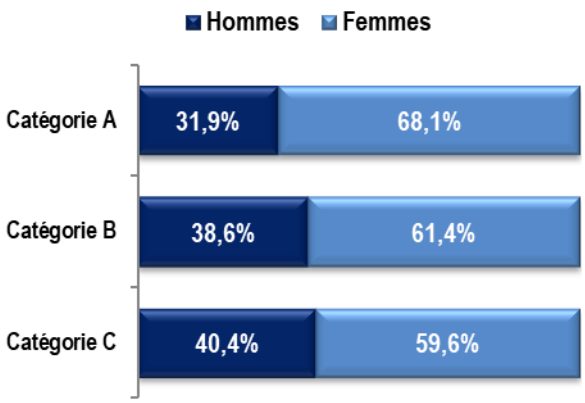

Si la répartition des femmes et des hommes dans la catégorie B et C correspond sensiblement à la répartition globale des effectifs par genre, on constate une représentation plus importante des femmes dans la catégorie A. Les femmes sont majoritaires dans toutes les catégories.

En terme d'évolution, les chiffres concernant la catégorie C restent les même qu'en 2022. Concernant la catégorie B on constate une légère évolution de la part de femmes (59.1% en 2022). A l'inverse, concernant la catégorie A, connaît une légère augmentation de la part d'hommes (28,5% en 2022).

Par fonctions et genre

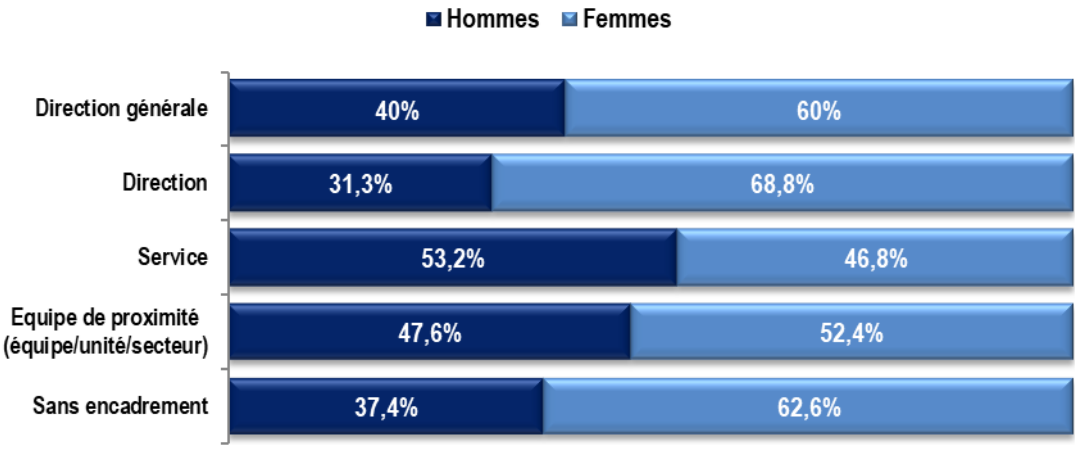

À Ivry, la place des femmes dans les emplois de Direction est supérieure au niveau requis à compter de 2017 par la règlementation (obligation issue de la loi du 04 août 2014 de porter à 40 % le taux des femmes aux emplois supérieurs de direction). En effet, les femmes représentent 68,8 % des emplois

de direction, avec une majorité de femmes tant sur les emplois de direction générale que les emplois de direction. Par ailleurs, l'emploi de DGS a été occupé alternativement par une femme (1990 à 2006), un homme (2006 à 2015), puis une femme depuis 2016.

Les chiffres concernant la direction générale et les agents sans encadrement sont les mêmes qu'en 2022. Toutefois, on constate une plus grande part de femmes dans les fonctions de direction en 2023 qu'en 2022, avec près de 70% de femmes directrices cette année, toutefois la part de femmes responsables de service a nettement baissé depuis 2022, puisque les femmes représentent en 2023 environ 47% des responsables alors qu'elles représentaient près de 55% en 2022.

Par champs d'action publique locale et genre

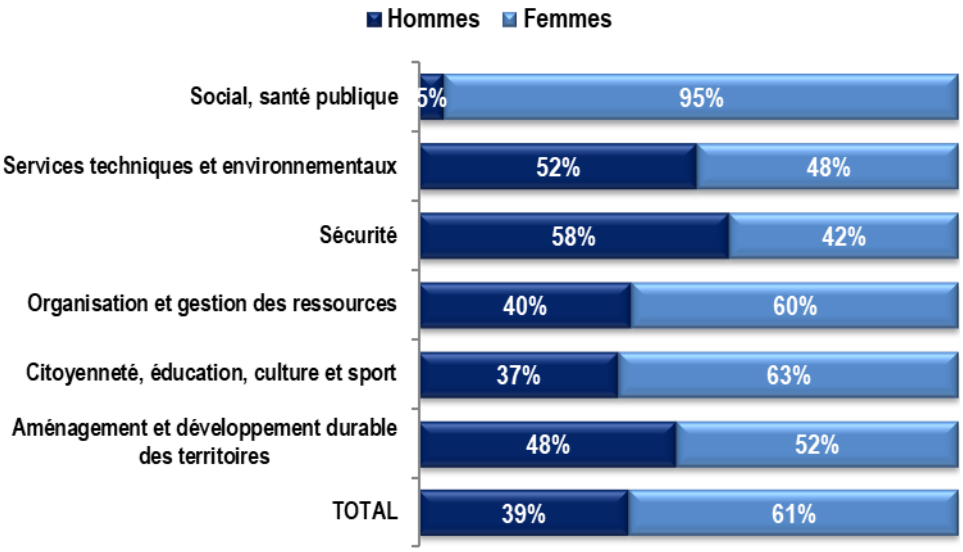

Les femmes sont nettement mieux représentées dans les champs d'action liés au social et la santé publique tandis que les hommes restent majoritaires en proportion sur les interventions techniques et la sécurité.

Ces données seraient à mettre en corrélation avec l'intégralité de la fonction publique territoriale, il est probable que les données soient similaires étant donné le caractère genré de ces champs d'action.

Il est à noter ici que les indicateurs ont été affinés cette année, de nouveaux indicateurs apparaissent, leur analyse est prématurée.

Par direction et genre

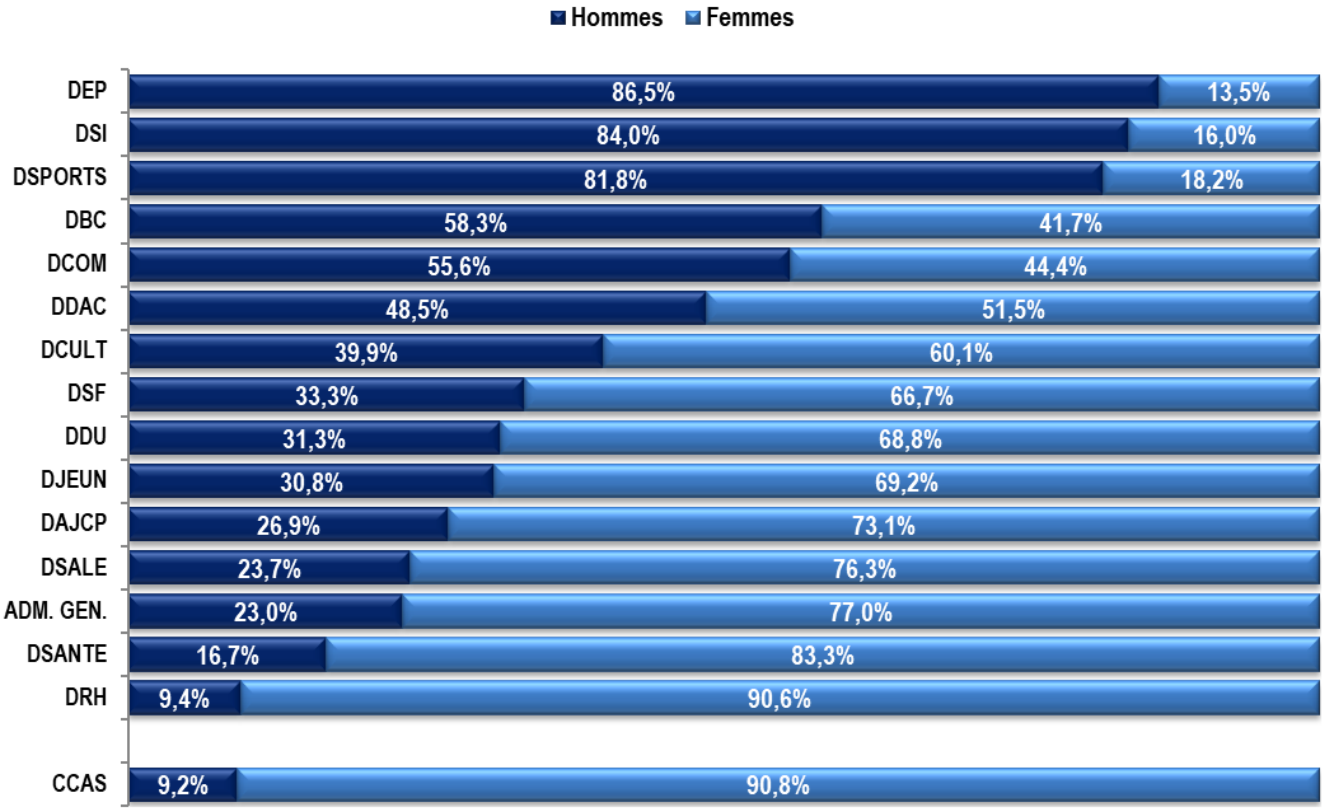

De nouvelles directions ont été créées (Direction des affaires juridiques et de la commande publique DAJCP, et Direction de la Santé), redéployant ainsi des services dans ces nouvelles directions et entrainant des rééquilibrage de mixité dans certaines directions (exemple de la DSF qui comprenait 24% d'hommes en 2022 et 33% en 2023) ou des accentuations de manque de mixité (exemple de l'administration générale pour laquelle il y avait 43% d'hommes en 2022 et 23% cette année) . Une analyse comparative plus précise pourra être menée l'année prochaine.

On note toujours une absence marquée de mixité dans les directions des espaces publics, des services d'information et des sports qui restent des directions occupés par les hommes ; de même les directions de la santé, des ressources humaines et du CCAS restent fortement occupées par des femmes. Ces directions comportent principalement des métiers du care, du service à la personne et de « gestion » de l'humain.

Par direction/service et genre

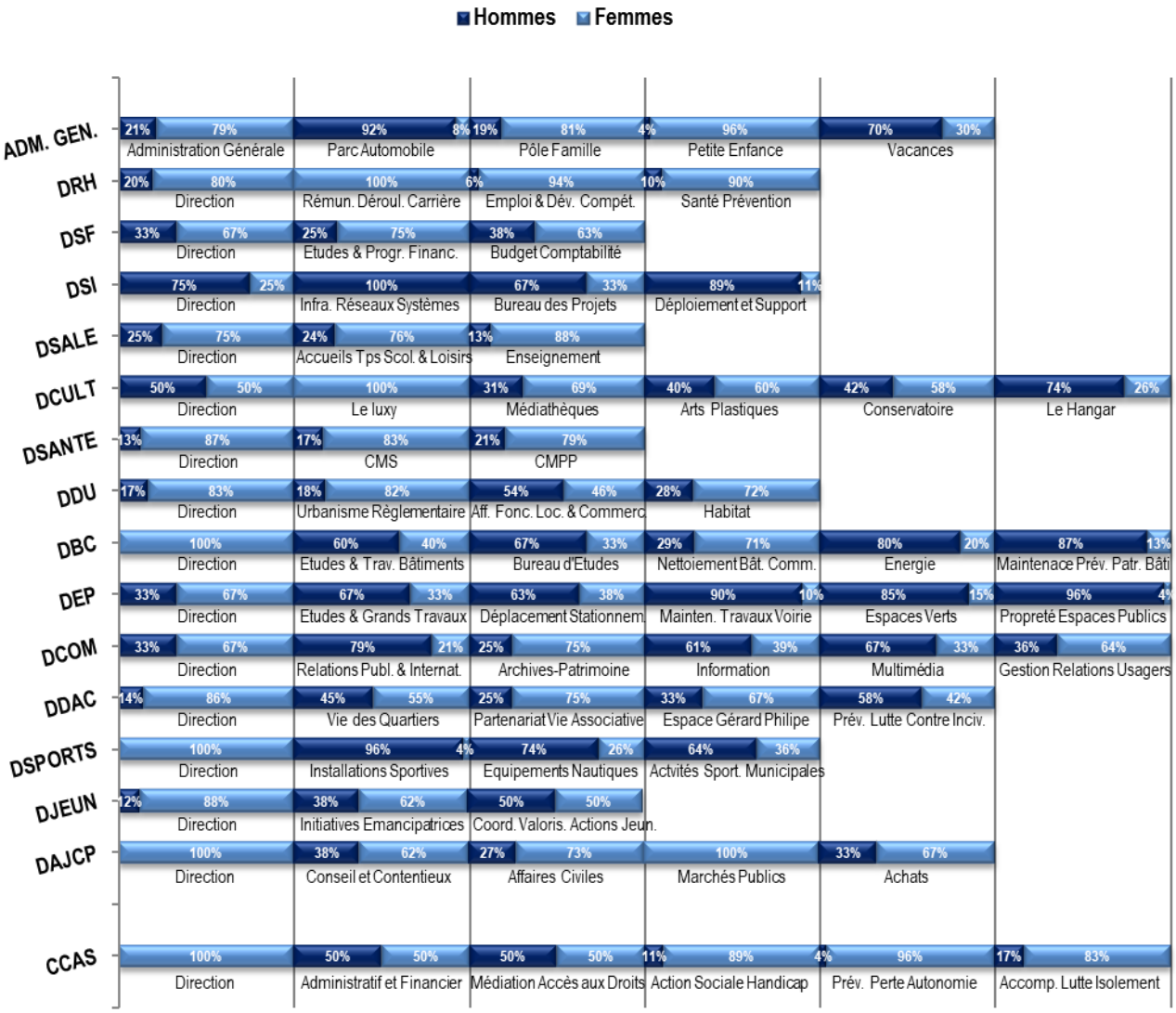

III. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Recrutement/emploi

L'ensemble des processus d'accès à emplois, notamment en termes de recrutement et de mobilité, est basé sur des critères non discriminants et veille à favoriser quand cela est possible la mixité des métiers et des équipes selon les différents emplois et niveaux de responsabilité, ainsi qu'à lutter contre les stéréotypes :

- les avis et le contenu des annonces de recrutement, les intitulés des fiches de postes sont traduits en écriture inclusive, et s'adressent indistinctement aux hommes et aux femmes ;
- la présentation de l'organigramme prend en compte l'écriture inclusive pour l'intitulé des postes ;
- les profils de poste sont déterminés de façon objective au regard des compétences nécessaires pour exercer les missions et de celles dont disposent les candidats, même si des caractéristiques liées à la nature des métiers peuvent sous-tendre un caractère plutôt masculin ou féminin parfois ;
- la mixité dans les équipes et les emplois est favorisée dès que cela est possible. La Ville s'attache ainsi par exemple à avoir une représentation de femmes dans des métiers techniques (agent.es de nettoiement des espaces verts, les jardiniers, les peintres) ou de la surveillance de la voie publique et lutte contre les incivilités (équipes d'ASVP ou d'agent.es de proximité) et inversement à disposer d'une représentation d'hommes dans des métiers administratifs sur des postes de secrétariat, de gestionnaire RH ou comptable ou dans les métiers de la restauration et de la petite enfance, généralement composés davantage de femmes ;

Cependant, en pratique, certains métiers continuent d'attirer davantage d'hommes ou de femmes en raison soit des conditions de travail (forte pénibilité physique par exemple) ou de par la nature même des missions (métiers du care, de l'entretien, de l'informatique…), et cela en raison de stéréotypes de genre et de préjugés fortement imprégnés dans les mentalités.

Ces problématiques sont traduites dans le plan d'actions en matière d'égalité professionnelle de la Ville et des actions vont être menées en ce sens.

Arrivée et départs d'agent.es permanent.es par genre

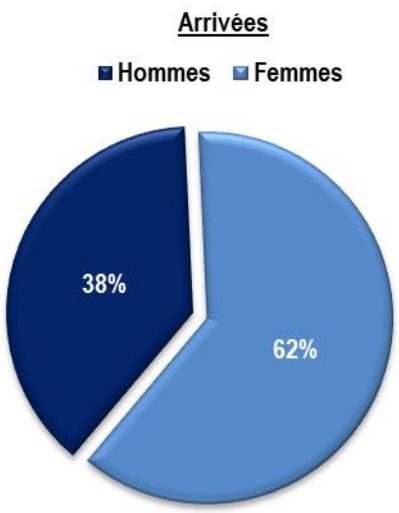

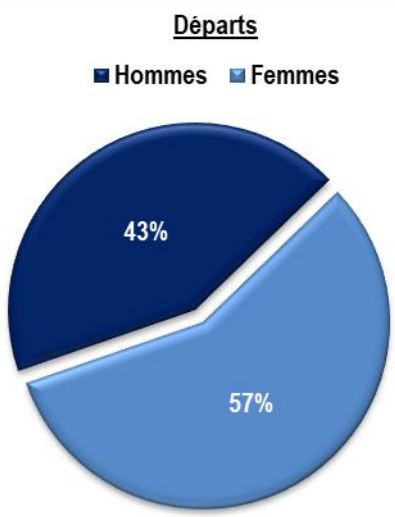

Si les chiffres des arrivées dans la collectivité restent similaires à l'année 2022, un léger recul des départs des femmes (66% en 2022) est à noter. Alors que la pyramide des âges démontre une forte part de femmes dans les plus de 60 ans, cette évolution ne peut s'expliquer par des départs en retraite. Aussi, il paraît intéressant, pour les années futures de réfléchir à des indicateurs permettant d'analyser ce phénomène, s'il perdure.

Formation professionnelle

Nous pouvons noter que la collectivité s'attache à favoriser dans la mesure du possible la mixité des groupes dans le cadre de l'organisation de ses formations en intra-muros en terme de genre, métiers...

Taux de départ en formation par catégorie et par genre

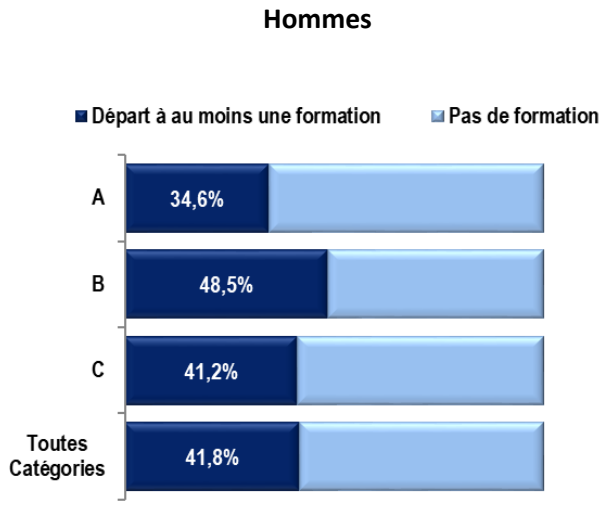

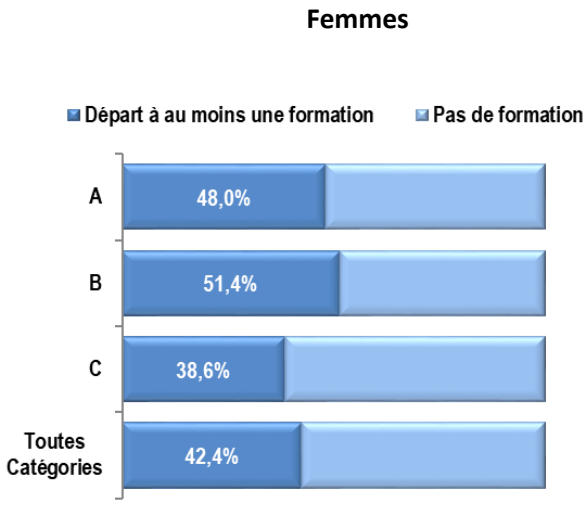

On constate une nette évolution pour tous dans les départs en formation qui ont doublés pour presque toutes les catégories et pour les deux genres. Il est à noter qu'en 2022, les agents masculins de catégorie C partaient nettement moins en formation que les femmes (respectivement 15,2% et 22,9%). Cette année, les actions afin d'encourager ces agents à participer à des formations ont donné des résultats puisque, ce sont les hommes qui partent davantage en formation que leurs collègues femmes en 2023. Une attention reste à maintenir afin de ne pas créer un déséquilibre dans les genres à l'avenir.

Déroulement de carrière

L'ensemble des agent.es est soumis aux mêmes règles de déroulement de carrière en termes d'avancement d'échelon, de grade ou de promotion interne, indépendamment de sa quotité de travail (temps complet, temps partiel, temps non complet).

La valeur professionnelle des agent.es servant de base aux propositions d'avancement ou de promotion interne, est déterminée au regard de critères communs et objectifs liés aux missions et responsabilités exercées.

Taux d'avancement d'échelon par genre

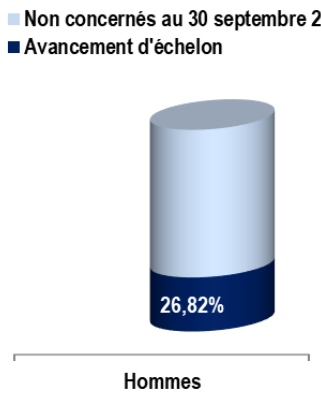

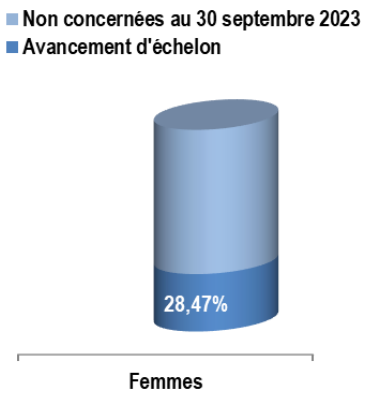

Taux d'avancement de grade par genre

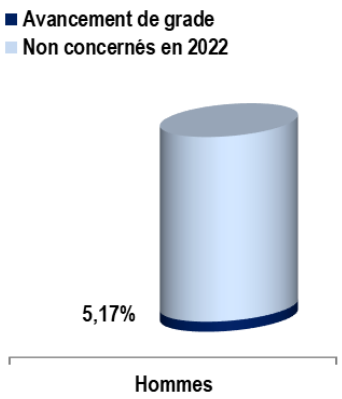

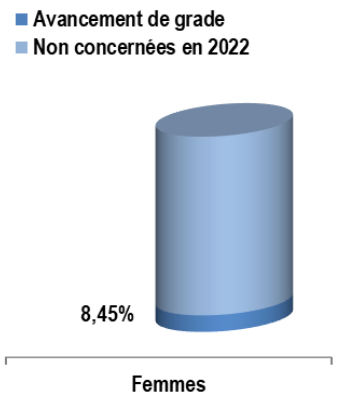

Les avancements de grade ci-dessus ont été réalisés en janvier 2023 au titre de l'année 2022.

Alors qu'en 2021, 13,49% des hommes, contre 8,30% des femmes avaient bénéficiés d'un avancement de grade, la tendance est en général à la baisse, mais avec un rééquilibrage à l'avantage des femmes.

Rémunérations

Répartition des salaires nets moyens en Equivalent Temps Plein des agent.es permanent.es par catégorie

Catégorie A

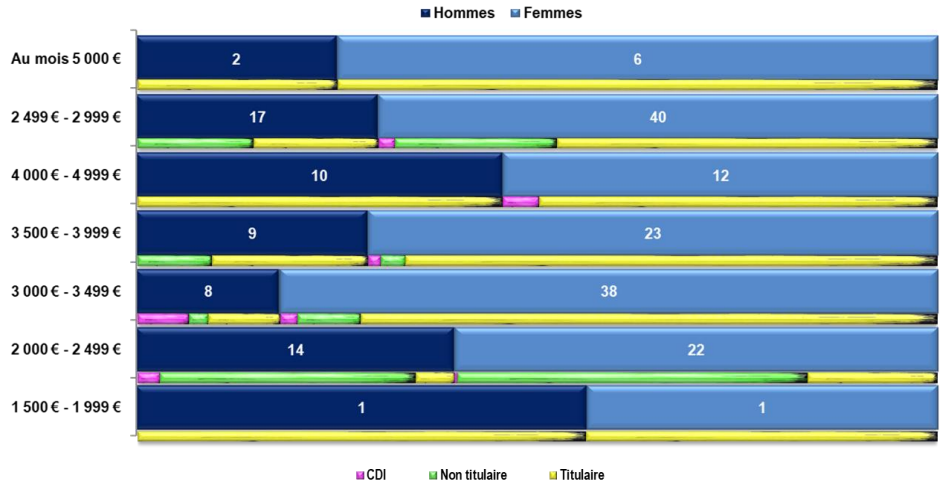

Catégorie B

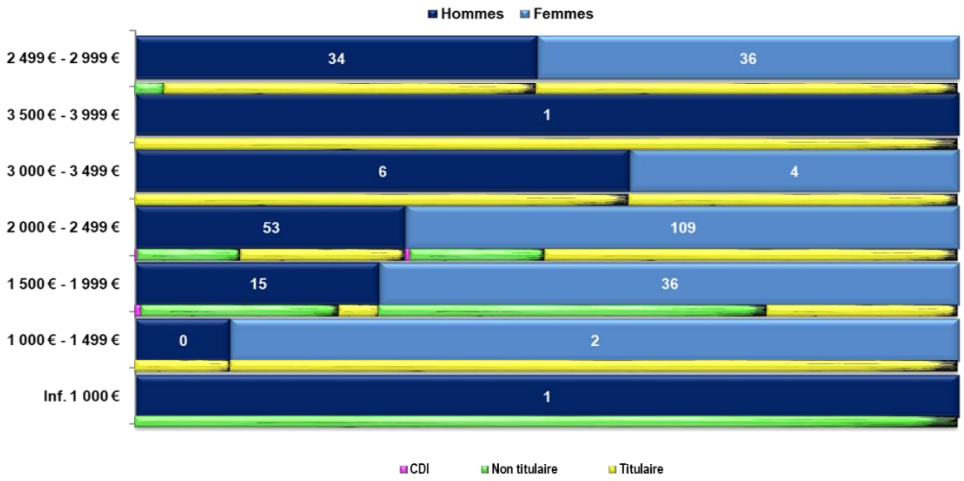

Catégorie C

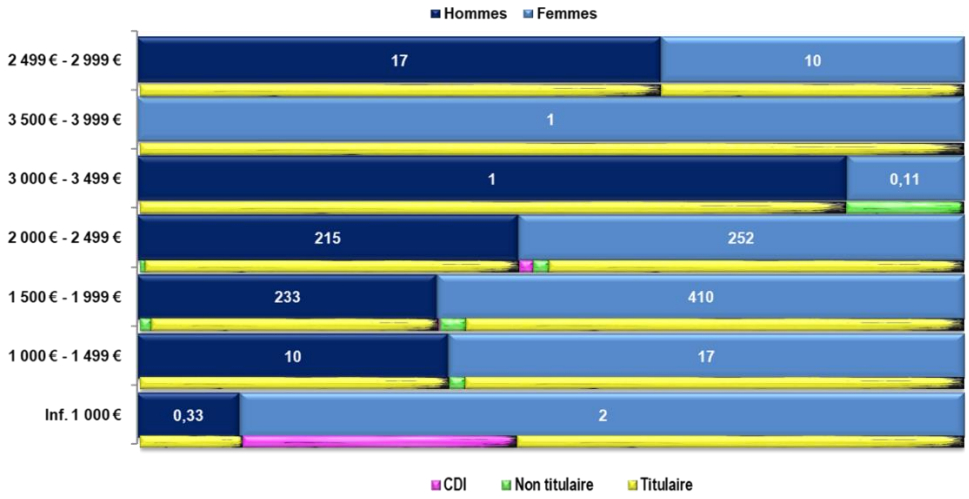

Catégorie A : Proportion de femmes et d'hommes qui gagnent plus de 5 000 €

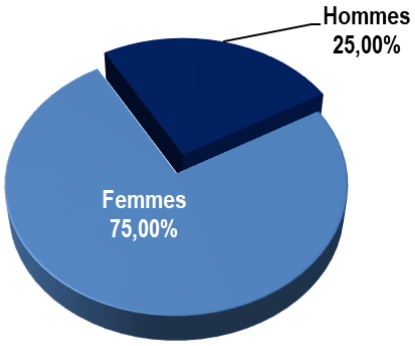

Répartition des heures supplémentaires de fonctionnement payées par catégorie et par genre (jusqu'au 30/09/2023)

Ces indicateurs apparaissent comme importants dans l'évaluation de la parité professionnelle. En effet, ils montrent l'impact sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle, mais aussi sur la rémunération, plus élevée avec la déclaration d'heures supplémentaires.

Les chiffres restent globalement stables en comparaison de ceux de 2022.

On note globalement que les agents masculins de la ville, toutes catégories confondues, déclarent davantage d'heures supplémentaires que leurs collègues féminines. Ce phénomène n'est pas seulement ivryen, mais sociétal.

Ainsi, nous pouvons préciser ici plusieurs hypothèses en lien les constats des rôles genrés :

- les femmes ont moins tendance à demander que leur travail supplémentaire soit rémunéré ;
- la charge de la famille et la gestion du foyer incombant généralement plus aux femmes, il est possible que, pour certaines, effectuer des heures supplémentaires soient impossible.

Un travail sur la réalité des heures supplémentaires déclarées ou non serait intéressant à mener à l'avenir afin de pouvoir affiner l'analyse et proposer des actions rectificatives.

Répartition des astreintes et permanences par catégorie et par genre

Ces indicateurs permettent, comme pour les heures supplémentaires d'évaluer l'impact sur l'articulation vie privée-vie professionnelle, mais aussi sur la rémunération, plus élevée avec la déclaration d'heures supplémentaires. En outre, ils permettent aussi d'observer la présence de femmes dans certains métiers à horaires atypiques.

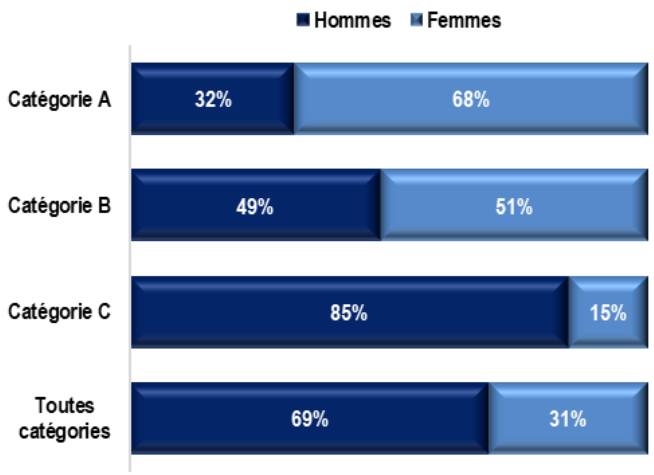

Les chiffres restent globalement stables en comparaison avec 2022.

On repère ici à nouveau une disparité femme-homme, toutes catégories confondues. De même, ce sont les agents de catégorie C qui montrent une disparité plus importante avec une surreprésentation d'hommes. Une analyse sur les métiers concernés pourrait venir nourrir la réflexion sur la mixité des métiers à accompagner.

Temps de travail et congés familiaux

Les dispositions du règlement intérieur relatives aux temps de travail et aux congés et absences donnent un cadre global identique pour tous les agent.es, qui peut faire l'objet de dispositions spécifiques liées aux nécessités et contraintes particulières de service. L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle est ainsi appréciée au regard des spécificités de chaque service, en veillant à préserver un équilibre et de l'équité au sein des équipes dans l'attribution des différentes autorisations d'absence et dans l'organisation du temps de travail.

La prise des différents temps partiels ou congés familiaux existants (congé maternité, congé paternité…) n'entraîne aucune conséquence pour l'agent.e en termes de régime indemnitaire ou de déroulement de carrière. Cependant, il convient de noter qu'en application des règles statutaires, le montant des pensions de retraite est impacté par la prise de temps partiels ou de congés familiaux au cours de la carrière, ce qui de fait est constitutif d'une inégalité de genre indirecte dans notre société aujourd'hui.

Répartition des temps partiels

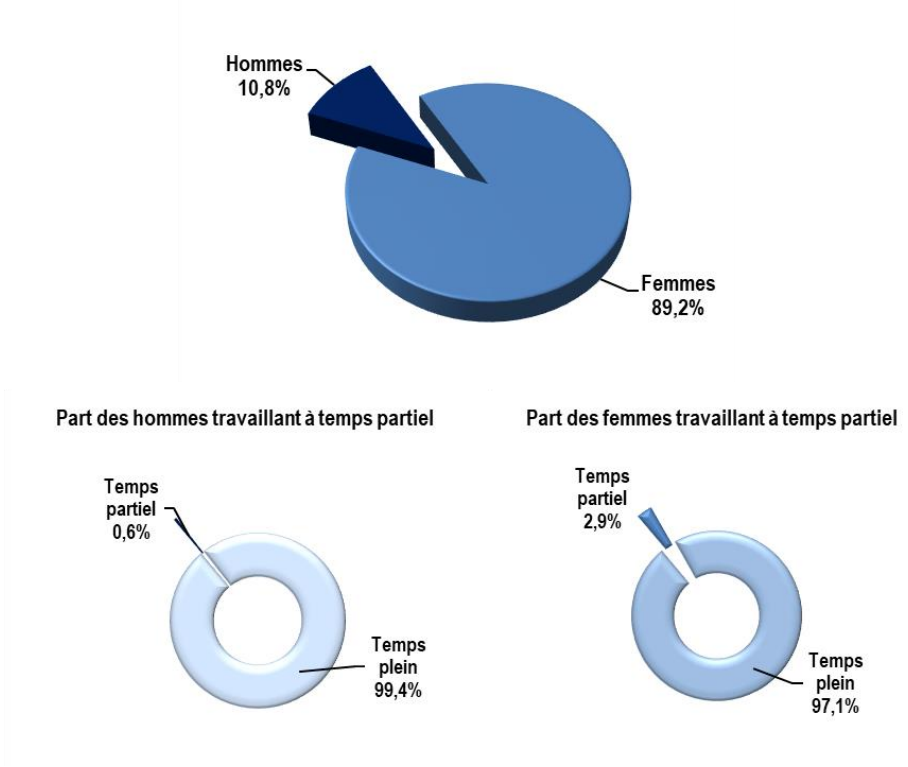

Les temps partiels, qui sont utilisés principalement sur une quotité de 80%, le sont très majoritairement par les femmes même s'ils sont ouverts aux hommes dans les mêmes conditions. Pour la moitié, il s'agit de temps partiels sur autorisation et pas seulement de temps partiels de droit.

En ce qui concerne l'évolution de ces données, elles restent stables en comparaison de l'année précédente.

Ivry n'est pas une exception sur ce point, pour les raisons évoquées plus haut de charge de la famille, des proches et du foyer qui incombe encore fortement aux femmes. Il serait intéressant d'avoir une des données englobant toute la fonction publique territoriale pour permettre une comparaison plus globale.

Répartition des temps non complets

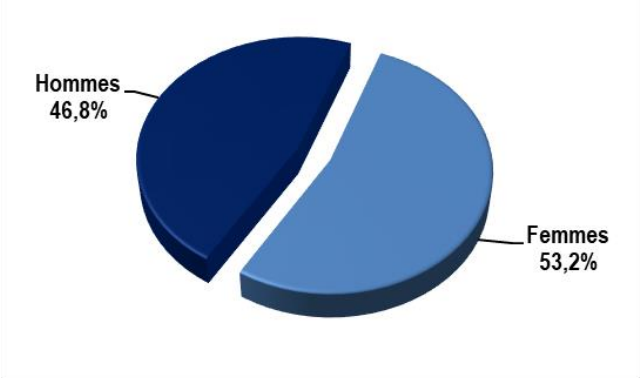

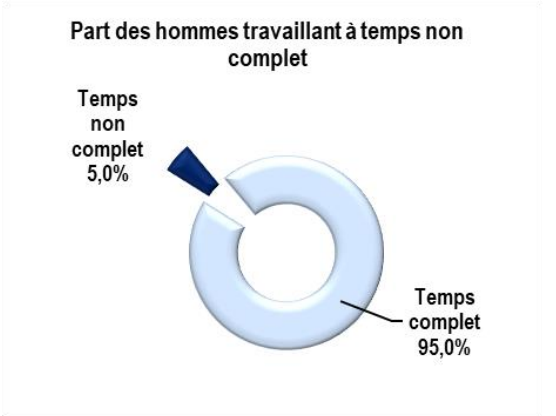

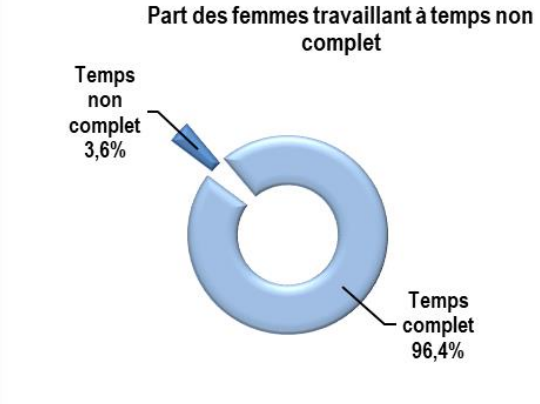

Les femmes et les hommes sont représentés à peu près au même niveau sur les temps non complets, la majorité correspondants à des emplois d'enseignement ou médicaux.

Il n'y a pas d'évolution des chiffres en comparaison de l'année 2022.

Répartition des gardes enfant malade (jusqu'au 30/09/2023)

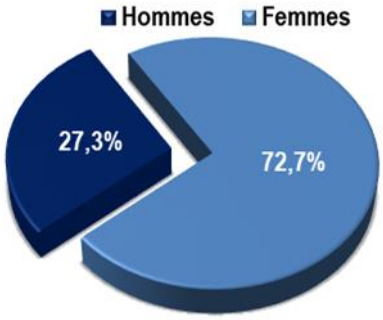

Les gardes enfant malade sont majoritairement utilisés par les femmes. Les données stagnent par rapport à 2022.

La prévention et lutte contre les comportements sexistes et les violences sexistes et sexuelles

Afin de prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les violences sexistes et sexuelles, la Ville a mis en place en 2022 au sein de la direction des ressources humaines un dispositif de signalement des violences, discriminations, harcèlement moral et violences sexistes et sexuelles au travail.

Ce dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes est prévu par l'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et précisé par le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020. Depuis la compilation réalisée dans le Code Général des Collectivités Territoriales entré en vigueur le 1er juillet 2022, les menaces ou tout autre acte d'intimidation ont été rajoutés dans le dispositif.

A Ivry-sur-Seine, ce dispositif a été pleinement déployé après la formation des membres de la cellule en octobre 2021 et une communication auprès des agents faite en février-mars 2022.

Le dispositif comporte une procédure de recueil des signalements, une procédure de traitement et de suivi des situations en pluridisciplinarité, ainsi que des procédures d'orientation vers les services ou structures de soutien et d'accompagnement et vers les autorités compétentes pour traiter les faits signalés.

Le rattachement à la DRH de ce dispositif permet un traitement pluridisciplinaire des signalements tout en assurant la nécessaire confidentialité des échanges et des informations traitées.

Ce dispositif à destination des agent.es de la Ville et du CCAS, permet à toute victime de violences physiques, verbales, violences sexistes et sexuelles, agressions sexuelles, viols, harcèlement moral,

sexuel et discriminations, de le signaler. La victime est informée de ses droits et des démarches possibles, elle est orientée vers les professionnel.les compétent.es.

Entre le printemps 2022 et le 31 décembre 2022, la cellule de signalement a été saisie à sept reprises.

Il est précisé que l'ensemble de ces signalements ont été réalisés par des femmes.

Deux de ces signalements étaient hors cadre du dispositif car traitaient de signalements extérieurs à la Mairie d'Ivry. Il y a donc eu 5 situations qui ont pu être étudiées et traitées dans le cadre du dispositif de signalement. Deux de ces situations n'ont pas fait l'objet de fiche de signalement de la part de l'agent plaignant pour des raisons de choix personnel, 3 situations ont fait l'objet de saisine officielle et de traitement dans le cadre du dispositif.

La cellule peut être saisie par téléphone au 01 49 60 25 00 ou par mail à *cellulesignalement@ivry94.fr.*

2. ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif de ce second volet est d'amener les collectivités territoriales à produire un diagnostic annuel sur les politiques publiques menées sur le territoire en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour ce faire, les collectivités territoriales doivent identifier et rassembler les données quantitatives et qualitatives existantes, et au besoin, créer de nouveaux outils en définissant elles-mêmes un certain nombre d'indicateurs.

Ce second volet commence par un rapide état des lieux de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine, à l'aide d'indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Nous pourrons lire par la suite les données issues des différents services en matière d'inégalités et les actions qu'ils mènent en faveur de l'égalité seront présentées.

Situation économique et sociale en matière d'inégalités femmes-hommes à Ivry

La situation économique et sociale en matière d'inégalités s'apprécie selon divers critères. On peut relever, plusieurs éléments, la proportion des femmes à la tête de familles monoparentales reste un fait marquant de la situation locale. En effet, à Ivry-sur-Seine, les familles monoparentales représentent 12,3% de l'ensemble des ménages ivryens et 24,4% des familles avec ou sans enfant. Ce dernier chiffre est en légère augmentation puisque qu'il était à 21% en 2009. La part de famille monoparentale n'est pas négligeable. Sachant qu'à Ivry Sur Seine, 84% de ces familles monoparentales sont composées de femmes seules avec enfant(s). Ce chiffre est en légère baisse depuis l'année dernière, néanmoins il reste qu'une écrasante majorité des familles monoparentales sont composées d'une femme avec enfant. En outre, il s'agit de 20% des femmes ivryennes qui sont à la tête d'une famille monoparentale.

Ce qu'il est important de relever c'est que ces familles rencontrent un taux de chômage plus important, un taux d'occupation de postes à temps partiel plus important, des conditions d'hébergement plus précaires… et donc des difficultés financières plus importantes et un taux de pauvreté plus élevé.

En outre, si le taux d'emploi est sensiblement le même pour les hommes et les femmes, pourtant 20% des ivryennes salariées sont en temps partiel pour 10% d'ivryens. La monoparentalité et le temps partiel dont des phénomènes qui touchent majoritairement les femmes et donc sont des marqueurs d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, les femmes restent moins représentées que les hommes dans certaines catégories socioprofessionelles, ainsi, les hommes sont plus représentés chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (44% de femmes pour 56% d'hommes). De même, les femmes représentent seulement 31% à Ivry des artisans, commerçants et chef.fes d'entreprise (pour 69% d'hommes).

Les femmes sont principalement « employées » (24% des femmes appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle « employé.es » pour 12% d'hommes) et représentent 67% des employé.es. Elles

sont néanmoins sous représentées dans la catégorie socioprofessionnelle d'ouvrier.es représentant seulement 18% pour 82 % d'hommes[5].

Là encore, un des marqueurs d'inégalité est visible dans la répartition des femmes et des hommes dans les catégories socio professionnelles. Ainsi, les femmes sont sous représentées dans certaines catégories socioprofessionnelles, notamment en tant qu'employeuse ou cheffe d'entreprise

Historique et contexte des missions en faveur de l'égalité de genre à Ivry

Une délégation politique dédiée à la lutte contre les discriminations existe à Ivry-sur-Seine depuis 2011. L'élue en charge de cette délégation s'appuie sur une chargée de mission qui effectue un travail transversal sur les droits des femmes, des résident.es étrangèr.es et des personnes LGBTQIA+ au sein de la collectivité. Nous suivons en priorité l'axe égalité et mixité, en particulier la lutte contre les violences faites aux femmes et développons un travail en réseau avec des professionnel.les de terrain et le monde associatif.

L'engagement d'Ivry-sur-Seine pour l'égalité entre les femmes et les hommes reste clair et fort. Cet engagement est ancien et se renforce au fil des années :

- Depuis 2009, la Ville soutient, organise et coordonne le réseau ivryen de lutte contre les violences familiales et intrafamiliales, constitué de professionnel.les de terrain régulièrement sollicité.es par des victimes de violences issu.es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc. Ce réseau a pour objectif de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et d'améliorer leur accompagnement global.

- En 2015, la Ville a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, de part cette adhésion, la Ville s'engage à élaborer un plan d'actions pluriannuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Un premier plan d'action a été élaboré en 2028, dont un bilan a été réalisé en 2021 et 2022. Pour cette année 2023, un nouveau plan d'action a été élaboré en concertation avec les habitant.es, les élu.es, les associations et les services municipaux.

- En 2019, la Ville a signé la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. Les dix recommandations relatives à cette convention ont été mises en pratique à Ivry-sur-Seine en 2021.

- Depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les collectivités de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un plan d'actions en matière d'égalité professionnelle. A Ivry, un premier plan d'actions a été mis en place pour 2021-2023. Cette année, un bilan du dernier plan d'actions égalité professionnelle a été réalisé et l'élaboration du nouveau plan pluriannuel est en cours pour œuvre pour l'égalité professionnelle à Ivry.

- En 2019, un groupe « égalité » a été mis en place au sein de la collectivité, composé d'au minimum un.e référent.e par direction, il a pour objectif de renforcer le traitement des inégalités et notamment de renforcer l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.

[5] Chiffres INSEE 2020 à Ivry Sur Seine : *https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-94041#tableau-FOR_G1*

- En 2020, le projet municipal a réaffirmé l'engagement de la Ville pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les discriminations multiples. L'égalité femmes-hommes est également un des trois axes prioritaires du projet 100% service public.

- En 2021, la Ville a signé un protocole d'engagement avec la Mission Hébergement Logement (MHL) du Département et s'engage à réserver 5 logements de son contingent de logements sociaux (logements relais) à des femmes victimes de violences en sortie d'hébergement d'urgence.

- En 2022, la Ville a mis en place au sein de la direction des ressources humaines une cellule de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail. Ce dispositif à destination des agent.es de la Ville, permet à toute victime, au sein de la collectivité, de violences, discriminations, d'harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes de le signaler. Ainsi, la cellule est en charge de recueillir les signalements des victimes ou témoins, de recevoir les personnes, de mener une enquête, puis d'orienter les victimes vers les professionnel.les compétents et de mettre en place une éventuelle sanction à l'égard de l'auteur.

- En 2023, un nouveau plan d'actions en matière d'égalité de genre est élaboré, co construit avec les services de la ville, les différents acteurs et actrices du territoire, tels que les associations notamment. Ce plan d'actions présente 4 axes de travail et plusieurs objectifs vers lesquels tendre en matière d'égalité. Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2024, pour une mise en œuvre de 2024-2026.

I. LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Les outils de communication accompagnent les engagements de la Ville concernant l'égalité femmes-hommes en interne comme en externe et s'inscrivent dans une démarche de communication non sexiste.

Les campagnes de communication

Des campagnes de communication spécifiques accompagnent chaque année les grandes dates relatives aux luttes pour l'égalité et contre les violences sexistes : Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars), Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre).

La campagne 2023 dédiée à la Journée internationale des droits des femmes a mis à l'honneur le mouvement des Iraniennes et Iraniens qui luttent au nom de la devise « Femme, vie, liberté ». Ce mouvement est né suite à la mort de Masha Amini le 16 septembre 2022 à Téhéran après avoir été arrêtée pour « port de vêtements inappropriés » et violement battue par la police des mœurs iranienne. Le visuel présentait le mot « égalité » entrelacé de sa traduction en farsi, avec en baseline « Hommage au peuple d'Iran qui lutte pour l'égalité et la liberté ». Le visuel a ainsi été présenté sur différents supports de la campagne : panneau de 2 mètres par 2 sur la façade de l'Hôtel de Ville, affichettes dans les accueils et équipements municipaux, programmes diffusés dans la ville et sur les réseaux sociaux de la Ville. Le visuel a aussi été converti en mini clip animé pour une diffusion en préambule des projections du Luxy. La Direction de la Communication a imprimé à cette occasion une dizaine de panneaux issus du travail mené par le collectif Ne Rougissez pas ! autour de l'ouvrage *Histoires de Corps* en vue d'une exposition présentée à l'Espace Gérard-Philipe.

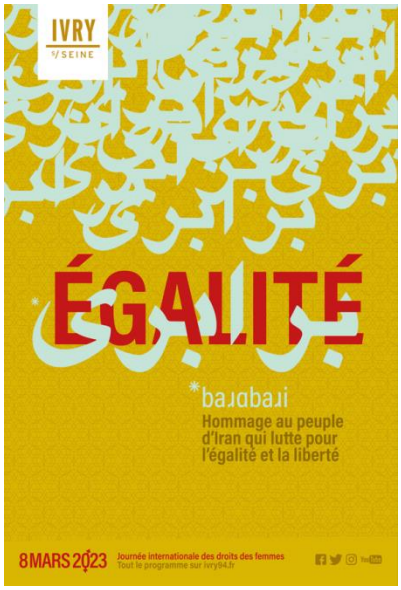

La campagne 2023 dédiée à la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a ciblé le public adolescent à travers la problématique du harcèlement. Le visuel, décliné en trois variantes, présentait une interface d'appareil numérique avec des messages insistants ou des notifications traduisant un harcèlement. Ce choix a été fait d'user de certains codes employés par une partie du public jeune. La baseline accompagnant la campagne est « La violence c'est pas que physique. Harcèlement, insultes, menaces...Comme les coups, les violences psychologiques laissent des traces tout au long de la vie ! ». Comme lors des éditions précédentes, il y figure un rappel du numéro d'urgence 39 19.

Cette campagne a été déclinée sur différents supports : panneau de 2 mètres par 2 sur la façade de l'Hôtel de Ville, affichettes dans les accueils et équipements municipaux, programmes diffusés dans la ville, réseaux sociaux ainsi qu'une transposition en mini clip animé diffusé en préambule des projections de films des cinémas Pathé d'Ivry (achat de temps de diffusion), Luxy et avant les matchs de l'USI handball sur la période du 15 au 30 novembre 2023.

À l'occasion de la marche du 25 novembre, la Direction de la communication a accompagné la DDAC dans la confection de 250 foulards violets marqués au slogan « Ivry contre les violences faites aux femmes – 39 19 24h/24 et 7j/7 ». La Direction de la Communication a également produit et installé l'exposition *« Ceci n'est pas un consentement »* réalisée par l'association Handsaway qui a pris place sur les grilles du square Jules Coutant du 24 novembre au 8 décembre 2023. Une affiche reprenant les numéros d'urgence pour les victimes, mais également en direction des auteurs, a aussi été produite à l'occasion de cette campagne pour un affichage dans les accueils de la Ville.

Nous pouvons noter l'existence d'une page dédiée à l'égalité femmes-hommes sur le site ivry94.fr qui est régulièrement actualisée. Ainsi qu'une page dédiée aux actions de sensibilisation et réseau de professionnel.les de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales sur le site ivry94.fr.

La dénomination des équipements et espaces publics

Le groupe de travail en charge des dénominations de rues et équipements publics œuvre à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public. Ivry-sur-Seine compte environ 10% de dénominations féminines sur son espace public. La municipalité ayant fait le choix de valoriser des femmes ayant marqué l'histoire, notamment à l'échelle locale ou des femmes dont les combats reflètent les valeurs ivryennes.

En raison d'une refonte du processus de dénomination, peu de dénominations ont été votées en 2023 :

- Allée Sabine Weiss (1924-2021), photographe française, représentante du courant de la photographie naturaliste française.
- Crèche Madeleine Brès (1842-1921), première femme française docteure en médecine, spécialisée dans les soins aux nourrissons et aux jeunes enfants. Inaugurée en octobre 2023.

En novembre 2023 a été inaugurée la sente Nathalie Lemel (1826-1921), militante féministe et actrice de la Commune de Paris en 1871.

Les politiques de coopération decentralisée

Dans le cadre des actions de coopération engagée par la Ville avec la Palestine et dans le prolongement de projets déjà réalisés, un nouveau programme d'actions a été établi sur la période 2022-2024 autour du sport chez des jeunes ivryen·nes et palestinien·nes. En lien avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) et l'Union sportive d'Ivry Omnisports, la Ville est engagée sur un volet « sport et culture » avec pour finalité le développement de créations artistiques et sportives nourries par les deux cultures en vue du festival initialement prévu en novembre 2023 à Jérusalem-Est, puis en France en 2024. Le projet respecte une sélection des participant·es strictement paritaire. En mars 2023, 6 participant·es sont venu·es à Ivry-sur-Seine. Toutefois, au regard de la situation au Proche-Orient, le festival de Jérusalem-Est a été reporté.

Ivry-sur-Seine est également engagé dans un protocole de coopération depuis 2005 avec la commune rurale de Dianguirdé au Mali. Par le passé, des projets de maraichage, première activité génératrice de revenus pour les femmes, ont permis à des femmes maliennes de renforcer leur autonomie financière. Sur la période 2022-2024, un nouveau partenariat est engagé en lien avec le Centre municipal de santé – Fanny Dewerpe pour permettre la mise en place de formations médicales notamment autour de la prévention et de la maternité, et la fourniture de matériel médical dans des centres de santé de Dianguirdé.

Dans le cadre des actions de coopération menées avec le Sahara occidental, la Ville d'Ivry accueille traditionnellement chaque été un groupe de 6 enfants sahraoui·es (3 filles et 3 garçons), avec un accompagnement de soins via le Centre municipal de santé – Fanny Dewerpe et la distribution d'un trousseau de vêtements. Ces séjours ont été annulés en 2020, 2021 et 2022 en raison de la crise sanitaire dans un premier temps et n'ont par la suite pas pu être rétablis en raison de la situation géopolitique au Sahara occidental. Néanmoins, des actions en direction de la jeunesse sahraouie ont

pu être déployées sur cette période, notamment via l'apprentissage du français dans les camps de réfugié·es. À l'été 2023, l'accueil des enfants à Ivry-sur-Seine a pu reprendre.

À l'occasion de l'édition 2023 du Festival des solidarités internationales tenue du 17 au 19 novembre, la Ville s'est engagée dans un parrainage politique de Dilek Hatipoğlu, ancienne co-maire kurde de Hakkari en Turquie, condamnée en 2016 à une peine de prison de 15 ans pour « détournement de fonds » et « appartenance à une organisation terroriste », sans véritable procès équitable. Elle est actuellement emprisonnée à Ankara.

II. LA DIRECTION DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ACTION CITOYENNE

a) Les actions dans le cadre du secteur droits des femmes et lutte contre toutes les discriminations

Le secteur lutte contre toutes les discriminations s'engage toutes l'année sur des actions en matière d'égalité de genre. En 2023, la chargée de mission est en charge :

1. Des actions de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales et notamment le pilotage et l'animation du réseau VIF ;
2. La coordination des actions menées dans le cadre des journées internationales telles que le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le 17 mai, journée contre l'homophobie et la transphobie et le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, en partenariat avec les services municipaux et les associations ;
3. Le pilotage et l'animation du groupe égalité, au sein de la ville ;
4. L'élaboration du plan d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
5. Le partenariat avec la Coordination linguistique.

En outre, la chargée de mission réalise un travail transversal et quotidien avec l'ensemble des directions de la Ville mais également auprès des partenaires et des associations de la ville, sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, répondant à diverses sollicitations sur ces thématiques et afin d'améliorer les situations d'inégalités de genre et de discriminations.

Lutte contre les violences intrafamiliales et pilotage du réseau de professionnel.les VIF

Le réseau ivryen de lutte contre les violences à l'égard des femmes est constitué de professionnel.les de terrain régulièrement sollicité.es par des victimes de violences. Ces professionnel.les de la Ville, du Département, de l'Etat ou du monde associatif sont issu.es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc. Ce réseau a pour objectifs de permettre aux professionnel.les de terrain de diffuser leur expertise à Ivry, de développer une connaissance fine de la problématique sur le territoire pour y apporter les réponses les plus adéquates, d'encourager les partenariats nécessaires à l'accompagnement des victimes et de soutenir les professionnel.les qui accompagnent les victimes.

L'animation et la coordination du réseau permet de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et pour améliorer l'accompagnement global des victimes.

En 2023, le réseau s'est réuni 7 fois, ce qui correspond à une réunion toutes les 6 semaines environ.

Les réunions du réseau pour cette année 2023, ont permis aux membres de mieux se connaitre les uns les autres. Les réunions ont tourné chez plusieurs membres : dans les nouveaux locaux de l'association Tremplin 94, dans les locaux de l'EDS, au tribunal de Créteil avec un accueil de l'APCARS, au CMS. Chaque réunion permettait de faire un focus sur les missions du membre accueillant et de voir ses locaux. Ce système a beaucoup plu et sera renouvelé l'année prochaine. Il permet aux membres de se connaitre mieux afin d'une part de pouvoir orienter les victimes le plus précisément possible et d'autre part de se resserrer les liens entre professionnel.les afin de faciliter les échanges dans la prise en charge des victimes.

Par ailleurs, deux réunions du réseau ont fait l'objet de sessions de formation sur les violences faites aux femmes issues des immigrations. Cette formation a permis aux professionnel.les de développer leurs connaissances sur les multiples discriminations et violences vécues par les femmes issues des immigrations et de pouvoir se déconstruire sur certaines idées et s'outiller pour mieux accompagner ce public.

Les membres du réseau sont volontaires d'autres formations et d'autres formations seront proposées en 2024.

Les réunions font également systématiquement l'objet d'échanges autour de la coordination du suivi de situations de violences au sein du couple et de la famille. Cela permet d'améliorer la prise en charge globale. Un partage d'information et de bonnes pratiques très intense se fait.

En outre, des plaquettes d'orientation des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, l'une à destination du grand public, l'autre à destination des professionnel.les sont actualisées régulièrement et diffuser largement aux professionnel.les et aux lieux qui accueillent du public.

Pour finir, en 2023, le dispositif des Bons Taxi a été amélioré. En effet, ce dispositif impulsé par le réseau VIF et porté par le CCAS permet à des victimes de violences intrafamiliales qui doivent quitter leur domicile avec la plupart du temps des bagages et leurs enfants de se déplacer en taxi pour se rendre dans divers lieux. L'utilisation des Bons Taxi posait certaines difficultés qui ont été remontées lors de réunions de réseau et qui ont été travaillées au sein du réseau. Le CCAS a validé lors de leur conseil d'administration début novembre 2023 une nouvelle convention avec la société de taxi qui intégrait des solutions aux difficultés remontées. Pour exemple, les difficultés remontées tenaient notamment sur les possibles lieux de dépose, qui ont été élargis.

La coordination des événements dans le cadre des journées internationales

8 mars 2023 – journée internationale des droits des femmes

Cette année la ville a profité du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, pour rendre hommage à la lutte des femmes iraniennes pour leur liberté.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été menées par les services de la Ville et les associations et partenaires de la Ville :

- Exposition de tableaux de Nacera Aidel à la Maison de Quartier Petit Ivry,

- Groupe de parole avec l'association TAM (Thérapies Arts et Médiation) avec l'équipe de psychologues de l'association,
- Ateliers *C'est pas mon genre ! :* temps de rencontre et d'échange pour les jeunes ivryens afin de s'informer et de discuter autour des questions d'égalité femme-homme
- Sensibilisation sur les métiers genrés avec les casques de réalité virtuelle Métiers 360°
- Exposition autour de la contraception et l'IVG (interruption volontaire de grossesse) à destination des jeunes,
- Ateliers d'échanges et de bien être autour de la santé et du corps,
- Déambulation féministe en chanson « Faire entendre la voix des femmes dans l'espace public » proposée par Femmes Solidaires avec des temps de rencontre : spectacle de l'association *Ensemble Al-Alima* et projection retraçant les moments forts de la lutte pour les droits des femmes, en spectacle de poésie par des jeunes des *Bergers en scène*,
- Concert : *Who men ? à* l'auditorium Antonin Artaud de la médiathèque municipale,
- Concert de compositrices, d'Hildegarde Von Bingen à Michele Reverdy, par le quintette à vent *Le Concert Impromptu*.e au conservatoire municipal de musique et de danse,
- Concert d'Ida Nielsen au Hangar, Ida Nielsen est une bassiste danoise virtuose qui a notamment travaillé avec Prince,
- Cycle d'exposition : Corps en lutte, dans l'atelier-café du collectif Ne Rougissez Pas ! il est consacré à la représentation des luttes sur le corps de femmes : productions artistiques, espace d'exposition photographique, de projection de vidéo féministe et présentation du livre Histoire de corps, un projet éditorial mené avec des groupes de femmes ivryennes. Vernissage avec lecture de textes féministes par l'association La Scène Buissonière et finissage en chanson avec une chorale féministe,
- Soirée de lancement du livre *Histoire de Corps* en fanfare : ce livre est la restitution d'un cycle de 12 rencontres menées avec des groupes de femmes ivryennes pour parler du corps, de la santé, de la sexualité et du suivi gynécologique et obstétrique. Menées entre mars 2021 et octobre 2022, ces rencontres se sont tenues à Ivry-Port, menées par le Collectif Ne Rougissez Pas ! et la sage-femme et sexologue Alice Rocq. Ces temps d'échange ont permis de récolter du contenu textuel et visuel pour la réalisation de ce livre, pédagogique et narratif sur le corps des femmes.
- Exposition « Histoire de corps » À l'Espace Gérard Philipe, une exposition dédiée autour du livre "Histoire de Corps" réalisé avec des groupes de femmes d'Ivry-sur-Seine, par le collectif Ne Rougissez Pas! et Alice Rocq, sage-femme et sexologue. Cette exposition valorise le processus créatif ainsi que la visée pédagogique, narrative et artistique de cet ouvrage autour du corps des femmes.
- Salon Emploi pour Elles à la maison de quartier Monmousseau afin de mettre en relation des femmes avec des entreprises et organismes de formation qui encouragent l'émancipation des femmes : ateliers CV, rencontres et recrutement.
- Projection-débat : *Woman SenseTour* et célébrations par l'association Lallab : documentaire à la rencontre de femmes musulmanes inspirantes. Lallab a lancé ses programmes

d'éducation populaire « pouvoir » afin de reprendre le pouvoir face aux oppressions sexistes, racistes et islamophobes. La rencontre a été suivie de dégustations proposées par l'association Cui&Cou.

- Vernissage de l'exposition participative : *Sortons des idées reçues !* La Maison des femmes et la Maison municipale de quartier Centre-ville-Gagarine, avec des habitantes, ont réalisé une exposition participative constituée d'affiches questionnant les stéréotypes liés au genre. Le vernissage a été suivi d'un échange avec les participantes et l'association Femmes et Sciences,
- Conférence : Pourquoi rien ne bouge ? Image des femmes dans les médias. Conférence de Claire Blandin, historienne des médias et professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 13. Son parcours l'a conduit à étudier la presse magazine puis plus récemment la représentation des minorités dans les médias et la médiatisation du féminisme,
- Représentation théâtrale : Niquer la fatalité, chemin(s) en forme de femme d'Estelle Meyer au Théâtre Antoine Vitez

Comment devenir libre de son destin et échapper à toute prédestination ? Comment tu niques réellement la fatalité ? Comment rire de la catastrophe ? Quelles sont les nuits traversées et les ressources conquises sur le chemin pour enfin s'appartenir et réussir à vivre ? Quels mots et rituels guérissent ? C'est un récit initiatique, celui de la construction d'une jeune femme, Estelle Meyer, avec en creux la protection et le regard de Gisèle Halimi.

- Spectacle On nez des femmes ! au Théâtre El Duende

Le collectif Le nez dans le Bocal propose une aventure féministe tout public autour de la lutte contre les injonctions faites aux femmes. Henriette et Katarina sont deux clowns qui viennent au monde, elles apprennent qu'elles sont des femmes et qu'elles doivent devenir de vraies belles femmes au travers des instructions de leur marraine la fée et de « Manuel » Dans un tourbillon d'énergie, de poils, de paillettes et de courses-poursuites, elles se démènent pour être prêtes pour le bal. Mais ont-elles réellement envie de se conformer aux modèles dits féminins imposés par la marraine?

- Concert de Samira Brahmia avec des habitantes : restitution de six titres écrits, composés, interprétés et enregistrés au sein de la Maison municipale de quartier Petit Ivry.
- Projection-rencontre autour du film *À propos d'Elly*

Asghar Farhadi met en scène avec justesse la désintégration d'un groupe d'amis, étudiant.es à l'Université de Téhéran, parti.es en week-end au bord de la Mer Caspienne mais qui seront confronté.es à la disparition soudaine d'Elly et rattrapés par le puritanisme. La projection a été suivie d'une rencontre avec Amélie Myriam Chelly, docteur en sociologie et membre associée au CADIS (EHESS-CNRS) afin d'apporter un éclairage sur les événements actuels en Iran et sur la société iranienne.

- Exposition-rencontre avec Hortense Soichet et des participantes de l'atelier photo de la Maison de quartier Ivry-Port autour du projet « Hier on est sorties faire des photos »

La photographe Hortense Soichet a mené un projet photographique avec des ivryennes. Répondant au souhait exprimé d'aller photographier leur environnement extérieur, une petite communauté de

femmes est allé à la rencontre des paysages d'Ivry-Port afin d'y poser leurs regards et leurs objectifs photographiques.

17 mai 2023 – journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Le 17 mai est une journée permettant de se mobiliser pour lutter contre toutes les LGBTQIA+phobies. Cette journée, célébrée pour la première fois en 2004, a été conçue pour attirer l'attention sur les violences et les discriminations subies par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et toutes les autres personnes ayant des orientations sexuelles, des genres, des identités ou des expressions et des caractéristiques sexuelles diverses.

- ***Exposition « Last time I left, » - Espace Gérard Philipe***

La ville d'Ivry-sur-Seine s'est engagée le 17 mai 2023 autour du vernissage de la présentation artistique « Last time i left, » de Tom Kleinberg, étudiant ivryen, soutenu dans le cadre du dispositif municipal « Coup de pouce ». L'exposition avait pour but la représentation de la Ballroom, mouvement issu des batailles de rue dans les années 1920 à Harlem, la Ballroom est un concours de dance dans un endroit clos, développé dans les années 1960 par les minorités Queer.

Tom Kleinberg a réalisé cette exposition lors d'un voyage à Seoul, qui lui inspire une série de photographies explorant la réappropriation de l'espace urbain et la transformation de la ville la nuit via une nouvelle iconographie qui remet en question les représentations traditionnelles.

L'exposition, qui s'est déroulée à l'Espace Gérard Philippe, à partir de 18h30, a accueilli 108 personnes (60 femmes et 48 hommes). Monsieur le Maire, Philippe Bouyssou, ainsi que Nathalie Leruch, adjointe au Maire et élue à la lutte contre les discriminations, se sont tous deux exprimés, partageant leur fierté de célébrer cette journée. Tom Kleinberg a présenté au public son exposition.

En outre, au cours de cette soirée, Adiel, champion de France de slam en 2020, a performé pendant une vingtaine de minutes plusieurs morceaux, parlant notamment de sa transition de genre.

Cet évènement a permis de découvrir la ville et les engagements des ivryen.nes sur les luttes LGBTQIA+. L'exposition et les textes d'Adiel ont été très appréciés du public. L'univers Ballroom étant mal connu, l'exposition a permis de mettre en avant une culture d'émancipation par la joie et de porter un regard valorisant la culture LBTQIA+.

- ***Projection du film « Blue Jean » - Le Luxy***

Dans le cadre de la journée internationale du 17 mai, le Luxy a organisé le 22 mai la projection du film Blue Jean.

Blue Jean est un film qui se déroule *dans l'Angleterre répressive de Margaret Thatcher, où la section 28, sanctionnant toute forme de « promotion » d'homosexualité a été adoptée, il est difficile de revendiquer son homosexualité. Jean, jeune professeure d'éducation physique dans un établissement pour filles, préfère cacher son amour des femmes. Pourtant, une série d'événements inattendus va la contraindre à sortir de son retrait et à comprendre que son intimité est, bien malgré elle, politique*.

Soixante-six spectateurs.rices étaient présent.es pour cette projection. Un temps d'échange a suivi la projection avec Brigitte Rollet, enseignante-chercheuse et spécialiste des questions d'identité de genre et de sexualité dans le cinéma. Cela a permis d'offrir un éclairage à la fois cinéphile et personnel avec les militantes du Centre LGBTQI+ de Paris / IDF.

- ***Passages piétons peints et dépliant drapeaux LGBTQIA+***

Dans le cadre de cette journée, la ville a organisé l'ornement en couleur arc en ciel des passages piétons d'un des carrefours les plus fréquenté d'Ivry. La mise en peinture a été faite avenue Gosnat / avenue Danielle Casanova/ rue Raspail et a été effectuée dans la nuit du 16 au 17 mai, pour une durée de 1 à 6 mois selon la fréquence du trafic.

Du 17 au 19 mai, des drapeaux arc-en-ciel ont été installé l'Hôtel de Ville et un fronton sur la façade de l'Hôtel de ville du 15 au 22 mai.

Pour finir, la ville a mis à disposition et distribué le dépliant explicatif des drapeaux LGBTQIA+.

25 novembre 2023 – journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes

Cette année, les différent.es acteurs et actrices ont décidé d'orienter les initiatives dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes autour du jeune public. Que ce soit dans la prise en charge des violences dès le plus jeune âge ou dans la sensibilisation et la prévention des violences auprès des jeunes. Ainsi, les services municipaux et associations de la ville ont mené leurs actions auprès des jeunes, avec les jeunes ou en direction de la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge à la lutte contre les violences et la prévention des inégalités.

Ainsi, les différents évènements qui ont été mis en place à Ivry par les services et les associations :

- **Atelier « La corbeille à images »** : cet atelier d'art-thérapie s'organise autour d'une corbeille dans laquelle sont disposées des illustrations propices à libérer la parole des participantes.
- **Exposition *Histoires de corps :*** cette exposition aborde les enjeux de sensibilisation aux violences sexuelles, gynécologiques et autres et sur l'idée que mieux connaître son corps permet de mieux lutter contre les violences.
- **Ateliers de création de banderoles et d'affiches** avec un public jeune en vue de la manifestation nationale à Paris pour lutter contre les violences de genre.
- **Conférence interactive : Combattre le sexisme par l'éducation :** la différence d'éducation entre filles et garçons influe sur leurs personnalités et impacte la reproduction des inégalités et des violences sexistes et sexuelles. Cette conférence a abordé les enjeux d'une éducation égalitaire et de son action positive sur les enfants.
- **Stand aux abords des collèges d'Ivry :** des stands tenus par les médiateurs et médiatrices permettront de faire de la prévention et des débats autour des violences de genre, mais également de fournir des outils aux jeunes.
- **Femmage aux victimes de féminicides en 2023 :** temps de recueillement et d'expression lors duquel ont été lus les prénoms et âges des femmes victimes de féminicides depuis le début

de l'année suivie d'une minute de silence en leur mémoire. Les Bergers en Scène ont proposé lors de cet évènement une XXX des textes et poèmes et l'association Femmes solidaires a témoigné de la colère et de l'indignation face aux violences faites aux femmes et la non-prise en compte de leurs paroles.

- **Déambulation et rassemblement militants et départ collectif :** temps de mobilisation ivryen en amont de la manifestation parisienne autour d'une déambulation au son d'une batucada et de l'inauguration de l'exposition *Ceci n'est pas un consentement*, issue de la campagne de l'association HandsAway. Cette exposition de photographies de Shelby Duncan aborde le sujet de la liberté de s'habiller comme on le souhaite et du consentement qui est au cœur des violences sexistes et sexuelles. Elle a été présentée sur les grilles du square Jules Coutant du 25 novembre au 8 décembre.
- **Temps d'écoute, de parole et de partage** à travers deux groupes de paroles pensés sous la forme de jeux de rôle via l'écriture de scénettes et encadrés par une psychologue-psychothérapeute et une ethno-thérapeute.
- **Projection débat : u**n parcours ludique à destination des parents et des enfants pour expliquer comment les préjugés peuvent conduire, à terme, à des violences. Cet atelier avait pour but d'identifier les différents préjugés de genres et proposer des solutions pour y palier.
- **Cycle d'exposition-atelier « Stop au harcèlement ! Trop, c'est trop ! »** : cycle de rencontres proposées par Ne Rougissez Pas ! permettant de présenter les productions artistiques et didactiques réalisées par des Ivryen·nes pour sensibiliser et dénoncer les différentes formes de harcèlement, présentation de la revue *Contre le harcèlement scolaire* conçue avec des élèves de CM1 de l'école Makarenko et restitution des créations réalisées en ateliers, exposition de productions graphiques faites en octobre 2023 par des femmes de la Maison municipale de quartier Petit-Ivry, un espace didactique pour expliquer, informer et dénoncer le harcèlement.
- **Projection-rencontre autour du film How to Have Sex :** À travers l'histoire d'une bande d'adolescentes parties pour un séjour de tous les excès et des premières fois, Molly Manning Walker délivre une œuvre fine et intelligente sur la question du consentement et de la fameuse « zone grise ». Datant de 2023, ce tourbillon de frivolité aux couleurs néons fait jaillir un sentiment apparemment indicible et pourtant criant de vérité. La séance a été suivie d'un temps d'échange animé par la journaliste, réalisatrice et activiste féministe Elvire Duvelle-Charles et l'association Femmes Solidaires.
- **Conférence gesticulée : *Princesse Békille et les grands méchants loups :*** conférence qui retrace le parcours d'une victime d'un pédocriminel à la façon d'un conte de fée « pour plus de paillettes et moins de trauma », en abordant les thématiques de la pédocriminalité, de la victimologie, de la justice, de l'accès aux soins et surtout de la résilience face à une certaine violence dans les institutions patriarcales.

Le pilotage et l'animation du groupe égalité, au sein de la ville

En 2019, a été décidée la mise en place d'un groupe égalité, composé d'au minimum un.e référent.e égalité par direction de la collectivité.

Ce groupe de travail a commencé son activité en 2020, avec l'accompagnement du groupe Egaé, une agence de conseil, de formation et de communication experte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, de la diversité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les objectifs du groupe, défini collectivement sont les suivants :

1. Participer à la collecte et à la centralisation de données genrées des directions afin de permettre l'élaboration du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité.

2. Échanger avec les autres directions pour développer l'organisation de projets communs innovants en faveur de l'égalité à l'échelle de la Ville.

3. Identifier les besoins en matière d'égalité au sein des directions et proposer des actions. Veiller à la mise en œuvre des actions du plan d'actions.

La constitution du groupe égalité facilite l'accès aux données genrées des directions et des services et le travail transversal sur les questions d'égalité. En outre, il favorise le fait d'investir une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.

Le groupe égalité s'est réuni cinq fois en 2023, les réunions ont permis de travailler sur le rapport annuel en matière d'égalité et sur la collecte de données mais également sur l'élaboration du plan d'actions. Le groupe égalité a été un organe de travail pour la construction de ce plan. En outre, deux sensibilisations ont été réalisées auprès de ce groupe de référent.e, une sur la socialisation de genre, les stéréotypes et leur impact et la seconde sur la prévention des violences sexistes et sexuelles. Ces interventions permettent au groupe de se former et de monter en compétences sur ces thématiques. Cela permet par la suite de pouvoir diffuser une culture de l'égalité au sein de chaque direction et de mener des actions et des projets favorisant l'égalité et à la fois par une approche corrective et intégrée.

L'élaboration du plan d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

En 2015, la ville d'Ivry a signé la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cette signature engage la collectivité à élaborer un plan d'actions pluriannuel afin de lutte contre les inégalités de genre et faire évoluer la situation à Ivry-sur-Seine.

Un premier plan d'actions a été élaboré en 2017 par la chargée de mission lutte contre les discriminations accompagnée par le cabinet EGAE. Ce plan d'actions a été mis en œuvre de 2018 à 2020. Il comportait 7 axes et 30 actions.

Un bilan de ce plan d'actions a été mené en 2021 puis actualisé en 2023. De ce bilan, on note que 23 actions ont été réalisées, certaines réalisées puis abandonnées et 7 actions n'ont pas été réalisées.

<u>Les points forts de ce plan d'actions identifiés dans le bilan :</u>

- Des élu.es qui portent le sujet, proactif.ves et en attente d'actions concrètes,
- Une communication claire de la ville sur le sujet,
- Une approche ouverte du sujet,

- L'engagement et la mobilisation de plusieurs services dans la démarche et leur capacité à être force de propositions,
- L'inscription de l'égalité femmes-hommes comme un des troncs communs du projet d'administration 100% service public,
- L'intérêt et la satisfaction de plusieurs agent.es à travailler sur le sujet,
- Des référent.es égalité bien identifié.es.

Les points faibles/ à améliorer de ce plan d'action identifiés dans le bilan :

- Un déploiement freiné par la crise sanitaire,
- La non-existence d'un budget propre au plan d'actions,
- Une faible identification du plan par les agent.es de terrain et les partenaires,
- Un besoin de clarification sur les différentes actions sur l'égalité (rapport annuel en matière d'égalité, plan d'actions en matière d'égalité femmes-hommes, plan d'actions égalité professionnelle, budget sensible au genre)
- Travailler plus en profondeur l'intégration transversale de l'égalité femmes-hommes dans les projets,
- Un sentiment de sur-sollicitation des agent.es, sensation que le plan va entrainer une surcharge de travail,
- Des porteur.euses d'actions qui se sentent parfois démuni.es pour aller mobiliser les agent.es.

Au vu de ce bilan, le prochain plan d'actions sera en lien plus étroit avec le rapport égalité. Ainsi, le rapport égalité permettra de faire chaque année un bilan du plan d'actions, offrant un suivi annuel, et proposera des nouvelles actions à mettre en place pour l'année à venir.

Le prochain plan d'actions proposera 4 axes et plusieurs objectifs dans chaque axe. Des actions pourront ensuite être déclinées dans chaque direction ou service selon un objectif visé.

b) Le partenariat avec la Coordination linguistique

La coordination linguistique intègre la réflexion de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, l'apprentissage du français est un vecteur d'émancipation qui concerne de nombreuses ivryennes. Les objectifs de cet apprentissage sont la reprise d'études, l'accès à des formations professionnelles, l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement socio-éducatif (l'éducation des enfants).

La coordination linguistique participe et met en place des actions et projets dans la perspective de lever les freins de l'insertion sociale et professionnelle des ivryen.nes allophones (personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve). Elle travaille en collaboration avec les associations et structures de formation de français du territoire afin de recenser les besoins non-couverts et animer le réseau de partenaires. Les données et constats ci-dessous ont été collectés auprès des associations partenaires et lors des permanences linguistiques.

Les freins à l'accès à la formation linguistique de français des femmes à Ivry

Globalement, si on prend en compte les motifs déclarés par les personnes en recherche d'une formation linguistique de français à Ivry, les principaux freins pour une entrée en formation sont le besoin d'un mode de garde des jeunes enfants et les horaires des cours à adapter à une vie de famille et/ou professionnelle. Si on met en lumière ces données, on constate que ces déclarations sont en très grande majorité faites par des femmes. Elles rencontrent donc plus de difficultés à intégrer une formation de français que les hommes.

Par ailleurs, une autre donnée appuie la précédente : la majorité des apprenants.es inscrits.es en cours du soir sont des hommes. Certains groupes sont d'ailleurs composés uniquement d'hommes.

En regardant plus en détails, lors des permanences linguistiques et des sessions d'inscription, la plupart des femmes cherchant des cours de français ne s'inscrivent pas à des cours commençant après 16h. Les raisons sont les suivantes : le sentiment d'insécurité dans l'espace public sur le trajet cours-domicile, le besoin d'aller chercher les enfants à l'école, de les accompagner aux activités extrascolaires et la priorisation des tâches ménagères et de la garde des enfants à leur domicile.

Pour répondre à ces facteurs d'inégalité entre les femmes et les hommes, la coordination linguistique a mis en place une garderie éphémère en partenariat avec la scoop E2S avec des places réservées aux familles inscrites à l'atelier socio-linguistique (ASL) « Pré Emploi » à Ivry Port depuis 2020, puis à l'ASL « Ma grossesse en Ile-de-France » à la maison de quartier Petit-Ivry depuis 2021.

L'objectif étant de proposer un accueil collectif des jeunes enfants, en âge de la marche et jusqu'à 4 ans, pour permettre aux familles ayant des besoins linguistiques en français de participer aux ASL deux matinées par semaine et de libérer du temps pour les démarches administratives. Des places d'urgence sont réservées aux enfants des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Ce dispositif a été étendu à la maison de quartier Monmousseau Verollot en octobre 2023 pour expérimentation au vu des besoins exprimés par les familles, confirmant ainsi la pertinence du dispositif.

Aussi, un atelier socio linguistique « Interculturalité » a démarré en octobre 2023 à la maison de quartier Monmousseau en parallèle des séances de soutien scolaire animées par l'équipe de la maison de quartier. L'ASL se déroule de 16h45 à 18h15, pendant que les enfants des participantes sont au soutien scolaire. Le projet pédagogique est de créer des outils ludiques pour favoriser les échanges interculturels entre les participantes et les enfants inscrits.es au soutien scolaire puis de présenter ces outils aux autres personnes fréquentant la maison de quartier.

En parallèle, des ateliers de conversation en français accueillant parents et enfants se poursuivent depuis 2022, notamment les ateliers de conversation et lecture à voix haute de la maison de quartier Centre-Ville Gagarine et de l'association GERMAE. Ces ateliers permettent aux familles d'apprendre la langue mais également de partager un moment d'échanges en français avec leurs enfants.

L'atelier socio linguistique Pré Emploi, mis en place depuis 2018 par la coordination linguistique et Première Urgence Internationale, est désormais porté par Andragogia Association et la coordination linguistique. Cette formation linguistique à visée professionnelle a été construite autour des souhaits et besoins des personnes accueillies en permanences linguistiques, à savoir : communiquer en français, être autonome dans ses démarches d'insertions sociale et professionnelle, accéder à une

formation professionnelle pour monter en compétences. En sachant que 70% des travailleurs.ses pauvres en France sont des femmes (source Enquête emploi, INSEE, 2020) et que les femmes immigrées parlant peu ou pas le français mettent plus de temps à accéder à un premier emploi que les hommes dans le même cas (source : L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi, INSEE, 2018), nous pouvons en conclure que la vocation de la coordination linguistique à favoriser l'accès à la formation linguistique des publics allophones rejoint la lutte contre les inégalités femmes hommes.

Soulignons également la puissance de ces femmes qui, en plus de la charge mentale de l'agenda familial, des démarches administratives lourdes du droit de séjour et de résidence des étrangers, la barrière de la langue et l'intégration des codes socioculturels du pays parmi d'autres problématiques sociales, intègrent une formation plusieurs heures par semaine sur plusieurs mois pour pouvoir réaliser leurs projets et s'épanouir dans la société dans laquelle elles vivent.

L'égalité du côté des accompagnants.es

Afin de mieux outiller les agents.es et professionnel.les des acteur.ices du territoire, la coordination linguistique a suivi une formation organisée par l'ADRIC « Intégrer les questions d'égalité femmes-hommes et de laïcité auprès des primo-arrivants.es ».

Nous avons également organisé une formation à destination des formateur.ices FLE, en partenariat avec l'École des Droits Humains et de la Terre, « Les fondamentaux de l'éducation aux droits humains - Aborder les valeurs de la République grâce à un détour par les droits humains en classe de FLE adultes ».

Par ailleurs, la totalité des responsables de structures de formation qui travaillent avec la coordination linguistique sont des femmes. 80% (pas de chiffres exacts) des bénévoles formateur.ices des 8 associations partenaires animant des formations de français sur Ivry sont des femmes.

c) Le service de prévention et lutte contre les incivilités et l'intégration de la lutte contre les violences à l'égard des femmes dans le cadre du CLSPD

Depuis 2016, l'axe des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales est l'un des quatre axes de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette année toute la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance a été retravaillée et une nouvelle stratégie a émergée. Un axe de cette stratégie est dédié à la prévention des violences conjugales et intrafamiliales et au renforcement de l'aide aux victimes et de nombreuses actions vont dans le sens d'une amélioration de la prise en charge des victimes.

En outre, pendant ses interventions dans l'espace public et en milieu scolaire, le service Prévention et Lutte Contre les Incivilités veille à sensibiliser les ivryen.nes de tout âge à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences. Ainsi, le secteur Médiation mène des interventions dans les établissements scolaires – de la primaire au lycée. Les équipes pédagogiques soulèvent

régulièrement cette problématique, les agent.es se forment de plus en plus sur ces questions afin d'affiner leurs actions.

En outre, le secteur peut être amené à suivre des situations individuelles de jeunes en cas de violences intrafamiliales. Le responsable est un membre du réseau de professionnel.les travaillant sur les violences intrafamiliales et le service peut faire le lien avec la Police nationale ou l'ASE sur certaines de ces situations.

Par ailleurs, ce service de part le coeur de ses missions est très présent sur l'espace public, ainsi, la présence d'agent.es en uniforme sur l'espace public (médiateurs et médiatrices sociaux, ASVP, agent.es de proximité, gardien.nes de parc et cimetières) peut contribuer à réduire le sentiment d'insécurité éprouvé par les femmes dans l'espace public et donc à rééquilibrer l'occupation de l'espace public entre femmes et hommes

Ivry est l'une des premières villes à avoir mis en place l'application Garde ton Corps-UMAY. Dotée d'un système de géolocalisation, celle-ci vise à sécuriser les déplacements extérieurs en signalant facilement un danger éventuel à des contacts de confiance. La convention avec l'application UMAY a été renouvelée en 2023.

Elle indique aussi des « safe places », lieux sécurisés proches. Une trentaine d'entre eux ont déjà été répertoriés sur la commune, allant de la pharmacie au supermarché en passant par le restaurant ou les services publics.

Des sensibilisations sont menées chaque année à l'utilisation et à l'usage de l'application UMAY. Cette année, les équipements culturels ont été sensibilisés dans l'optique de devenir « safe places », suite à ces sensibilisations, plusieurs nouvelles « safe places » ont été répertoriées. Les Maisons municipales de quartier et l'ensemble des équipes du service Prévention et lutte contre les incivilités ont été sensibilisées les années précédentes ainsi que l'ensemble des « safe places ». Ces sensibilisations se poursuivront les prochaines années.

Une campagne de Communication sera relancée afin de sensibiliser à nouveau l'ensemble des habitant.es à l'usage de cette application.

d) Les actions dans le cadre des Maisons municipales de quartiers

Les Maisons de quartier agissent pour l'égalité femmes-hommes à travers des actions spécifiques (8 mars, 25 novembre), mais aussi par des animations socio-culturelles qui luttent tout au long de l'année contre l'isolement et les violences.

Les Maisons de quartier jouent un rôle de renfort et de relais majeur, un véritable mouvement de solidarité s'est construit autour des Maisons de quartier pour informer, aider et accompagner les plus fragiles.

D'une manière générale, toutes les Maisons de quartier font le constat d'une très forte fréquentation de femmes. Par conséquent, elles créent une certaine solidarité entre les femmes, ce qui peut favoriser l'égalité à travers des groupes de paroles et de la sensibilisation. Par exemple,

toutes les Maisons de quartier proposent des activités en lien avec la lutte contre les discriminations et de la documentation sur les violences faites aux femmes. De même, certaines référentes familles font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La surreprésentation des femmes au sein des Maisons de quartier questionne toutefois l'absence de mixité concernant la prise en charge de la vie de famille et de la vie de quartier. Pour ne pas réactiver des stéréotypes de genre et aller vers une égalité réelle, les Maisons de quartier cherchent à redéfinir la place des hommes et des pères de famille au sein de leurs animations socio-culturelles. Pourtant, les interactions entre la sphère privée et la sphère publique qui se jouent dans les Maisons de quartier sont encore marquées par une répartition des rôles genrés. Les référentes familles sont toutes des femmes, ce qui prouve l'ancrage des femmes dans la sphère familiale dans les mentalités. De la même manière, les bénévoles qui s'investissent le plus dans la vie des quartiers sont souvent des femmes.

Si la fréquentation genrée précise de chaque activité n'est pas connue à ce jour, les animations regroupent plus de femmes que d'hommes. A travers des temps d'échange entre femmes, ces activités rompent avec l'isolement en créant de la solidarité et du lien entre elles.

Les Espaces Publics Internet (EPI) constituent une exception dans toutes les maisons de quartier car ils sont majoritairement fréquentés par des hommes.

Maison de quartier Petit-Ivry

Composition des usagè.res

La Maison de quartier du Petit-Ivry note une fréquentation majoritaire des femmes par rapport aux hommes.

Quelques données concernant la participation aux ateliers et évènements de la maison de quartier :

- Permanence de suivi social : 45 femmes et 2 hommes (le nombre de femmes a presque doublé depuis l'année dernière),
- Prévention santé (ligue contre le cancer) : 18 femmes,
- Groupe de soutien à la parentalité : 35 femmes,
- Groupe de parole : 29 femmes,
- Atelier faire plait : 16 femmes,
- Atelier couture : 23 femmes,
- Zumba : 27 femmes,
- Commissions familles : 18 femmes, 10 filles et 5 garçons,
- Eveil musical : 35 femmes, 26 filles, 2 hommes et 13 garçons,
- Pas à pas : 15 femmes, 10 filles et 5 garçons, 2 hommes,
- En jeux : 18 femmes, 25 filles, 11 garçons et 1 homme,
- Atelier théâtre : 12 femmes,
- Cuisine du monde : 24 femmes,
- Fitness : 22 femmes,
- Anglais : 9 femmes, 11 filles, 3 garçons,
- Atelier théâtre TQI : 13 femmes,

- Animations et sorties vacances : 545 femmes, 197 filles, 144 garçons, 43 hommes,
- Octobre rose : 13 femmes, 2 filles,
- Semaine bleue : 15 femmes, 2 filles.

Ces données sont non équivoques quant à la participation des femmes et leur fréquentation grandement majoritaire de la Maison de Quartier, de leur investissement quant aux démarches sociales, familiales, et de proximité.

Composition de l'équipe

L'équipe de la maison de quartier est plutôt mixte se composant de:

- 2 femmes (référente famille et coordinatrice animation globale),
- 4 hommes (1 directeur, 1 agent d'accueil, 1 agent administratif et 1 responsable des espaces publics internet),
- Des agent.es vacataires (2 femmes et 2 hommes),
- Des bénévoles : 7 écrivains publics (1 homme et 6 femmes) et 6 bénévoles (femmes) pour d'autres tâches,
- l'Equipe des sports est tenue par 4 hommes (un gardien et 3 agents techniques).

Les projets de la maison de quartier

La Maison de quartier met en place plusieurs projets en faveur de l'égalité :

- ATELIER CAFE SEXO : sur 4 séances, 10 femmes y ont participé, aucun homme.
- CHANT : projet mené en partenariat avec le Hangar d'Ivry et l'artiste Samira BRAHMIA. Les femmes du quartier s'expriment à travers le chant et la musique. Une représentation a eu lieu à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un album est en cours de production autour des recettes du monde. (Participation : 14 femme).
- LOISIRS CREATIF : à raison d'un atelier par mois, un groupe de séniors se retrouve autour d'une animation menée par une bénévole à découper, coller, imaginer des choses pour soi ou pour faire plaisir aux autres. (Participation : 16 femmes, aucun homme).
- THEATRE : Organisé tous les mardis (hors vacances scolaires), le théatre est un moyen d'expression et de liberté pour un groupe de femmes qui, au fur et à mesure, se sent pousser des ailes et le résultat : deux pièces de théâtre sur des thèmes tels le harcèlement et les violences faites aux femmes. La participation au festival d'Avignon. (Participation : 20 femmes et 3 hommes).
- BLA BLA THE : à raison d'une fois par semaine, autour de différents thèmes:, grande broderie, les vertus de l'argile. Ce temps de partage et de convivialité permet aux femmes de se poser et d'échanger,de proposer des sorties et des ateliers à thème. (Participation : 30femmes).
- CULTURE DU CŒUR : La maison de quartier Petit Ivry souhaite permettre aux habitant.es du quartier qui n'ont pas les moyens de sortir au théâtre, cinéma, musées etc… de profiter de ce

dispositif qui œuvre pour permettre un égal accès pour tous et toutes aux pratiques culturelles et sportives. (Participation : 21 femmes et 12 hommes).

- GROUPE DE PAROLE : 3 rencontres ayant pour visée de libérer la parole, se lâcher et surtout partager quelque chose avec les autres. En présence de spécialistes (psychologue et thérapeute) de l'association TAM avec qui l'équipe de la maison de quartier travaille à l'année autour des thèmes (la violence faite aux femmes, l'égalité homme-femme etc..). (Participation : 20 femmes).
- LES BELLES PERSONNES : Recueil de belles paroles en musique pour une restitution ayant eu lieu le 10 décembre à Antoine Vitez. (Participation : 18 femmes et 2 hommes).
- SPORT POUR ELLES : 1 fois par semaine (hors vacances scolaires) des séances de sports destinées spécifiquement aux femmes ont été mises en place. (16 femmes).
- PROJET EMBELLISSEMENT DE LA PLACE JEAN PERRIN : Répartis sur les mois de juin, juillet et septembre, des ateliers de fabrication de mobilier urbain et la réalisation d'une fresqu'iles avec le collectif NRP. Installation d'une bibliothèque de rue et d'un espace jardin. Réalisation de fresques sur les murs de la placette et à l'entrée des immeubles par deux artistes peintres bénévoles 'Nacera et Xavier). (Participation : 6 femmes, 12 filles, 8 garçons et 5 hommes).
- TENNIS DE TABLE :Une fois par semaine, un groupe d'habitants se retrouve tous les vendredis à la maison de quartier autour de cette activité. Moment de détente et de partage. (Participation : 6 femmes et 4 hommes).
- ATELIER PEINTURE/ADULTES : 1 fois par mois, ces ateliers ont été organisés avec l'artiste peintre bénévole Nacera. (Participation : 8 femmes).
- VELO-ECOLE : 2 fois par mois, activité réalisée en partenariat avec l'association Mélo-cycles. (Participation : 8 femmes).
- PERMANANCE D'ECOUTE : L'association TAM assure, une fois par mois (à raison de 4 rendez-vous de 1h par personne), une permanence d'écoute pour ceux qui en éprouvent le besoin. C'est 100% des femmes qui en ont profité pour l'instant. (Participation : 34 femmes)
- JARDIN'AGE et embellissement du quartier : A raison d'une fois par semaine, un collectif de bénévoles (habitant.es du quartier), qui ont la main verte, entretiennent l'espace jardin au-devant de la maison. D'autres projets sont à réfléchir à l'échelle du quartier. (Participation : 6 femmes et 3 hommes).

En outre, la Maison de quartier s'investie lors des journées internationales telle le 8 mars (lutte pour les droits des femmes) et le 25 novembre (pour l'élimination des violences faites aux femmes) :

Projets organisés autour du 8 mars :

- La grande broderie
- Exposition photographique et lecture de textes féministes
- Projection débat « women senstour »
- Atelier de bien être
- Concert de musique avec la chorale du Petit Ivry

Participation de 286 personnes dont 158 femmes et 128 hommes.

Projets organisés autour du 25 novembre :

Les projets autour de la journée pour l'élimination des violences faites aux femmes sont travaillés tout au long de l'année avec l'ensemble des habitant.e.s. La Maison de quartier Petit Ivry a constaté qu'une majorité de femmes participent aux ateliers et événements qui traitent de ce sujet.

Le 21 novembre : corbeille à images sur le harcèlement (12 femmes présentes)

Le 25 novembre : (29 personnes présentes dont 21 femmes, 4 filles, et 4 garçons).

- Réalisation d'affiches avec le collectif *Ne Rougissez Pas* sur le harcèlement.
- Une exposition de ce travail du 25 /10 au 22/11 à la Tracterie.
- Deux groupes de paroles proposées par l'association TAM (jeunes et adulte) et un buffet de convivialité proposé par l'association Cui&Cou.
- Rassemblement devant la Mairie d'Ivry sur seine.

Les associations qui fréquentent la maison de quartier :

- Cui&cou: propose régulièrement des ateliers de couture et cuisine, cette association est gérée par 3 femmes et compte 15 adhérent.es dont un homme.
- Les tambours d'Ivry : un atelier proposé les vendredis avec une participation régulière d'une dizaine d'enfants (mixte) et d'une vingtaine d'adultes (majorité de femmes).
- Proxite : tous les mercredis et jeudis des binômes d'élèves et tuteur.rices se retrouvent pour du soutien scolaire (public et enseignant.e mixte)
- Germae: tous les lundis et mardis des ateliers d'apprentissage du français avec 15 personnes (avec une majorité de femmes).
- Racontez voir: des ateliers de contes proposés tous les mercredis, gérée par une femme et un homme et une dizaine d'adhérents.
- Agir pour le futur : développer des actions pédagogiques en direction des jeunes à travers des ateliers ludiques, association gérée par 3 femmes.
- Les nounous formidables, association gérée par les assistantes maternelles du quartier.
- La Symphonie des cigales, association gérée par les assistantes maternelles du quartier

Maison de quartier Centre-ville Gagarine

Composition des usagè.res

C'est une grande majorité de femmes qui fréquente la Maison de quartier au quotidien, 69 % de femmes pour 31 % d'hommes.

La présence d'hommes a légèrement augmenté et elle a par contre évolué dans la typologie de fréquentation. Avant la présence des hommes était plus ponctuel, lors des sorties ou d'événements. Désormais les usagers ont intégrés des ateliers réguliers en particulier pour la rentrée 2023-2024.

Les ateliers cuisine, yoga, ASL, sophrologie et sport qui habituellement étaient fréquentés uniquement par des femmes sont aujourd'hui mixtes, avec au moins la présence d'un homme. On constate par ailleurs, que désormais quasiment l'ensemble des ateliers et évènements sont mixtes. Même les activités en direction des parents qui étaient essentiellement fréquentées par les mères, aujourd'hui sont aussi fréquentées aussi par des pères, et un certain nombre de pères viennent récupérer les enfants qui participent à l'aide aux devoirs.

De plus, même la proportion d'hommes bénévoles de la maison de quartier a augmenté. Parmi les bénévoles, la part d'homme qui a augmenté à 20 %.

En revanche, la fréquentation n'a pas changé concernant les enfants, elle est équivalente (51 % de filles pour 49% de garçons).

Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes

La Maison de quartier a mis en place, à la demande d'usagères, un collectif « droits des femmes » septembre 2022. Des temps de rencontres ont démarré en fin d'année 2022 et se sont poursuivies en début 2023. Sur les 26 personnes inscrites, seulement un petit groupe de 5 personnes a poursuivi les rencontres et se sont engagées dans un projet partenarial avec l'association Femmes Solidaires et la Maison des femmes d'Ivry sur seine. Ce partenariat nous a permis de travailler collectivement sur un projet d'exposition d'affiches crée par le collectif, le but de l'action était de dénoncer des stéréotypes de genre et apporter des éléments de débat. Pour les réalisations des affiches, les deux groupes ont participé à 8 séances, pour construire une thématique commune et créer des affiches à l'aide de coupure de journaux. Ces ateliers ont donné lieu à une exposition et un vernissage le 10 mars. L'exposition a été accompagnée d'un débat avec les habitant.es.

Projets de sensibilisation contre les violences faites aux femmes

La maison de quartier a organisé comme chaque année un événement de sensibilisation autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Une mobilisation a été faite pour rejoindre le rassemblement le 24 novembre devant la mairie, à l'occasion du femmage 2023 organisé par Femmes Solidaires et Les Bergers. 4 personnes de la MDQ se sont déplacées suite à cette mobilisation.

Le 22 novembre, la maison de quartier a proposé une formation sur la thématique « Combattre le sexisme par l'éducation ». La mobilisation a été très difficile, le créneau du mercredi après-midi n'était peut-être pas le plus adapté. La maison de quartier avait proposé une animation pour les enfants à partir de 6 ans en lien avec la thématique, mais les parents n'ont pas montré un fort intérêt. Seulement 5 adultes avaient accepté de participer. Malheureusement, l'intervenante a eu un empêchement et l'action a été annulée. Pourtant, quelques semaines plus tard, une femme du quartier s'est confiée à deux membres de l'équipe sur sa situation de violences conjugales. Elle a dit que grâce à l'affiche de l'événement, elle avait compris qu'elle pouvait trouver de l'aide auprès de l'équipe, un accompagnement a été mis en place.

Par ailleurs, une affiche du 3919 et des plaquettes d'orientation relatives à la lutte contre les violences au sein du couple sont toujours présentes dans les locaux de la maison de quartier et une nouvelle installation, dans le hall d'accueil, a vu le jour : « le violentomètre » pour sensibiliser et alerter sur les comportements violents au sein du couple.

Les actions portées par la maison de quartier permettent :

- de visibiliser les femmes
- de valoriser les femmes (usagère de la maison de quartier)
- de sensibiliser à l'égalité
- de réfléchir à comment agir collectivement

Maison de quartier Ivry-Port

En octobre 2023, ce sont près de 1630 personnes, soit plus de 480 familles, qui sont inscrites au sein de la structure. Parmi les personnes inscrites à la structure, avec une implication et un engagement plus ou moins fort, nous comptons plus de 750 filles ou femmes, dont plus de 415 adultes.

Au-delà des inscrit.es, ce sont majoritairement des femmes qui prennent leurs places dans la maison de quartier. Cette répartition est encore plus marquante en termes d'engagement réel et quotidien avec une immense majorité de femmes.

Comme expliqué sur les précédents rapports égalité, la présence statistique et physique beaucoup plus importante de femmes peut s'expliquer avant tout par un espace public très masculin sur le quartier.

Lors du diagnostic de territoire pour la préfiguration de la maison de quartier en 2016, les éléments recueillis faisaient ressortir comme espaces de vie principaux d'une partie des femmes du quartier le centre commercial, les écoles et les (trop peu nombreux) parcs du quartier. Cet élément a tendance à bouger légèrement en fonction des lieux du quartier.

L'ouverture de la maison de quartier a pu être vécue comme un espace de rencontre, de partage, d'expression et d'émancipation.

Les horaires d'ouverture de la structure, sur des horaires de travail assez « classiques », impactent également sur une présence beaucoup plus forte des femmes, dans un quartier au sein duquel les femmes travaillent encore beaucoup moins que les hommes.

Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes

Nous travaillons depuis l'ouverture de la maison de quartier en 2017 à ce que cet espace encourage les femmes du quartier à prendre du temps pour elles, en levant les freins qu'elles peuvent rencontrer dans d'autres lieux, comme par exemple la garde d'enfants.

Afin de poursuivre cette dynamique que nous menons au long court, plusieurs ateliers sont réfléchis pour favoriser la rencontre et l'expression des femmes du quartier.

Les ateliers

- *Sans tabou*

Le groupe de parole Sans Tabou a débuté en 2018 d'une volonté d'un groupe de femmes du quartier de pouvoir échanger autour des questions de la maternité. La maison de quartier a donc mis en place un groupe de parole, avec une régularité d'une fois par mois avec la sage-femme sexologue Alice Rocq-Havard. Ces temps d'échanges ont permis l'édition d'un livret courant 2019 intitulé *Sans Tabou.*

Ce groupe de parole continue de se réunir depuis, avec la volonté de faire évoluer les formes de rendus. Sur l'année 2022, le projet *Volume* avec le *Collectif Ne Rougissez Pas* a permis de faire vivre ces paroles à travers un court-métrage. Ce sont entre une dizaine et une quinzaine de femmes qui participent à ces temps d'échanges aujourd'hui.

Entre-temps, une association s'est créée à partir de ces temps d'échanges pour aborder les questions liées notamment à l'excision.

- *Volume*

En 2021, un premier volet de ce projet avait été réalisé avec un groupe de femmes, autour d'un travail de découverte de l'objet livre et d'édition d'un calendrier, de portraits de femmes, etc.

Ce projet avait été alimenté par des rencontres à la médiathèque, dans les locaux d'une illustratrice, à la librairie Envie de lire et aux archives municipales.

En 2022, le deuxième volet était réfléchi à partir de l'outil vidéo, avec la réalisation d'un court métrage qui s'appuie sur les paroles qui ressortent du groupe de parole Sans Tabou. Le théâtre El Duende a participé à ce projet avec tout le travail de répétition et de mise en scène de ces dernières, qui apparaissent donc dans le court-métrage intitulé Bouts Tabou.

Sur cette année 2023, le troisième volet du projet Volume va s'orienter autour de la création de Podcasts audios.

- *Danses orientales*

A la suite d'ateliers de danses orientales mis en place à partir de 2017 au sein de la maison de quartier Ivry-Port, le spectacle *Nous, Cléopâtre* a vu le jour fin septembre 2022, avec une représentation au théâtre d'Ivry Antoine Vitez.

Ces ateliers et ce spectacle ont l'objectif de « favoriser la confiance en soi et l'émancipation, d'encourager une expression personnelle et collective à travers la danse et permettre aux femmes de prendre leur place dans l'espace public ».

Suite à ce spectacle, une dynamique forte s'est réinstallée sur les ateliers du jeudis soir avec un groupe de 13 femmes aujourd'hui.

Un nouveau spectacle est en réflexion en cette fin d'année 2023, pour potentiellement voir le jour en 2024.

- *Remise en forme / Sport pour elles*

Les ateliers « Sport pour elles » existent à la maison de quartier Ivry-Port depuis 2017. Ces ateliers ont été réfléchi avec la direction des sports, initialement pour favoriser la pratique sportive aux personnes les plus éloignées de la pratique sportive, aux personnes ne s'autorisant pas cette pratique. Et ce quelle qu'en soit la raison.

Depuis, les envies autour de la pratique sportive au sein de la maison de quartier nous semble avoir évolué et nous pensons donc cette pratique différemment.

Pour cette année 2023, nous avons réfléchi à la mise en place de cycles, afin de donner une dynamique différente à cet atelier. Ce sont 5 cycles qui sont mis en place pour cette année 2023-2024, avec une alternance entre de la remise en forme, du cardio boxing et du pilate.

En Octobre 2023, c'est un groupe de 16 femmes qui participent à cet atelier. Une vingtaine de femmes y ont pris part sur l'ensemble de l'année 2023.

- *Projet photo*

Début 2019 ont débuté des ateliers de photographie à partir de la maison de quartier Ivry-Port, en partenariat avec le Collège International de Photographie du Grand Paris. La volonté était de créer un nouvel espace de réflexion et de réflexion collectif pour les habitants du quartier à partir de l'outil photographique. Cet espace animé par la photographe Hortense Soichet a été vite approprié par des femmes qui ont voulu explorer le quartier, le découvrir d'une nouvelle façon. Ces déambulations ont permis de prendre conscience de l'évolution du quartier, mais aussi de poser une réflexion sur leur place de femmes sur cet espace public.

Ces ateliers ont donné lieu à la sortie en octobre 2022 du livre *Hier, on est sorties faire des photos,* présenté début octobre 2022 à la maison de quartier Ivry-Port. Des ateliers ont repris au printemps 2023, mais ceux-ci s'arrêtent provisoirement, faute de financements.

Cette dynamique se poursuit malgré tout à travers le collectif « Penser l'urbain par l'image » dont fait partie Hortense Soichet.

- *Garderie Ephémère*

La maison de quartier Ivry-Port accueille depuis 2020 une garderie éphémère, portée par la SCOP e2s, en parallèle d'ateliers sociolinguistiques. Ce système de garde d'enfants a été réfléchi pour favoriser la prise de temps pour des parents pour prendre des cours de français ou pouvoir réaliser des démarches administratives.

Très concrètement, le quotidien nous montre que l'immense majorité des bénéficiaires de ces créneaux sont des femmes, des mamans qui peuvent sur ces créneaux (2 matinée par semaine / 12 enfants par créneaux / 2 cessions par an) se libérer de leurs rôles pour prendre du temps pour elles.

Les problèmes de garde restent dans l'ensemble un vrai frein à la participation, l'implication et l'engagement de femmes dans leur quotidien.

Les évènements

- *Journée internationale de lutte pour les droits des femmes – 8 Mars*

Pour ce 8 mars 2023, la maison de quartier Ivry-Port s'est inscrite dans un évènement porté par l'association Femmes Solidaires, avec un partage de chants féministes, avec les Bergers en Scène à travers des scénettes autour des droits des femmes et l'association Ensemble Al-Alima avec une représentation chorégraphique de danse orientale.

Dans le cadre de cette journée, la maison de quartier Ivry-Port a également co-organisé avec la Médiathèque, l'association Ne Rougissez Pas et Hortense Soichet une rencontre à la médiathèque pour partager le court-métrage *Bouts Tabou* et le livre *Hier, on est sorties faire des photos.*

- *Octobre rose*

Pour ce mois de prévention et de lutte contre le cancer du sein, la Maison de quartier a participé au temps fort organisé par la municipalité le samedi 14 octobre. Participant à la fois aux réunions avec le CMS, porteur du projet, nous avons mobilisé un groupe de femmes pour participer à la marche et au rassemblement devant la Mairie. Nous avons également assisté à la pièce de théâtre La constellation du Cancer mis en scène et joué par Mary Tahra.

- *25 novembre*

Autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, qui a lieu le 25 novembre, nous organisons cette année un ciné débat à destination des enfants le mercredi 29 novembre avec l'intervenante Asli Ciyow. L'objectif est d'étudier l'impact des images du cinéma sur la construction des stéréotypes masculins et féminins, et montrer comment, en partant d'un "simple" stéréotype, cela peut mener à des violences faites aux femmes, aux garçons et aux filles et aux enfants.

Nous participons également, avec un groupe d'habitant.e.s, au rassemblement Femmage organisé par Femmes solidaires d'Ivry le vendredi 24 novembre au soir devant la mairie, ainsi qu'à la marche organisée par Nous Toutes le samedi 25 novembre.

- *Exposition Les décodeuses du numérique*

Dans le cadre des Rendez-vous des sciences en juin 2023, la Maison de quartier a accueilli pendant une semaine une exposition dirigée par le CNRS inspirée du livre du même nom. Grâce à 12 portraits de chercheuses, enseignante-chercheuses et ingénieures, l'exposition brise les stéréotypes qui dissuadent les femmes de s'engager dans les filières scientifiques.

Le parcours était libre, installé depuis l'entrée de l'accueil jusqu'aux salles d'animations.

Une visite avec le collège Molière était prévue mais elle n'a pu se faire faute de disponibilité.

Une démarche à long terme

La maison de quartier Ivry-Port s'engage depuis sa préfiguration à l'été 2016 à lutter contre toutes les inégalités et discriminations envers les femmes. C'est un enjeu majeur des différents projets

sociaux qui ont existé depuis 2016 ; enjeu qui se retrouve à la fois dans un objectif très précis autour de la lutte contre les inégalités, mais aussi sur des enjeux de parentalité et de bien-être des parents avec beaucoup de temps ciblés « adultes », des temps d'échanges et des espaces de réflexion et d'expression collective à travers la pratique culturelle.

Si ces derniers espaces ne sont pas ciblés « pour lutter contre les inégalités femmes-hommes » dans le projet social de la maison de quartier, les fréquentations de la structure exprimées précédemment montre une forte présence féminine et donc des expressions orientées autour de leurs sujets du quotidien, en tant que femmes.

Maison de quartier Monmousseau

Une forte prédominance féminine a été constatée au sein de la maison de quartier Monmousseau, avec une participation remarquable de 90% de femmes lors des activités et événements.

Cette représentation majoritairement féminine témoigne de l'engagement actif des femmes au sein de la maison de quartier particulièrement lors des activités axées sur la parentalité et les événements familiaux.

Cependant, une évolution significative est observée à l'Espace Public Internet avec 60% d'hommes et 40% de femmes.

Les permanences écrivains publics augmentent également la présence des hommes, avec 30% de rendez-vous. Il convient également de souligner que les 6 écrivaines publiques de notre structure ne sont que des femmes.

La présence des jeunes de 15 à 25 ans s'illustre par une distribution égalitaire entre les sexes.

Activités séniors

Une première présence significative de 3 hommes est notée dans les activités séniors et sportives marquant une étape importante dans la création d'un environnement inclusif.

Activités sportives

Une présence majoritaire des hommes est constatée au niveau du collectif Ping-Pong avec 90% de joueurs masculins.

Cependant, les cours de Pilates, dévoilent une représentation exclusivement féminine, avec une présence de 20 femmes par cours.

Projets en faveur égalité femmes hommes

La maison de quartier Monmousseau continue de s'investir dans les initiatives pour mettre en avant l'investissement et l'émancipation des femmes du quartier.

Plusieurs projets concordant sur les dates des journées internationales (8 mars, 25 novembre) ont été réitérés et connaissent toujours la même popularité :

Journée contre les violences faites aux femmes le samedi 26 novembre 2022 avec une présence 20 personnes.

« Emploi pour elles » ayant eu lieu le jeudi 9 mars 2023 a généré une présence de 70 personnes.

Un soutien dédié a été fourni à des femmes en situation précaire, les guidant vers un parcours d'engagement qui a abouti non seulement à leur implication bénévole, mais également à leur intégration en tant que salariées, témoignant ainsi du succès de notre accompagnement.

Séjours

4 séjours ont été organisés cet été :

- 2 séjours familles avec chacune composées de 4 familles dont 3 monoparentales
- 2 séjours séniors intergénérationnels : le premier groupe était constitué de trois séniors accompagnés d'une famille monoparentale comprenant des enfants atteints du spectre de l'autisme, tandis que le deuxième groupe était composé de trois séniors accompagnés de deux familles monoparentales.

Réunion préparation fête de quartier

1ère réunion 7 juin 2023 : 15 personnes dont 8 femmes et 7 hommes.

2ème réunion 22 juin 2023 : 17 personnes dont 10 hommes et 7 femmes.

e) Les actions dans le cadre des comités de quartier

Le comité de quartier est un espace d'échange, de réflexion et d'information, dédié à la construction de projets entre la Ville (élu.es et administration) et les habitant.es qui le désirent. Ivry dispose de six comités de quartier. Dans leurs activités, les référent.es exercent un rôle en faveur de l'égalité femmes-hommes notamment en veillant à l'égale participation des femmes et des hommes dans la prise de parole et les sujets traités, en participant à la réflexion de politiques publiques et projets en faveur de l'égalité de genre.

Par ailleurs, les référent.es de quartier utilisent l'écriture inclusive dans leurs supports de communication externe et jouent un rôle de relais pour transmettre aux habitant.es des comités de quartier les informations relatives aux initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations proposées par les services municipaux, notamment celles du Secteur Droits des Femmes et Lutte contre toutes les discriminations.

Les informations présentées ci-dessous se limitent aux réunions et ateliers des comités de quartier. Les référent.es de quartier travaillent aussi sur des réunions informelles avec un large spectre d'habitant.es. Il peut s'agir de rencontres autour des composteurs, de rencontres sur site pour une problématique précise ou encore de parcours avec des parents d'élèves, des fêtes de quartier, etc. Lors de ces activités, il n'y a pas de relevé de statistiques.

Quartier Monmousseau-Vérollot :

- Comité de quartier du 18 janvier 2023 : 20 habitant.es dont 7 femmes
- Balade sensorielle et émotionnelle pour l'installation de bancs à Monmousseau (avec la Culture scientifique) du 2 juin 2023 : 13 participant.es dont 7 femmes
- Atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 7 juin 2023 : 15 participant.es dont 8 femmes
- Comité de quartier du 14 juin 2023 : 8 habitant.es dont 3 femmes
- Deuxième atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 22 juin 2023 : 17 participant.es dont 7 femmes.

Focus sur un projet autour des enjeux relatifs à l'égalité de genre : *la réalisation d'un équipement sportif de cardio-fitness et de cross-fit en accès libre à dimension intergénérationnelle à Monmousseau (Cité Amédée Huon) dont la réalisation est prévue au premier semestre 2024.*

Ce projet est porté par des jeunes hommes du quartier Monmousseau et intègre des pratiques diverses : cardio-fitness, cross-fit, renforcement musculaire, motricité seniors… Il a donc fait l'objet d'une attention particulière des services municipaux en lien avec les porteurs de projet pour convenir à un spectre élargi de pratiques sportives et faciliter une pratique sportive mixte. Néanmoins, ce travail en amont doit s'accompagner d'une attention particulière des services municipaux pour assurer une pleine appropriation de cet équipement sportif par les femmes au travers des activités associatives et municipales. Un premier bilan pourra être tiré en 2024.

Quartier Centre-ville :

Etude urbaine Cœur de Ville :

- Phase n°1 - Collectives du Cœur de Ville du 25 janvier 2023 au Petit-Robespierre « Présentation du diagnostic de l'étude urbaine du Cœur de Ville » + présentation du projet de végétalisation de la Place Voltaire : 60 participant.es dont 35 femmes
- Phase n°2 – Collectives du Cœur de Ville du 24 mai 2023 au Petit-Robespierre « Présentation de scénarii d'aménagement »: 60 participant.es dont 33 femmes.
    - Jury-citoyen du Cœur de Ville – atelier sur maquette mardi 13 juin à l'Espace Gérard Philipe : 15 participant.es dont 9 femmes.
- Phase n°3 - Collectives du Cœur de Ville du 29 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville « Soirée de restitution de l'étude urbaine »: **XX** participant.es dont **XX** femmes (à la date de rédaction de ce rapport cet événement n'a pas encore eu lieu)

Quartier Louis-Bertrand :

- Comité de Fête – Préparation Fête de quartier 2023 : 19 participant.es dont 11 femmes

Focus : Dans le cadre du développement d'une programmation émanant directement des habitant.es, **un cycle d'initiation & découverte** yoga / bien-être sera proposé sur trois matinées en décembre 2023. A l'initiative d'habitantes du quartier, ce projet s'inscrit dans une dynamique collective et sociale d'**appropriation des espaces communs du quartier**.

Cette action a été suggérée par une habitante du quartier et est animée par une habitante de la cité Louis-Bertrand. Avec le partenariat de l'association sportive d'activités de plein air « La Team V », cette activité portée par des femmes du quartier permet l'accès à une **activité sportive de proximité dans un cadre privilégié de confiance**, avec vue sur la Promenade des Petits Bois (salle municipale Louis-Bertrand). Les habitantes expriment le besoin de se réapproprier leur quartier, être plus présent.es dans l'espace public. De plus, la pratique des postures de yoga et des exercices de respiration aident à un mieux-être. Cette initiative pourra donner l'impulsion et l'envie à d'autres de s'approprier davantage leur salle de quartier au quotidien.

Compte-tenu du congé parental d'une agente et de la vacance du poste de référent.e de quartier sur le Petit-Ivry et Ivry-Port, il n'y a pas eu de comités de quartier en 2023 sur ces quartiers.

f) Les actions spécifiques de l'Espace Gérard Philipe

Les expositions :

- <u>Exposition Engagé.es</u>

L'Espace Gérard Philipe a débuté l'année 2023 avec l'exposition sur l'engagement associatif « Engagé.es » qui se tenait depuis le 21 novembre 2022. Pour cette exposition nous avons accueilli 380 personnes entre janvier et mi-avril (147 femmes et 163 hommes).

Cette exposition mettait en valeur des parcours associatifs d'habitant.es de femmes et d'hommes dans une perspective égalitaire.

- <u>Accueil de l'exposition « Histoire de Corps »</u>

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des Femmes, le 8 mars, l'association ivryenne Ne Rougissez Pas a prêté à l'Espace Gérard Philipe une exposition temporaire intitulée « Histoires de Corps » accessible au public de l'Espace. Le livre associé était également mis à disposition des visiteur.rice.s de l'Espace. L'accueil de cette exposition a duré plusieurs semaines et a permis de faire connaitre ce travail auprès d'un large public.

- <u>Accueil d'une exposition « Last Time I Left »</u>

-Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie instaurée le 17 mai et du mois des fiertés LGBTQIA+ (lesbienne, gay, bisexuel, transgenre,

queer, intersexe, asexuel et autres identités de genres ou orientations sexuelles), **l'Espace Gérard Philipe a reçu une exposition intitulée "Last Time I Left" de Tom Kleinberg**.

Ce dernier, photographe et vidéaste, proposait un regard sur les communautés marginalisées et sous-représentées, notamment les personnes racisées et les communautés LGBTQIA+ en Corée du Sud. La découverte du voguing[6] et la Ballroom de Séoul lui a inspiré une série de photographies explorant la réappropriation de l'espace urbain et la transformation de la ville la nuit via une nouvelle iconographie qui remet en question les représentations traditionnelles.

Lors de l'inauguration de cette exposition, le 17 mai 2023, une performance de slam a été réalisée par Adiel. Ce dernier, champion de France de slam en 2020, demi-finaliste de la Coupe du monde en 2021, a proposé une performance en présentant ses textes engagés mêlant poésie et humour sur des sujets comme sa transition de genre, le patriarcat, l'écologie, le chômage ou la retraite. A cette occasion nous avons reçu 108 personnes (60 femmes et 48 hommes).

- Exposition « Tranquille ma ville » sur le bien-vivre ensemble

A partir du 19 avril 2023 l'exposition « Tranquille ma ville » sur le bien-vivre ensemble a fait son entrée à l'Espace Gérard Philipe. L'inauguration a accueilli 85 personnes (42 femmes et 43 hommes). L'exposition a également été l'occasion de valoriser l'action de la Municipalité en faveur de l'égalité Femmes-Hommes avec le déploiement de l'application UMAY, la sensibilisation au bien-vivre ensemble des collégien.ne.s, etc.

- Exposition « Bilan de mi-mandat 2023 »

Le 28 septembre nous avons inauguré l'exposition de bilan mi-mandat retraçant la première partie du mandant. A cette occasion, 65 personnes ont participé à l'exposition (30 femmes et 35 hommes). L'exposition présente également des portraits de femmes et d'hommes, actrices et acteurs de la ville d'Ivry-sur-Seine. Cette inauguration a été suivie par un café des quartiers sur le quartier Centre-ville pour lequel 39 personnes se sont déplacées.

Les animations pédagogiques :

Plusieurs animations pédagogiques ont été programmées en 2023 :

- Ainsi, entre mars et juin 2023, la conteuse Carole Visconti a accueilli plusieurs classes pour une nouvelle animation « contes philo » intitulé « *lois, liberté et conscience* » pour les classes élémentaires. Ses objectifs sont de s'entraîner à penser, construire ensemble une réflexion, savoir écouter et argumenter. Cette animation se fait en 2 séances par classe, espacées d'une semaine. Sur cette période, nous avons accueilli 2 x 9 classes, soit 352 élèves (192 filles et 155 garçons) et 22 accompagnateurs dont 17 femmes.

[6] Le vogue, ou plus souvent le néologisme voguing, est un style de danse urbaine consistant à faire, en marchant, avec les bras et les mains des mouvements qui sont inspirés des poses de mannequins lors des défilés de mode. Le voguing est né dans les années 1970 dans des clubs gays, plus précisément dans les balls fréquentés par des homosexuels et transgenres afro-américains, essentiellement à New York (Source : Wikipédia).

- Dans le cadre de l'exposition « Tranquille ma ville », nous avons travaillé sur le projet d'une cartographie sensible avec la designer sociale, Mathilde Mourier. Ce projet intitulé « DEHORS » rassemble, collecte, donne à voir et porte une vision commune sur l'espace extérieur. Celle-ci s'appuie sur des fondamentaux tels que l'égalité, l'appropriation de l'espace public, la convivialité, la création ou encore l'écologie. Dès juillet 2023, des explorations des quartiers Centre-ville et Louis-Bertrand ont été réalisées avec les enfants des centres de loisirs. La restitution, sous forme de prise de vue ou d'écriture se fera lors de la journée internationale des Droits des enfants par un cheminement depuis l'Espace Gérard Philipe jusqu'à l'Espace Robespierre.

- A partir d'octobre 2023, **l'atelier *Genrimages* avec le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir** a été reconduit avec une ouverture cette année aux élémentaires et plus seulement aux secondaires. C'est la 3ème année que nous travaillons avec le centre sur l'éducation à l'image et ses enjeux. Pour cette année 2023, l'expérience a été renouvelée, avec la « double entrée » : comment lire les images et comment lutter contre les stéréotypes de genre. 26 classes d'élémentaires, de collèges ou de lycées (général ou professionnel) se sont inscrites pour y participer. A la mi-novembre, nous avons accueillis 226 personnes (98 filles et 128 garçons) et 20 accompagnateurs dont 14 femmes. Il nous reste encore 15 classes à recevoir jusqu'à fin décembre.

- L'animation Ivry Le Monde proposé par notre chargé des publics a permis à 11 classes ivryennes de participer à la connaissance de la ville grâce aux cartes et à la photo aérienne que nous avons dans l'espace Gérard Philipe, ce qui représente 188 élèves (88 filles et 100 garçons) et 15 accompagnateurs (dont 12 femmes). 5 classes sont encore prévues jusqu'à la fin de l'année. Globalement, nous avons accueilli autant de filles que de garçons pour ces animations. (378 filles et 383 garçons).

Les initiatives hors exposition à l'Espace Gérard Philipe

- Nous avons aussi organisé **une rencontre-débat autour de la santé des enfants et des troubles neuro-développementaux**, **la sensorialité et la ville** le 30 juin 2023. Cette rencontre visait à aborder la place des enfants et des adultes handicapés dans la ville. Les professionnels dans leurs interventions se sont appuyés sur la parole et l'expérience des familles. Cette rencontre a permis à une multiplicité de familles de faire connaissance et de créer des liens. Un espace pour les enfants atteint de troubles autistiques avait été prévu afin de permettre aux enfants d'avoir un endroit dans lequel ils pourraient se sentir en sécurité. Le bilan a été très positif. 30 personnes ont participé à cette rencontre, 20 femmes et 10 hommes.

- **L'association *Ecole du Logiciel Libre*** a organisé à deux soirées-débats, qui serviront également à annoncer la Fête du Libre 2023 des 18 et 19 Novembre 2023. L'espace Gérard Philipe met à disposition du Logiciel libre son espace et le soutient depuis ses premiers cours, afin de présenter leurs travaux et leurs projets, qui concernent tout le monde, que l'on ait ou

pas des connaissances en informatique. Comme chaque année, l'association organise la fête du logiciel libre en novembre.

- **Programmation autour de l'économie sociale et solidaire :** l'Espace accueillera les 22 et 23 novembre 2023 2 événements relatifs à l'ESS. L'Espace Gérard Philipe met à disposition son espace pour une soirée d'ateliers de l'association « Crois-sens ». Elle porte le projet d'une résidence intergénérationnelle avec des espaces de travail à disposition d'acteurs de l'ESS et des espaces communs, dédiés à développer le bien-vivre ensemble à Ivry-Port. Le 23 novembre prochain, l'Espace accueille toute la journée des actrices et acteurs du textile en transition en partenariat avec le Grand-Orly-Seine-Bièvre.

- Dans le cadre de la programmation de **la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une conférence gesticulée « Princesse Békille et les grands méchants loups »** a été organisée le 05 décembre 2023 à l'espace Gérard Philipe ouverte à tout public, dans le cadre des initiatives faites autour du 25 novembre et de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes mais aussi pour mieux sensibiliser aux violences sexuelles faites aux enfants. Cette conférence retrace le parcours d'une victime d'un pédocriminel à la façon d'un conte de fée « pour plus de paillettes et moins de trauma » et permet d'aborder les thématiques de la pédocriminalité, de la victimologie, de la justice, de l'accès aux soins et surtout de la résilience face à une certaine violence dans les institutions patriarcales.

La fréquentation à l'Espace Gérard Philippe et les outils d'égalité

L'espace a reçu en tout 3058 visiteurs libres (1325 hommes et 1733 femmes) entre janvier et mi-novembre 2023. La fréquentation en termes de genre est assez homogène dans notre espace. Il est également important de noter que des documents relatifs à l'égalité femmes-hommes sont à la disposition du public à l'accueil. Nous avons également à disposition dans l'espace et dans les locaux de l'EGP le violentomètre[7] en évidence, un outil pour « mesurer » si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

g) La vie associative

La défense de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un critère dans l'attribution des subventions municipales aux associations. Cependant, plusieurs associations ont mis en place des actions directes en faveur de l'égalité en 2023.

La vie associative en faveur de l'égalité femmes-hommes repose sur le travail en relais et en réseau d'associations dédiées à cette cause sur le territoire ivryen, principalement Femmes Solidaires, mais aussi le Collectif Ne Rougissez Pas !, La Parenthèse, le CIDFF 94 et Ikambere.

[7] Disponible sur le site de la Ville en plusieurs langues : https://www.ivry94.fr/1990/journee-internationale-pour-l-elimination-de-la-violence-a-l-egard-des-femmes.htm

III. LA DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

La direction des services financiers est une direction support qui peut soutenir, accompagner les différents projets ou démarches en faveur de l'égalité.

Les précédentes années, la Direction des Services Financiers a porté avec le secteur de Lutte contre les discriminations la mise en place du budget sensible au genre.

Le budget sensible au genre

Le budget sensible au genre ou intégrant l'égalité vise à intégrer la perspective de genre à la construction budgétaire, et consiste en l'examen des budgets en fonction de leur impact sur les femmes et les hommes en considérant les inégalités femmes-hommes.

Il s'agit d'intégrer la problématique de l'égalité au processus budgétaire et de favoriser des arbitrages visant à réduire les inégalités au sein des politiques publiques.

Pour rappel, la loi du 4 août 2014 prévoit que l'égalité femmes/hommes doit être appréhendée de manière intégrée. Cela signifie que la question de l'égalité doit irriguer les services de manière structurelle et transversale. Transversale car la question doit concerner l'ensemble des politiques publiques, structurelle car elle doit être prise en compte à chaque étape de la mise en œuvre de la politique publique. Le budget sensible au genre constitue le volet financier de l'approche intégrée de l'égalité.

A Ivry, dès 2018, la Ville a décidé d'initier l'élaboration d'un budget sensible au genre, et a fait figure de pionnière sur cette question en France.

Ainsi, il s'agissait de sensibiliser l'ensemble des directions et services à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers une analyse des choix budgétaires et de leur impact qui se décline de la façon suivante :

- réaliser un bilan des actions existantes en faveur de l'égalité femmes-hommes,
- interroger et analyser les activités municipales et les politiques publiques dans le cadre des débats budgétaires,
- contribuer à l'élaboration du bilan annuel de la Ville en matière d'égalité femmes-hommes,
- envisager des propositions d'actions concrètes dans le cadre d'un travail de la Direction des Services Financiers avec le Secteur Lutte contre toutes les discriminations.

L'approche tri-catégorielle a été retenue : dans le cadre de la préparation budgétaire, il a été demandé à chacun des services municipaux de classer, d'analyser et de commenter leurs actions à travers le prisme du genre et au regard de leur impact supposé sur l'égalité femmes-hommes, selon la nomenclature suivante :

1. Catégorie 1 : l'activité ou action est neutre en termes de genre, elle n'est pas susceptible d'avoir un impact sur l'égalité femmes-hommes (exemples : dépenses diverses de fonctionnement en matière informatique ; location de biens immobiliers ; politique de destruction des déchets toxiques),

2. Catégorie 2 : l'activité ou action vise spécifiquement et volontairement à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes (exemples : dépenses de toute nature destinées à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les services publics ; organisation de la Journée internationale des droits des femmes),

3. Catégorie 3 : l'activité est susceptible d'avoir un impact selon le genre, même si cela ne constitue pas son objectif premier (soutien à l'entrepreneuriat ; donner les moyens aux citoyen.nes de prendre part aux décisions prises pour leur quartier à travers les comités de quartier).

Dès 2018, tous les services municipaux ont été invités à présenter des pistes d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et à indiquer les indicateurs genrés existants et/ou ceux pouvant être créés. Cette démarche s'est poursuivie en 2019 et 2020, dans le cadre de la préparation des budgets 2020 et 2021 grâce à un partenariat renforcé entre le Secteur Lutte contre toutes les discriminations et les services financiers.

Chaque année, les services allaient de plus en plus loin dans la démarche, puisque en 2020 le classement devait être accompagné de propositions d'actions visant à promouvoir l'égalité et en 2021 ces propositions devaient être chiffrées par les services pour être soumises aux arbitrages budgétaires des élus.

La budgétisation sensible au genre vise à ce que la culture de l'égalité irrigue les politiques publiques, il avait été décidé que la préparation budgétaire étant un temps privilégié d'examen des conditions de mise en œuvre des politiques publiques, le classement et l'analyse intégrant l'égalité devait se faire à ce moment-là. En effet, au regard des propositions des services municipaux, ce travail pouvait favoriser les arbitrages budgétaires, tant du point de vue des moyens que de la mise en œuvre des politiques publiques.

En raison du caractère pionnier de cette démarche en France, la Ville a été invitée par le Centre Hubertine Auclert en octobre 2019, dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques sur le budget sensible au genre. A la suite de cette rencontre entre élu.es et agent.es de collectivités territoriales franciliennes, plusieurs collectivités se sont rapprochées de la Ville pour bénéficier de son retour d'expérience. La ville est aujourd'hui membre d'un réseau de collectivités locales travaillant sur la question des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes.

En 2021, il a été demandé aux services de poursuivre la catégorisation de leurs activités. En 2022 et 2023, l'approfondissement prévu de ce travail de budgétisation intégrant l'égalité a quelque peu ralenti, mais la reprise du partenariat entre la chargée de mission et des réunions régulières du groupe égalité avec des directions pilotes va permettre une évolution du projet. En effet, dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions en matière d'égalité, la volonté de poursuivre ce budget sensible au genre a fortement été réitéré.

Ainsi, désormais il s’agira de former et outiller chaque direction et service pour une réelle pertinence de la démarche. Il s’agira également de se questionner sur le moment le plus opportun pour réaliser cette budgétisation sensible au genre. Après quelques années de recul, on note que la préparation budgétaire n’est finalement pas le moment idéal pour les services. Outre, la poursuite du classement en catégorie, l’accent est donc porté sur les pistes d’amélioration éventuelles et sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces améliorations. Une analyse des catégorisations et propositions pourra notamment être menée par le groupe égalité.

IV. LA DIRECTION DES ACTIONS ET PRESTATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

A Ivry-sur-Seine, la Direction des Actions et Prestations en direction des Familles permet d'analyser de manière privilégiée la situation de l'égalité femmes-hommes au sein des familles. Cette Direction porte, entre autres, une attention particulière aux familles monoparentales et aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Elle met en place des politiques inclusives, notamment l'utilisation de « représentant » au lieu de « mère » ou « père » et propose des programmes innovants en matière d'éducation.

Les affaires familiales apparaissent donc un point de départ pertinent pour comprendre les enjeux et la complexité des familles à Ivry.

a) Service vacances

Les projets pédagogiques développés par la Ville et l'association Vacances Voyages Loisirs s'articulent autour du vivre-ensemble.

Ainsi, l'égalité entre les filles et les garçons est régulièrement abordée au cours des activités et des échanges de la vie quotidienne.

Sur l'année 2023, les séjours d'hiver et d'été ont été organisés avec les proportions suivantes :
- Hiver : 363 enfants participant dont 178 filles et 185 garçons,
- Eté : 547 enfants participant dont 256 filles et 291 garçons.

b) Service pôle familles

Le Pôle famille a une visibilité sur le nombre de familles monoparentales à Ivry-sur-Seine, informations données sur le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés (soit 4075 familles). Le Quotient familial (QF) est calculé sur l'année scolaire et les chiffres correspondent à 2022/2023 :

- Proportion de familles monoparentales : 1170 soit 28,71 % de toutes les familles avec enfant scolarisé,
- Proportion de familles monoparentales sur les familles ayant fait calculer leur QF: 28,48 % (28,04 % l'année passée),
- Proportion de familles monoparentales composées d'une femme et d'enfant(s) : 1100 soit 94,02 % (82,34 % l'année dernière),
- Moyenne du QF des familles :
    - monoparentales - femme: QF : 257 (313 l'année passée),
    - monoparentales – homme : QF : 395 (306 l'an passé),
    - moyenne des familles ivryennes : QF : 519 (606 l'année passée),

c) Service petite enfance

Les politiques de la petite enfance en matière d'égalité femmes-hommes ou filles-garçons s'articulent autour de plusieurs problématiques : la proportion de femmes et d'hommes dans les équipes, l'équilibre filles-garçons dans les crèches, l'égalité filles-garçons dans le projet éducatif, les familles monoparentales et les femmes victimes de violences.

Proportion femmes/hommes dans les équipes

Il faut noter, au sein des équipes de la Petite enfance, un manque de mixité criant: sur 64 agent.e.s, seulement 2 professionel.le.s sont des hommes. Ces 2 hommes occupent des postes de: direction et technique.

Sur les postes de direction des crèches d'Ivry, de fait, ils sont très majoritairement occupés par des femmes, une crèche est dirigée par un homme, sachant que la ville dispose de 7 équipements Petite enfance, 6 crèches (la Halte-garderie est provisoirement fermée) et 1 RPE – Relais Petite Enfance (anciennement RAM – Relais Assistants Maternels).

Proportion filles/garçons parmi les enfants accueillis en 2022

Crèches	Filles	%	Garçons	%
Rosa Bonheur	29	57%	22	43%
Ada Lovelace	31	48%	33	52%
Maria Merian	25	40%	37	59%
Niki de Saint Phalle	23	39%	36	61%
Parmentier	13	48%	14	52%
Total	**121**	46%	**142**	54%

La proportion des filles parmi les enfants accueilli.es en crèches municipales est de 46%, les garçons de 54 %.

Lors des commissions d'attributions de places en crèches, l'équilibre entre les filles et les garçons est une préoccupation, sans pour autant imposer une répartition stricte. Les pourcentages montrent l'efficacité de cette approche. Toutefois, les pourcentages sont réalisés au global, il peut parfois exister un déséquilibre dans certains groupes d'enfants (Petits, Moyens, Grands). Notons, que certaines places sont attribuées alors que l'enfant n'est pas encore né et que le Service n'a pas connaissance du sexe de l'enfant.

Focus sur l'égalité filles-garçons dans le projet éducatif et lors d'actions de sensibilisation des professionnel.les

- *L'égalité filles-garçons dans le projet éducatif*

Depuis 2018, le Service Petite Enfance de la Ville définit l'égalité filles-garçons comme un axe de son projet éducatif devant découler sur des mesures spécifiques. Chaque structure décline ensuite le projet éducatif dans un projet pédagogique.

Le projet éducatif du Service Petite Enfance est largement imprégné de la pédagogie Pikler-Loczy (Pédiatre Emmi Pikler), qui s'appuie sur le « jeu libre » en mettant à disposition des enfants des jeux et des jouets, ce qui leur permet d'aller d'un jouet à l'autre au gré de leurs envies et non sur sollicitation de l'adulte. Ainsi, on y trouve des espaces de motricité, de jeux d'imitation (cuisine, dinette, garage, déguisements, …), et de motricité fine (puzzle, jeux de manipulation, pâte à modeler, …). Les espaces et jeux sont en accès libre et donc proposés aux enfants sans distinction de genre.

- *La sensibilisation des professionnel.le.s à l'égalité*

Les stéréotypes de genre se mettent en place dès le plus âge, prévenir la transmission des inégalités entre les filles et les garçons, passe par l'analyse fine des représentations et des pratiques professionnelles.

Les normes sexistes imprègnent notre société et impliquent une éducation et une socialisation genrées qu'il faut déconstruire pour parvenir à une égalité réelle. Pour créer une culture commune sur les questions d'égalité, il est nécessaire de former et de sensibiliser le plus grand nombre aux stéréotypes sexistes et les conséquences qu'ils produisent, rôles genrés dans la société, inégalités salariales, familiales, politiques, discriminations voire violences. C'est à travers la prise de conscience de chaque personne que les lignes pourront bouger, les adultes véhiculent inconsciemment des stéréotypes de genre qu'il est fondamental et urgent de déconstruire et d'interroger.

Le plan d'actions ivryen pour l'égalité de genre 2024-2026 prévoit, en priorité, de former les professionnel.les qui travaillent auprès des enfants et notamment les professionnel.les de la petite enfance.

La prise en compte des familles monoparentales

Le Service Petite Enfance veille à porter une attention particulière aux familles monoparentales et aux femmes victimes de violences lors des demandes de places en crèche. Ces situations familiales sont donc prises en compte dans l'étude des demandes.

Crèches	Mono	%	Mono Femme	%	Mono homme	%
Rosa Bonheur	15	29%	14	93%	1	7%
Ada Lovelace	14	20%	14	100%	0	0%
Maria Merian	12	19%	12	100%	0	0%
Niki de Saint Phalle	14	23%	14	100%	0	0%
Parmentier	9	36%	8	89%	1	11%
Total	**64**	**24%**	**62**	**97%**	**2**	**3%**

En 2022, les familles monoparentales représentent 24 % des familles accueillies en crèches municipales (14% en 2021). Seules 2 familles sur 64 familles monoparentales étaient composées d'un homme avec enfant, 97% des familles sont donc composées d'une femme avec enfant.

La situation des familles monoparentales est regardée avec attention lors des commissions d'attribution de places en crèches. En effet, la situation de monoparentalité génère un déséquilibre et une certaine fragilité. La place en crèche devient alors une condition sine qua none pour que le parent puisse travailler, percevoir un salaire et subvenir aux besoins de sa famille. De la place en crèche dépend alors l'indépendance économique et sociale de la famille.

La prise en compte des situations de violences conjugales et intrafamiliales

Lors des coordinations, un regard attentif est porté sur les situations de violences conjugales. La plupart du temps, les situations ne sont pas connues lors de l'étude des demandes de places en crèche. La demande de place en crèche se fait de façon dématérialisée sur une plateforme, il s'agit d'un questionnaire administratif à remplir, peu de parents y indiquent d'autres informations que celles demandées. Même s'il existe la possibilité d'apporter des éléments spécifiques dans la rubrique « commentaires » ou « situation particulière », écrire des éléments d'une situation personnelle complexe sur un formulaire administratif sur internet n'est pas facile.

La Direction Départementale de la Protection maternelle et infantile alerte ponctuellement le service Petite enfance, lorsqu'une situation de violences conjugales est identifiée afin de soutenir la demande de place en crèche. Dans la mise en place à titre expérimentale d'un système de cotation (points) pour l'attribution de place en crèche, la situation de violences conjugales est prise en compte.

Ainsi, il est rare que la situation de violences conjugales soit connue avant l'entrée en crèche. Le Service n'a pas mis en place d'outil spécifique de recensement de ces situations. Nous constatons que certaines personnes libèrent leur parole auprès du responsable de la crèche ou auprès de la professionnelle référente de l'enfant. A ce moment, une information de premier niveau avec orientations est faite.

Une puéricultrice, conseillère technique, du Service Petite enfance est chargée de suivre le travail du réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Un point est fait en réunion de Service pour tenir informé des avancées. Chaque responsable de structure dispose à la crèche de plaquettes d'orientation du réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

V. LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ ET DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS

a) Projet Educatif de Territoire-Plan mercredi

Le Projet Educatif De Territoire prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la collectivité territoriale, la Préfecture, la Direction Académique de l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce PEDT a été renouvelé en 2022 pour une période de 3 ans : le PEDT-Plan mercredi 2022-2025.

Ce PEDT-Plan mercredi a pour objet de fixer les grandes orientations des politiques éducatives, désormais pour les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de quatre axes :

- l'articulation des activités périscolaires en complémentarité du temps scolaire
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

Dans le cadre de sa reconduction, l'égalité Femmes-Hommes a été inscrite en tant qu'axe transversal porté au travers de l'ensemble des projets du champ éducatif. Cet axe a été précisé : il s'agit de mieux intégrer l'égalité dans l'ensemble des projets à destination des publics mais également de mener un travail de sensibilisation auprès des agent.es municipaux des secteurs éducatifs.

b) Prévention, protection de l'enfance

Le genre émane d'une construction sociale qui entérine des rôles et rapports sociaux des personnes. Des rapports de pouvoir notamment entre les femmes et les hommes sont ainsi instaurés basés sur cette construction.

Ces rapports de domination sont des rapports que l'on peut retrouver également dans les relations adultes/enfants. En effet, l'éducation actuelle en France est basée sur un rapport de domination-soumission des adultes envers les enfants. Bien que la France ait ratifié la Convention des Droits de l'Enfant le 7 août 1990 qui stipule les États signataires « prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales ». La première enquête sur les violences de la SOFRES de 1990 expliquait que 80% des parents pratiquaient des châtiments corporels sur les enfants. L'enquête de la Sofres, réalisée en 2009, soit 10 ans plus tard, montre qu'environ 67% des parents frappent les enfants, claques ou fessées. Même si on assiste à une diminution des violences corporelles sur les enfants, le chemin est encore long à parcourir, après la mise en lumière des violences intrafamiliales au moment du covid.

Durant l'année scolaire 2022-2023, nous avons transmis 13 Informations Préoccupantes au Département du Val-de-Marne et avons présentés 3 situations en Commission Locale d'Evaluation à l'Espace Départemental des Solidarités d'Ivry.

Un dossier a été classé sans suite en raison d'une mesure éducative en cours, les autres situations ont fait l'objet d'une évaluation sociale de l'Espace Départemental des Solidarités d'Ivry et ou d'une enquête judiciaire.

En fonction de la nature et niveau de gravité des faits, les services compétents orientent vers :

- Une mise à disposition de leurs services,
- Une mesure éducative à domicile volontaire ou imposée,
- Un placement temporaire de l'enfant en foyer ou définitif en famille d'accueil si possible,
- Une condamnation pénale avec ou sans déchéance de l'exercice partagé de l'autorité parentale.

Ces mesures coercitives et punitives permettent difficilement d'accompagner les parents dans leur éducation. Pour cette raison, il apparait important de développer des actions préventives à travers l'accompagnement à la fonction éducative de l'ensemble des adultes.

Dans ce cadre, nous avons organisé cette année :

- 1 journée de sensibilisation à la Violence Educative Ordinaire auprès des animateur.ices et ATSEM volontaires dans le cadre du centre de ressources Le Petit Robespierre ;
- 4 ateliers de soutien à la fonction parentale auprès de maman de jeunes enfants au sein d'une maison de quartier ;
- 1 réunion publique dans un groupe scolaire sur le thème « Ensemble protégeons les enfants» ;
- 4 journées de formation sur la communication positive auprès des responsables d'agents techniques et d'animation ;
- 1 journée de formation sur la communication non violente dans le cadre du Projet Educatif de Territoire auprès des professionnel.les.

Par ailleurs, le service œuvre en partenariat avec un laboratoire de recherche de l'INSERM et l'Association Nationale des Directions de l'Education des villes et Territoires (ANDEV) sur un projet de recherche Action relative aux représentations et pratiques éducatives au sein des écoles afin de promouvoir une éducation positive et bienveillante.

La démarche co-construite avec les équipes de la ville et les chercheur.euses a permis la création d'un guide d'entretien, en s'appuyant sur des travaux de l'IFOP, sur le questionnaire violences sexuelles sur mineures et sur les travaux de Bussman, afin de cerner les violences éducatives ordinaires. Les entretiens des personnels de la ville ont commencés le 26 mai 2023 par Daniel Delanoë, chercheur, anthropologue et psychiatre.

Enfin, une évolution est constatée quant aux rôles attribués aux filles et aux garçons ; ainsi, les agent.e.s municipaux des écoles sont aujourd'hui mieux outillés, permettant notamment de

déconstruire des rôles genrés, parfois malgré les freins de la société ; ou encore d'accueillir de façon adaptée des enfants ayant un genre physiologique et identitaire différent.

Pour finir, une conférence débat a été organisée le 6 juin 2023, pour les professionnel.les de la ville qui interviennent sur les séjours d'été auprès d'un public âgé de 6 à 17 ans afin de mieux appréhender la santé mentale des jeunes, savoir reconnaitre les signes de mal être, mais également apprendre à y répondre et savoir prendre en charge le discours d'un jeune dans un cas de maltraitance.

c) Enseignement supérieur

Un partenariat fort est mené entre la Ville et une école d'ingénieur d'Ivry (ESIEA), engagée autour des questions d'égalité femme-homme.

Une équipe d'ingénieur, a fait le choix pour l'année passée (2022/2023) de travailler sur l'égalité femmes/hommes au sein de leur école. Le rythme dense de formation, ne permettait pas des actions régulières. Néanmoins les étudiants se sont mis en relation avec l'association humanitaire Little Heart, afin de mettre au point un évènement commun et de sensibiliser les étudiant.es sur le violentomètre. Des affiches ont également été travaillées au sein de leur groupe afin de promouvoir la lutte contre le sexisme dans les métiers du numérique. Enfin les étudiants sont allés à la rencontre de femmes et d'hommes lors de micro-trottoir afin de recueillir leur ressenti sur les discriminations dont ils ont pu être victime.

En outre, l'école est engagée dans la promotion des métiers du numérique auprès des jeunes femmes. Le milieu de l'informatique étant majoritairement composé d'hommes, l'idée est de faire découvrir ce domaine pour susciter l'intérêt auprès des filles dès le collège et le lycée dans le cadre des orientations. L'école souhaite montrer que l'informatique est un domaine accessible à tous et toutes et très varié.

Comparaison du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017 et 2019

	En 2017			En 2019		
	Ensemble	**Hommes**	**Femmes**	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	42 644	20 786	21 857	43 715	21 250	22 465
Part des titulaires en %						
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	26,9	26,5	**27,4**	25,4	25,0	**25,8**
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,8	4,7	4,9	4,6	4,4	4,9
CAP, BEP ou équivalent	15,4	16,7	14,2	15,7	17,0	14,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	15,4	15,8	14,9	15,1	15,8	14,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	9,5	9,1	9,8	9,4	9,0	9,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	10,7	9,0	**12,3**	10,9	9,5	**12,3**
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	17,4	18,2	**16,6**	18,8	19,3	**18,4**

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

Entre 2017 et 2019 la scolarisation selon l'âge et le sexe, ne montre pas d'évolution très significative selon les données de l'INSEE. Néanmoins la comparaison du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017 et 2019, présente des résultats encourageant pour les femmes, en effet, le pourcentage de femmes sans aucun diplôme ou certificat d'études primaires passe de 27.4% en 2017 à 25.8% en 2019, ce qui présente un taux légèrement au-dessus du pourcentage nationale de 23.8%, alors que le taux de femmes diplômée de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus passe de 16.6% en 2017 à 18.4% en 2019 ce qui est nettement supérieur au pourcentage nationale qui ne dépasse pas le 10% (9.5%).

La précarité des étudiant.es

A la rentrée 2022, le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e non boursier.e était de 2 527€ soit une augmentation de 7.38% par rapport à l'année précédente (étude de la FAGE). De plus selon l'UNEF, *"le coût de la vie étudiante augmente encore de 6,47%",* alors que l'inflation globale est de 6,1%. Cela signifie que les dépenses des étudiant.es sont en hausse de 428 euros par an, soit 35 euros par mois. On a donc cette année une augmentation de la précarité étudiante qui se ressent sur tous les domaines de la vie, logement, transport, frais d'université et même achats alimentaires. Selon l'UNEF *« il devient de plus en plus compliqué pour un étudiant de se nourrir correctement* ». Et, pour les personnes menstruées, s'ajoute la question de la précarité menstruelle, selon la Fage, 7% des étudiant.e.s se disent en situation de précarité menstruelle et 1 étudiant.e sur 10 fabrique ses propres protections pour raison financière.

Sur la ville d'Ivry-sur-Seine, le samedi 25 mars à la maison de quartier Monmousseau a eu lieu une distribution alimentaire, grâce à des étudiants bénévoles, de 200 paniers alimentaires pour des étudiants en précarité sur le plan alimentaire. Cette journée a été cloturée par un diner-débat sur la précarité alimentaire.

d) Poursuite du travail sur le bâti scolaire ; cours d'école non genrées et inclusives, mobilier, toilettes

Concernant le travail mené sur le bâti scolaire, le critère de genre a été intégré au cahier des charges de la construction des nouveaux groupes scolaires, notamment pour l'aménagement des cours d'école. Un travail a été réalisé dans les cours de récréation pour réfléchir à la place de chacun.e au sein de l'école, cela passe par la disposition des jeux dans la cours de récréation, les terrains de sport pour permettre une autre occupation de l'espace, etc…

En outre, la Ville va engager une réflexion autour des jeux dans les cours, afin que chaque enfant puisse s'approprier son environnement.

Dans la continuité du projet d'aménagement, un des enjeux dans les écoles concerne les toilettes collectives. En effet, pour les enfants les toilettes peuvent faire peur, être sales, ou sources d'insécurité, ce qui provoque des problèmes d'enfants qui se retiennent d'aller aux toilettes, ou qui se retiennent de boire pour ne pas y aller, ce qui crée de gros problème de santé, des risques d'infections de problèmes rénaux … ainsi un projet d'aménagement des toilettes collectives est en cours. Actuellement, une maitrise d'ouvrage réalise une étude pour la réfection et l'amélioration des sanitaires, seront concernés en priorité, les sanitaires des écoles Maurice Thorez et Makarenko.

Courant de l'été 2023, une réfection des sanitaires de Makarenko bâtiment B a été prévue pour commencer les aménagements.

Par ailleurs, une réflexion a également été engagée quant au choix des couleurs du mobilier scolaire. Pour le groupe scolaire Anne Sylvestre, le choix s'est porté sur des coloris non genrés, mais en prenant également des coloris pastels pour les élèves souffrant de TSA. Aujourd'hui chaque réfection d'école prend en charge cette nouvelle donnée pour inclure un maximum d'élève.

Pour finir, nous pouvons rappeler le léger accroissement du nombre de femmes parmi les noms d'écoles : aujourd'hui, 11 écoles ou groupes scolaires sur 29 portent des noms de femmes (pour 7 en 2021).

e) Fonctionnement ATSL et Projet éducatif des accueils de loisirs

L'axe égalité femme-homme est travaillé au niveau de la constitution des équipes d'animation en veillant à un équilibre la mixité.

		% d'hommes titulaires	% de femmes titulaires
Elémentaire	Barbusse	25%	75%
	Makarenko	60%	40%
	Parks	40%	60%
	AOC	60%	40%
	Dulcie	80%	20%
	A Sylvestre	67%	33%
	Franklin	60%	40%
	Langevin	60%	40%
	Solomon	40%	60%
	Moquet	40%	60%
	Thorez	40%	60%
	Joliot	38%	63%
	Einstein	43%	57%
Maternelle	Barbusse	20%	80%
	Maka	40%	60%
	Parks	20%	80%
	AOC	50%	50%
	Dulcie	50%	50%
	A Sylvestre	33%	67%
	Franklin	60%	40%
	Cotton	60%	40%
	Langevin	40%	60%
	Solomon	50%	50%
	Prévert	50%	50%
	Moquet	20%	80%
	Thorez	50%	50%
	Joliot	20%	80%
	Robespierre	20%	80%
	Péri	20%	80%
	Casa	25%	75%

Si les équipes de titulaires présentent parfois une disparité dans la mixité, les vacataires viennent de leur côté rétablir la mixité dans les équipes.

Le service envisage de proposer ce thème au collectif pour que des formations soient proposées via le catalogue du Centre de Ressources « le Petit Robespierre ».

La question de l'égalité femmes/hommes est porté comme axe transversal du plan Educatif de territoire et du plan mercredi ce qui entraine des activités sur ces thèmes dans plusieurs accueils de loisirs. Concernant les déclinaisons filles/garçons, cela est porté dans les pratiques quotidiennes avec par exemple un accès libre aux coins dînettes/ bébés chez les petits, jeux sportifs de ballon avec mixité filles garçons mais aussi mixité des âges.

Dans le cadre de la conduite de projet, les jeux et activités proposés sont neutres pour favoriser la mixité au sein des groupes, de même l'espace de la cour de récréation est pensé pour inviter les enfants à participer à des jeux collectifs, de coopération. Les jeux de ballons peuvent être mis de côté sur certains temps au profit d'autres activités, comme le tir à l'arc ... Notamment sur l'école Makarenko où sont proposées, sur la pause méridienne, des activités sportives pour les filles comme pour les garçons, comme par exemple le double Dutch, de la gymnastique ou encore de la danse afin de décloisonner les stéréotypes entre sport de « filles » et sport de « garçons ».

En outre, sont créés des ateliers autour de la lecture pour déconstruire les compétences et métiers « attribués » aux hommes ou aux femmes. Par exemple, sur l'école Cotton, en partant du *petit chaperon rouge*, les animateurs ont pu discuter avec les enfants des qualités de l'héroïne en mettant en avant son courage, sa détermination, et sa logique face au loup.

Par ailleurs, plusieurs sites organisent des « Quoi de neuf », « café philo » ou des conseils d'enfants organisés sur le temps calme, qui peuvent aborder la thématique de l'égalité fille-garçon, notamment en cas de difficulté rencontrée.

Sur le site de Casanova, un spectacle a été créé et proposé sur la thématique de l'égalité, avec la venue des parents pour permettre une interaction entre les animateur.rices, les enfants et les parents sur les questions de genre.

Pour finir, durant l'été, des parcours culturels dans la ville ont été mis en place par l'animation de quartier, l'un avait pour thème « les femmes dans la ville ». Les enfants allaient à travers des déambulations à la rencontre des femmes misent en avant dans la ville.

VI. LA DIRECTION DE LA JEUNESSE

La fréquentation des lieux jeunesse

Dans le cadre de la nouvelle stratégie jeunesse, la Direction accueille les jeunes au sein de la structure jeunesse, toujours située au 3-5 rue Raspail, et développe en parallèle, depuis l'été 2023, des actions hors les murs pour « aller vers », au plus près des jeunes : c'est le dispositif itinérant.

De Janvier à Juin les 4 antennes jeunesse, réparties dans les quatre quartiers prioritaires de la ville, ont accueilli 247 Jeunes de 11 à 17 ans, on retrouve une quasi-parité dans le public.

Depuis juillet 2023, nous retrouvons une quasi-parité dans le public.

Point information jeunesse

Le Point Information Jeunesse constitue un lieu d'écoute et de documentation pour accompagner les jeunes de 11 à 30 ans dans toutes leurs démarches (accès aux droits, santé, logement, culture, etc.).

Ainsi à travers les éléments mis à disposition des jeunes et de l'affichage (protections périodiques gratuites, informations sur l'IVG, préservatifs, violentomètre, prospectus...), le PIJ contribue à aborder l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2023, il a accueilli environ 600 personnes, on retrouve une quasi-parité dans le public reçu (44% de femmes).

Les actions à destination des 11-17 ans

La Direction jeunesse a proposé des actions à destination des jeunes de 11 à 30 ans qui traitent directement et indirectement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, dans le cadre du projet « Fais belek » mené auprès des 11-17 ans, plusieurs animations ont été menées en 2023 pour sensibiliser les jeunes aux inégalités de genres, travailler à la déconstruction des stéréotypes sexistes et réfléchir à la notion de consentement.

Les antennes jeunesse ont mis en place de janvier à juin 2023 des soirées (à raison d'une soirée par vacances scolaires) pour les filles uniquement, moins présentes dans les antennes et dans le but d'augmenter leur fréquentation de ces lieux ouverts à tous les jeunes. Au cours de ces soirées, il est question d'aborder les relations amoureuses, la puberté, les relations enfant/parents, etc.

En outre, des séances de bien-être et soins de peau ont été organisées en 2023 avec les 11-17 ans. Ces moments mixtes ont été davantage appréciés par les garçons qui n'ont pas souvent l'occasion de prendre soin d'eux. Les séances ont permis aux jeunes d'apprendre à correctement nettoyer leur peau avec des produits naturels et économiques.

Par ailleurs, la direction de la jeunesse a mis en place :

- Quatre « Le PIJ t'invite » sur l'égalité de genre : invitations au cinéma (Girl Gang, Je vous salue salope, Levante, et Angela Davis au théâtre).
- Trois ateliers « C'est pas mon genre ! », qui permettent d'aborder les stéréotypes de genre, ont eu lieu, sur les métiers genrés, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, une exposition sur la contraception et l'IVG, avec l'intervention de deux sages-femmes, et un atelier avec Odyssian Blaze.
- Un évènement autour du slam en présence du slameur Adiel à l'espace Gérard Philippe à l'occasion du 17 mai, journée de lutte contre la LGBT+phobie.
- Une exposition photo et vidéo de Tom Kleinberg sur la communauté ball-room en Corée.

La Direction a également participé et soutenu le collège Romain Rolland dans la mise en place du concours d'éloquence, à l'occasion du 8 mars, mais aussi pour la projection de I Wish d'Elia Merlot, et enfin une intervention autour des femmes dans les sciences a été menée au collège Politzer, ainsi qu'un atelier autour du violentomètre et des stéréotypes de genre. Pour finir, la Direction a prêté une exposition sur les violences faites aux femmes durant 3 semaines.

Dans le cadre du 25 Novembre la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Direction a :
- proposé un atelier de création d'affiches animé par la Tracterie,
- participé au Femmage de l'association Femmes Solidaires.

Les dispositifs à destination des 16-30 ans

Pour favoriser l'autonomie et l'émancipation des jeunes de 16 à 30 ans, la Direction veille à renforcer l'égalité femmes-hommes, la mixité et la lutte contre toutes les discriminations pour mieux les accompagner.

Dans ce cadre, les dispositifs COREUS et Coup de Pouce soutiennent respectivement des projets permettant d'accéder à l'autonomie et à l'émancipation, en encourageant le développement de projets de toute nature.

Au cours de cette année 2023, 27 jeunes ont bénéficié d'une aide dans le cadre de ce dispositif. Une majorité d'entre eux était des femmes (18 jeunes femmes).

Par ailleurs, la Direction jeunesse, en partenariat avec une auto-école sociale, propose aux jeunes de 17 à 30 ans des stages intensifs de code de la route chaque mois pendant 3 jours.

Ce partenariat a pu permettre à 24 jeunes de préparer l'examen du code de la route. Les femmes se sont largement emparées de ce dispositif, puisqu'elles représentent 62.5% des stagiaires sur cette année.

A ce jour, la Direction ne connait pas la part de jeunes qui réussissent l'examen du code de la route, ni qui s'engagent dans les cours de conduite et qui finalement finissent par obtenir le permis de conduire.

Pour finir, la Direction jeunesse a organisé 3 sessions de BAFA. Au total, ce sont 106 jeunes dont 65 filles et 41 garçons qui ont bénéficié de ce dispositif.

VII. LA DIRECTION DES SPORTS

a) Animations sportives jeunes

Dispositif enfant (3/12 ans)

En lien avec la politique éducative du territoire, le SASM propose dans le cadre des accueils de loisirs des activités aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Les activités de pratique sportive (APS) sont proposées toute l'année les mercredis matin mais également en période de congés scolaires, été inclus.

L'organisation actuelle ne facilite pas la régularité de la pratique des activités proposées aux enfants sous forme de cycle. En effet, cette régularité est dépendante de la présence ou non des enfants dans les accueils de loisirs.

En 2022/2023 :

- APS (mercredis et midis, pour certaines écoles) : fréquentation moyenne de 6000 enfants ;
- APS congés scolaires (tous les matins dont été sauf vacances de fin d'année) : fréquentation moyenne de 2000 enfants.

De manière générale la parité est atteinte et l'ensemble des activités proposées favorisent une mixité des publics.

Toutefois, il est constaté un manque de parité sur certaines activités. Ainsi, le service prévoit en 2024 un travail avec le service ATSL afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs et actrices afin de travailler sur les questions d'égalité et de mixité dans les activités sportives.

Dispositif jeunes (11/17 ans)

Dans le cadre d'une politique sportive fortement axée sur la dimension sociale, préventive et citoyenne du sport, la ville initie un projet d'animation dans les quartiers avec comme vecteur éducatif et pédagogique la pratique sportive.

Ainsi le secteur APS jeunes a pour vocation de proposer et développer des APS en faveur des jeunes filles et garçons, dans les différents quartiers de la ville à travers deux dispositifs :

- Les ASQ (Animations Sportives dans les Quartiers) dispositif mis en place toute l'année (mercredis, soirs et vacances scolaires) : 354 inscrits en 2022/2023 ;
- « Si t'es sport » dispositif estival : 275 inscrits durant la période estivale 2023.

Il est constaté que les filles ont une pratique sportive qui ne s'oriente pas sur tous les sports, certains sports ne sont donc que très peu fréquentés par les filles. Les équipes éducatives proposent des APS afin de mixer filles et garçons dans chaque sport, les questions d'égalité filles-garçons, la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre les discriminations sont abordées pendant les

animations de façon informelle. En 2024, une réflexion sera conduite afin de proposer des actions plus concrètes.

b) Activités physiques et sportives adulte

La ville propose à la population ivryenne et non ivryenne de plus de 18 ans, dans sa volonté de promouvoir les activités sportives, de pouvoir pratiquer des activités sportives de loisirs, détentes et découvertes.

A l'année (de septembre à juin), la carte **« pass'sports »** permet principalement la pratique des activités fitness, sports collectifs et musculation.

L'été, une déclinaison est proposée, à savoir **« l'été sportif ».**

- ➔ Plus de 90% du public des dispositifs est féminin.
- ➔ Le secteur souhaite proposer en 2024 des actions concrètes pour favoriser davantage la mixité dans le cadre des activités physiques et sportives adultes.

D'autres dispositifs adultes sont proposés :

- **« Sport et insertion »,** animations sportives proposées en lien avec la mission locale : les effectifs hommes/ femmes sont équilibrés dans l'ensemble ;
- **« Sport et accompagnement social »**, en lien avec Emmaüs : la majorité des participants sont des hommes ;
- **« Passeport santé »**, en lien avec le CMS : groupe composé à 90% de femmes et 10% d'hommes ;
- **« Sport séniors »** en lien avec le CCAS : groupe composé à 90% de femmes et 10% d'hommes.

c) Evénements sportifs

Tout au long de l'année, le service des activités sportives municipales propose et participe à plusieurs événements sportifs.

A ce jour, nous n'avons pas de données précises quant à la participation des femmes et des hommes mais le service veille à la mixité dans les activités et évènements.

d) La vie associative sportive

Concernant la vie associative sportive, des conventions pluriannuelles d'objectifs sont établies entre la Ville et les associations. Un des objectifs opérationnels est de favoriser la pratique des sports des femmes et favoriser la mixité.

USI Omnisports

Répartition des adhérent·es

Toutes les demandes auprès de l'agence nationale du sport (ANS) utilisent les critères éligibles comme par exemple la féminisation du sport ou rendre l'accès aux pratiques sportives aux femmes.

Répartition par section sportive

Sections USI Omnisports	2022/2023				
	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	Total
AIKIBUDO	10	29,41%	24	70,59%	**34**
AQUAGYM	152	95,60%	7	4,40%	**159**
ATHLETISME	92	40,35%	136	59,65%	**228**
BADMINTON	50	32,26%	105	67,74%	**155**
BASKET-BALL	137	37,74%	226	62,26%	**363**
BOXE	71	41,28%	101	58,72%	**172**
DANSES URBAINES	125	83,89%	24	16,11%	**149**
ENFANTS	134	47,02%	151	52,98%	**285**
ESCRIME	50	39,37%	77	60,63%	**127**
GENERATION TROIS	252	86,30%	40	13,70%	**292**
GYM'FORME	156	89,66%	18	10,34%	**174**
GYMNASTIQUE	49	100,00%	0	0,00%	**49**
JUDO	115	35,71%	207	64,29%	**322**
KARATE	72	43,11%	95	56,89%	**167**
LUTTE	13	10,16%	115	89,84%	**128**
MONTAGNE-ESCALADE	81	43,78%	104	56,22%	**185**
NATATION	165	54,46%	138	45,54%	**303**
PARAPENTE	8	19,05%	34	80,95%	**42**
PLONGEE	37	37,37%	62	62,63%	**99**
RANDONNEE	56	70,89%	23	29,11%	**79**
TAI JI QUAN	60	71,43%	24	28,57%	**84**
TENNIS	90	26,63%	248	73,37%	**338**
TENNIS DE TABLE	20	26,32%	56	73,68%	**76**
TIR A L'ARC	26	49,06%	27	50,94%	**53**
TRIATHLON	23	29,11%	56	70,89%	**79**
VO-THUAT	21	42,00%	29	58,00%	**50**
VOLLEY-BALL	10	27,03%	27	72,97%	**37**
YOGA	227	88,67%	29	11,33%	**256**
TOTAL	**2 302**	**51,33%**	**2 183**	**48,67%**	**4 485**

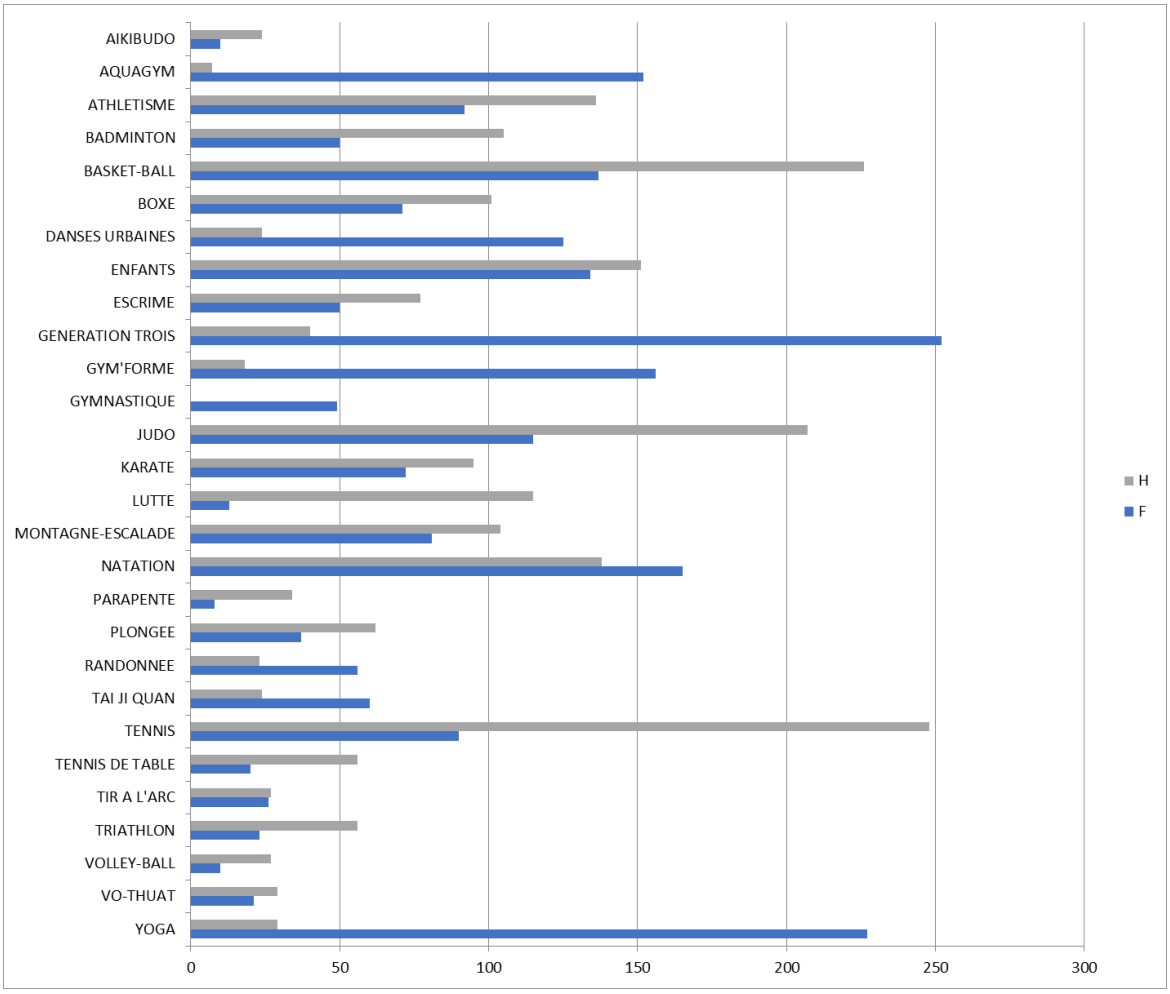

Certaines sections se rapprochent de la parité : athlétisme, Natation, Enfants, Boxe, Karaté, Escalade, Tir à l'arc… Certains sports sont de plus en plus mixtes, la part des femmes pratiquant le parapente par exemple est passée de 13% l'année dernière à près de 20% cette année. En revanche, certains sports restent très peu mixtes, notamment les pratiques de gym, danse, yoga sont très majoritairement fréquentés par des femmes.

USI Handball

L'effectif de licenciés sur la saison 2022-2023 s'établissait à 484 adhésions dont 135 femmes soit 28% de l'effectif total (contre 25% l'an passé). A noter : il y avait 105 femmes en 2021-2022 (soit +30).

Voici la décomposition :

- +17 ans : 57 licenciées
- 13>17 ans : 28 licenciées
- -13 ans : 50 licenciées

Sur les 22 éducateur.rices sportif.ves, 7 sont des femmes.

A compter de la saison 2023-2024, un.e coordinateur.rice du secteur féminin sera mis en place afin de favoriser la coordination des différentes filières féminines (haut niveau-adulte-enfant).

VIII. LA DIRECTION DE LA CULTURE

Les services de la Direction des Affaires Culturelles (DAC), intègrent les questions d'égalité femme-homme dans leur travail d'action culturelle. De même, les équipements qui reçoivent quotidiennement du public dans le cadre de leurs activités régulières ou lors d'événements ponctuels, prennent en compte l'égalité.

Les services de la DAC fonctionnant et récoltant leurs données par saison, les données de l'année civile 2023 sont incomplètes et s'achèvent au mois de novembre, mais elles donnent un panorama des tendances en termes de fréquentation des activités proposées par les équipements municipaux pour cette année.

Il faut noter que la plupart des évènements sont très majoritairement fréquentés par des femmes. La direction poursuit donc un objectif de rééquilibrage du genre des publics.

En outre, au sein même de la direction, il y a une absence de mixité dans certains corps de métiers et un travail à mener dans ce sens.

Concernant les actions en matière d'égalité, les paragraphes qui vont suivre ne concernent que les équipements culturels municipaux, toutefois les partenaires (TQI, TAV, CREDAC, Bergers) participent également à diminuer les inégalités, citons en 2023 le Théâtre Antoine Vitez et le Théâtre des Quartier d'Ivry ont sorti une brochure de saison sur le 1er trimestre (associant le Hangar et les médiathèques) mettant en lumière des œuvres réalisées par des femmes artistes ou à propos des inégalités.

a) La direction

Action transversale

Dans le cadre de son projet de direction, la DAC a lancé plusieurs travaux sous la forme de groupes de travail transversaux à ses services : participation, chartes des artistes, développement durable… Chacun de ces groupes est composé d'agent.es non encadrant.es des équipements culturels de la ville.

Un sous-comité « égalité femmes-hommes » a été créé pour répondre aux enjeux d'égalité dans le domaine culturel. Ce comité a été créé après un constat d'une sous-représentation des hommes dans la participation aux ateliers de pratique artistique et plus généralement à l'ensemble des activités culturelles. Ce groupe est animé et piloté par le chargé de mission politique des publics de la DAC, étant donné sa mission de référent égalité.

Projets au long cours

Quelques projets portés par la direction prennent également en compte une dimension d'égalité :

- Résidence chorégraphique de territoire de la compagnie par Terre :

La compagnie par Terre, spécialisée dans les danses urbaines, réalise un projet filmique avec les habitant.es d'Ivry en leur apprenant à rejouer certaines scènes d'un spectacle préexistant, « Underdogs ». En mobilisant les élèves du conservatoire, les maisons de quartier, l'USI Hip Hop, les jeunes des ASQ et des jeunes mobilisés par la direction de la Jeunesse, la compagnie réalise un travail intergénérationnel et dépasse les clivages des stéréotypes de genre liées à la danse.

- Travail avec la bédéaste Aude Samama

Dans le cadre d'un partenariat avec le CIBDI d'Angoulême, nous avons eu la chance de travailler cet été avec la bédéaste et coloriste Aude Samama dans le cadre d'un séjour proposé par le service des vacances à Angoulême du 10 au 15 juillet. L'artiste leur a proposé des ateliers de dessin tout au long du séjour.

Nous avons travaillé à nouveau avec Aude Samama au mois d'août lors d'ateliers d'observation dessinée de la Seine proposés sur la péniche de l'association Alternat. Les dessins ont été exposés à l'occasion du forum de rentrée 2023 et à la médiathèque d'Ivry-sur-Seine.

- Projet d'inventaire du graffiti à Ivry-sur-Seine :

Nous travaillons depuis le début de l'année avec le Centre national des Archives numériques de l'Art Urbain à un travail d'inventaire du graffiti à Ivry-sur-Seine dont le quartier Ivry Port fut une place forte de cette pratique. Ce projet permettra notamment de révéler la place des femmes dans une pratique majoritairement masculine. En parallèle, nous réaliserons en 2024 des balades de découverte de cette culture à Ivry Port avec l'artiste graffeur Dimitri Arnaoudov. Nous travaillerons notamment avec les femmes du groupe photographique d'Hortense Soichet en leur proposant de faire des prises de vue des graffitis.

Mission municipale de culture scientifique et technique

A travers ses actions culturelles et l'organisation de rencontres, la mission municipale de culture scientifique et technique met l'accent sur la place des femmes dans les métiers scientifiques en invitant des chercheuses de domaines variés, et en rattachant les grandes journées destinées à l'égalité femmes-hommes à des thématiques scientifiques et techniques.

Avec l'arrivée de cette discipline dans le parcours culturel à la rentrée 2023/2024, les actions proposées aux écolier.es iyvren.ne.s en CM1 participent à lutter contre les stéréotypes de genre liés à la pratique d'une activité scientifique.

Actions programmées par le service en 2023 :

- 8 mars : rencontre avec la chercheuse ivryenne Irène Nagle au collège Romain Rolland.

Irène Nagle, doctorante au Laboratoire matière et systèmes complexes a été récompensée du prix Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO pour ses travaux de thèse portant sur la biomécanique des cellules musculaires

- 10 mars : participation de la chercheuse Irène Nagle à la Maison de quartier Gagarine, autour d'une action /exposition sur les stéréotypes de genre organisée par la Maison de quartier et l'association ivryenne Maison des femmes. Un panel était dédié aux sciences et aux métiers scientifiques.
- 13 avril : participation au sein de la résidence Crous Marthe Gautier, à un évènement autour de cette chercheuse, Marthe Gautier, avec l'association Femmes et sciences ;
- En juin : exposition à Ivry Port de BD les décodeuses du numérique, du CNRS sur la découverte des métiers du numériques par des portraits des chercheuses ;
- En octobre, fête de la science : projection débat avec une chercheuse autour du film Proxima en partenariat avec le CNES (thème du film : espace ; égalités femmes/hommes et parentalité) ;
- Dans le cadre du parcours culturel, parcours sciences/cinéma autour du film « Capitaines ! » en lien avec des ateliers sur l'espace.

b) Les équipements municipaux

Les médiathèques

Très investi dans les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, le service propose régulièrement des rencontres au moment des journées internationales en faveur de l'égalité et contre les discriminations liées au genre. La quasi-totalité des artistes et autrices invitées par le service en 2023 étaient des femmes. Le fond de la bibliothèque est régulièrement alimenté par des œuvres documentaires ou de fictions abordant les thématiques féministes, du corps et de la sexualité dans une démarche pédagogique.

Public inscrit à la médiathèque en octobre 2023, part des femmes (Inscrites avec abonnement en cours de validité) :

Féminin (F)	4270 inscrites : 62 % des inscriptions
Masculin (M)	2658 inscrits : 38 % des inscriptions
Total général	6928 inscrit.es : 100 % des inscriptions

Dans le cadre de la programmation culturelle des médiathèques :

Répartition femmes-hommes sur certaines animations-événements

- Café littéraire 2023 : 80% femmes et 20% hommes.
- Ateliers de conversations : 101 personnes, dont 71 femmes / 30 hommes, soit 70% de femmes et 30% d'hommes.

- Apéros culturels : 79 personnes, dont 65 femmes et 14 hommes, soit 82% de femmes et 18% d'hommes.

Artistes-intervenantes programmées :

Depuis le début de l'année 2023, 30 femmes artistes ou intervenantes ont été programmées à la médiathèque.

- Exposition autour d'un objet fait par une femme résistante **Germaine Maillet**, janvier 2023, Semaine de la mémoire ;
- Rencontre croisée entre **Beata Umubyeyi Mairesse**, écrivaine franco-rwandaise, survivante du génocide des Tutsi, et **Hélène Dumas**, historienne spécialiste du génocide des Tutsi, janvier 2023, Semaine de la mémoire ;
- **Les femmes donnent de la voix à Ivry !** Apéro culturel en partenariat avec le Théâtre Antoine Vitez d'Ivry et le Théâtre des Quartiers d'Ivry. Avec **Isabelle Fruleux**, metteuse en scène du spectacle Pourpre, 12 janvier 2023 ;
- Exposition *La petite créature* de **Marjolaine Leray,** février-avril 2023 ;
- **Claire Blandin** conférence *Pourquoi rien ne bouge ? Image des femmes dans les médias,* 10 mars 2023 ;
- Café littéraire en présence de l'autrice **Olivia Rosenthal**, 11 mars 2023 ;
- spectacle *Deux mains disent Tarkos* avec **Nathalie Milon** mis en scène par **Claudine Hunault**, mars 2023. Printemps des poètes ;
- Spectacle *Requin chagrin* de et avec **Clara Guenoun**, avril 2023 ;
- Spectacle *Ce bleu qui nous relie* avec **Roxana Carrara**, mai 2023 ;
- **Claire Heggen**, Conférence *l'Inventaire animé,* juin 2023 ;
- Les intelligences artificielles menacent-elles les métiers de la création ? Rencontre avec **Stéphanie Le Cam**, spécialiste en droit de la propriété, juin 2023 ;
- **Emily Walcker** : expo d'aquarelles, septembre-octobre 2023 ;
- Exposition des dessins réalisés lors d'ateliers menés avec l'artiste **Aude Samama**, dessinatrice de BD
- Spectacle *Rosie* par la compagnie **Miss O'Youk** (2 comédiennes), septembre 2023 ;
- *Ivry, vues d'ailleurs* conf sur le patrimoine architectural du centre-ville. Avec le collectif berlinois Ufo Ufo (3 femmes et 1 homme) **Anne Lacaton**, architecte, **Nefeli Papadimouli**, artiste plasticienne grecque et **Iwona Buczkowska**, architecte, septembre 2023 ;
- Spectacle *Sur le dos d'une souris* avec la conteuse **Cécile Bergame**, octobre 2023 ;
- Spectacle *A table !* avec **Amandine Brenier**. Conception et mise en scène : **Aude Maury,** octobre 2023 ;
- **Collectif Ne rougissez pas !** : exposition *Histoires de corps* novembre 2023 ;
- Projection-débat d'un film documentaire *La complainte des soignants*, réalisé par **Susanna Helke ;**
- Journée découverte de la culture tamoule avec l'intervention de **Mahina Khanum**, danseuse, 18 novembre 2023 ;
- **Jessy Caillat** / Cie La palpitante : spectacle "L'employé du mois", 24 novembre 2023 ;
- Spectacle *Le retour des fleurs* de la compagnie Parlophones avec la musicienne **Claire Lebrun** et la scénographe et plasticienne **Hortense Gesquière**, novembre 2023 ;
- Concert dessiné avec **Aude Picault**, autrice de BD, 8 décembre 2023 ;
- Concert de **Nomi-Nomi**, 13 décembre 2023.

Programmation en lien avec des thématiques féministes et/ou visant à réduire les inégalités :

- Soirée-débat parents : Parent(s) solo, janvier 2023 ;
- *Colette libre et révolutionnaire*, **apéro culturel sur Colette**, septembre 2023 ;
- Accueil du spectacle *Les femmes modernes,* en partenariat avec une classe de seconde **du Lycée Romain Rolland, projet autour du féminisme**, novembre 2023.

Artistes femmes en résidence :

- Compagnie Miss O'Youk, en janvier 2023 ;
- Nomi-Nomi, chanteuse, en résidence en février + spectacle en décembre 2023 ;
- Marjolaine Leray, illustratrice, en résidence en février et mai 2023.

Actions liées aux journées internationales :

La médiathèque organise de nombreuses rencontres et animations autour des principales journées de lutte contre les inégalités, discriminations et violences liées au genre.

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes :

- **Claire Blandin** conférence Femmes et médias, 10 mars 2023 ;
- Soirée autour de *Hier on est sorties faire des photos*, un livre de photos fait avec des femmes de la maison de quartier Ivry-Port + **Hortense Soichet**, artiste en résidence, 21 mars 2023.

A l'occasion du 17 mai, journée contre l'homophobie et la transphobie :

- Sélection bibliographique en ligne.

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Vernissage expo *Histoires de corps* du collectif de Ne Rougissez pas autour de parole récoltées auprès de femmes de la MQ Ivry-Port (9 novembre 2023) et expo du 9 novembre au 7 décembre.

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

Le conservatoire de musique et de danse s'attache avant tout à ouvrir à toutes et à tous un suivi pédagogique de qualité de l'enfance à l'âge adulte. Ainsi, toutes les formes de mixité sont recherchées.

Les activités du Conservatoire sont marquées cette année par l'arrivée du service dans le sillon du parcours culturel. Ainsi, par son caractère universel, le programme proposé par le conservatoire devrait concerner la quasi-totalité des classes de CP de la ville. Les élèves assisteront tous à au moins un spectacle de musique et de danse, à une découverte d'instruments, à une initiation à la danse, et ils bénéficieront de l'intervention d'un.e professeur.e de musique au sein de leur classe.

Si la proportion d'élèves inscrits au conservatoire pour l'année 2022/2023 était encore très en faveur des filles (voir données ci-dessous), on peut espérer que le positionnement stratégique du conservatoire au niveau CP (l'âge commun d'inscription au conservatoire) créera des envies chez les

garçons et infléchira cette tendance, certaines pratiques d'instruments et de la danse souffrant encore de stéréotypes liés au genre.

Données de fréquentation lors d'événements accueillant du public : pas de données. Les inscriptions de billetterie ne prennent pas en compte de colonne « genre ». Son ajout est en discussion mais impliquerait une nouvelle organisation des inscriptions aux événements publics et des conditions claires dans le consentement à la transmission de ces données.

Répartition dans les ateliers de pratiques artistiques / Nombre d'élèves par genre au conservatoire (musique et danse confondu) : 573 filles/femmes et 252 garçons/hommes (pour 536 et 254 l'année dernière) l'écart continue de se creuser avec les inscriptions des filles et femmes qui représentent plus du double de celles des garçons et hommes.

Femmes artistes en résidence en 2023 :

- **Michelle-Agnès Magalhaes**, compositrice en résidence au Rencontres départementales de musique de chambre (résidence sur deux ans, 2022 et 2023) ;
- **Mariam Lompo**, directrice artistique de la Cie The Singing Mice (résidence Toussaint 2023) ;
- **Céline Laly**, directrice artistique de la cie Les Gens de la Voix (résidence Toussaint 2023).

Artistes femmes ayant été invitées lors de la saison artistique :

- Environ **30 femmes** musiciennes, chorégraphes ou compositrices ont ou vont participer à la saison artistique sur l'année 2023.

Evénement s'inscrivant dans une démarche de lutte contre les inégalités, stéréotypes et discriminations liés au genre :

- Journée internationale des droits des femmes, 8 mars : concert 100% compositrice en hommage à Michelle Reverdy (avec des créations de deux jeunes compositrices) avec Le Concert Impromptu.

Cinéma Le Luxy

Le Luxy est un cinéma d'art et d'essai dont l'objectif premier est de défendre la culture pour toutes et tous à travers de nombreuses actions culturelles. Ces actions s'inscrivent largement dans un projet de sensibilisation à toutes les discriminations pour faire bouger les mentalités. Une attention particulière est portée à la mise en évidence des inégalités femmes-hommes et à la déconstruction des stéréotypes de genre.

Sur 383 films projetés en 2023 (chiffres arrêtés en décembre), 79 ont été réalisés par des femmes (21%) et 35 ont été coréalisés par au moins une femme et un homme (9%).

Sur les 73 soirées rencontres qui ont eu lieu :

- pour 36 d'entre elles, l'invité/les invités était/étaient un ou plusieurs hommes (49%)
- pour 22 d'entre elles, l'invitée/les invitées était/étaient une ou plusieurs femmes (30%)
- pour 15 d'entre elles, les invités étaient au moins un homme et une femme (21%)

L'artiste en « résidence » qui a accompagné le projet réalisation du Lycée Romain-Rolland sur l'année 2022-2023, en partenariat avec Le Luxy, était la réalisatrice Lucie Borleteau**.**

Par ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie intégrante de la programmation et des animations à destination du jeune public, des retraités… De même, on note l'engagement du Luxy autour de plusieurs évènements ou journées internationales soutenant des initiatives en lien avec les questions d'égalité.

Dans le cadre du 8mars, journée internationale des droits des femmes :

- Jeudi 16 mars à 20h15, projection du film *À propos d'Elly*, de Asghar Farhadi et rencontre avec Amélie Myriam Chelly, sociologue et spécialiste de l'Iran. On recense 72 entrées pour cette séance.

Dans le cadre du 17 mai, journée de lutte contre les LGBTI+phobies :

- Lundi 22 mai à 20h, projection du film *Blue Jean*, de Georgia Oakley et rencontre avec les militantes du Pôle Culture du Centre LGBTQI+ de Paris IDF. On recense 68 entrées pour cette séance.

Dans le cadre du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Samedi 2 décembre, projection du film *How to Have Sex*, de Molly Manning Walker en partenariat avec l'association Femmes Solidaires, rencontre animée par Elvire Duvelle-Charles.

Dans le cadre de l'évènement : Opération « Viens avec ta mère, on l'invite ! » :

- Samedi 26 août à 14h30, projection du film *Yo Mama*, de Leïla Sy et Amadou Mariko. Rencontre avec les cinéastes. 78 entrées.

Dans le cadre de l'évènement : Ciné-club Matrimoine

- Dimanche 1er octobre à 18h30, Atelier de programmation animé par Claudine Le Pallec Marand, professeure de cinéma et conférencière.
- Dimanche 12 novembre à 17h, programme de courts-métrages autour des pionnières du cinéma animé par Claudine Le Pallec Marand, professeure de cinéma et conférencière. 20 entrées.

Dans le cadre de l'évènement : Ciné-club Tonnerre

- Mardi 3 octobre à 19h30, projection du film *Notre corps*, de Claire Simon. Rencontre avec la réalisatrice, animée par Elvire Duvelle-Charles. 94 entrées.
- Mercredi 22 novembre à 20h30, projection du film *Girl Gang*, de Susanne Regina Meures. Et rencontre avec Léa Toussaint, de Merci Beau Cul, animée par Elvire Duvelle-Charles.

Dans le cadre de l'évènement : Fête de la science

- Samedi 7 octobre à 20h, projection du film *Proxima*, d'Alice Winocour. Présence de Guillemette Gauquelin-Koch, responsable des Sciences de la Vie au CNRS. 45 entrées.

Autres évènements sur des thématiques en lien avec l'égalité de genre :

- Jeudi 24 février à 14h, projection du film *Sois belle et tais-toi !*, de Delphine Seyrig dans le cadre du Ciné-thé : échange après le film avec les spectateurs.trices. 31 personnes étaient présentes à cette projection.
- Du 29 mars au 18 avril, rétrospective Joanna Hogg, on note 176 entrées (sur 19 séances).
- Dimanche 23 avril à 17h30, projection du film *We are coming*, de Nina Faure. Rencontre avec la réalisatrice et des participantes au film. Le film a fait 94 entrées.
- Dimanche 11 juin à 17h, projection du film *Jeanne Dielman, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles*, de Chantal Akerman. Rencontre avec Claudine Le Pallec Marand, professeure de cinéma et conférencière. On recense 52 entrées pour ce film.
- Jeudi 5 octobre à 20h30*, Je vous salue salope, la misogynie au temps du numérique*, de Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist. Rencontre avec Marion Seclin, comédienne et militante féministe. 62 entrées pour ce film.

Le Hangar

La salle de concert du Hangar propose de septembre à juin un large spectre de concerts de musiques actuelles : rock, reggae, rap, musiques électroniques… Un éclectisme et une exigence qui prend également en compte la place des femmes sur scène, en s'associant par exemple au dispositif **Rappeuz** ou festival **Les Femmes s'en Mêlent** qui programment des groupes au plateau majoritairement féminin.

La visibilité des femmes sur scène et plus généralement dans le secteur de la musique professionnelle est encore loin d'être acquise, d'après le dernier rapport du Centre National de la Musique et les femmes artistes sont en moyenne deux fois moins visibles que leurs pairs masculins. Les activités du Hangar et du Tremplin visent donc à infléchir cette tendance.

En terme de **diffusion** en 2023, Le Hangar a connu 53 levers de rideau et a accueilli 151 propositions musicales différentes, de 1 musicien.ne à 17 selon les formations, 668 musiciennes et musiciens se sont produits dans ses murs.

Si l'on considère l'activité de la salle dans sa globalité alors la proportion se répartit comme suit :
- 38% de femmes (253 musiciennes),
- 62% d'hommes (415 musiciens).

Mais, les activités de diffusion du Hangar ne se limitent à la proposition de concerts professionnels, avec billetterie, mais également et surtout à la pratique amatrice dans toutes ses formes. Alors, les proportions ne sont plus les mêmes, un rééquilibre se fait :

- Concerts professionnels (avec billetterie)
  - 22% de femmes,
  - 78% d'hommes,
  - 35% de projets portés par des femmes lead.

- Concerts amateurs (gratuits)
  - 48% de femmes,

- 52% d'hommes,
- 45% de projets portés par des femmes lead.

A considérer que la seule statistique nationale, qui cite le chiffre de « 17% de femmes au plateau » est ici systématiquement dépassé. Il en ressort néanmoins que malgré tous les efforts produits pour favoriser la place des femmes, elles restent en nombre inférieur dans le domaine professionnel par rapport à leurs homologues masculins. La pratique « amateur » contrebalance ceci, et « faire musique » est également partagé par femmes et hommes.

Le Tremplin

Ce lieu propose des cours qui ont pour objectif de conduire à une pratique artistique autonome, à raison de 10 séances de cours trimestriels individuels ou collectifs. Les cours sont prioritairement réservés aux Ivryens et Ivryennes entre 12 et 30 ans.

Un concert des élèves a lieu 3 fois dans l'année.

Ces cours jouent ainsi un rôle dans la professionnalisation des musicien.nes, et favorise la présence de femmes sur scène. Citons par exemple Issé, élève du tremplin, qui s'est produite au Forum de rentrée 2023 et lors de l'ouverture de saison du Hangar le 23 septembre.

Les salles de répétition étant ouvertes à tous et toutes sur réservation payante, deux catégories de fréquentation du Tremplin sont à distinguer :

- La fréquentation du Tremplin dans le cadre global de cours ou de réservations libres, que les usager.ères soient élèves ou non : ces répétitions sont davantage occupées par les hommes (72% d'hommes pour 28% de femmes).
- La fréquentation du Tremplin dans le seul cadre des cours présente la tendance s'inverse. Comme dans les autres services, les élèves de cours de pratiques artistiques sont majoritairement des femmes (59% de femmes pour 41% d'hommes).

Concernant les 5 classes d'instruments, les femmes sont majoritaires dans trois, à savoir la basse, le piano et le chant, en revanche, les cours de batterie et guitare sont à une presque parité.

Pour finir, on remarquera une plus grande propension des filles à la pratique collective, incitée par le projet pédagogique de l'établissement, qui se traduit par trois concerts « des élèves » par an. En effet, les filles représentent 60% de l'effectif global de musiciennes et musiciens à y participer !

Galerie Municipale Fernand Léger

La Galerie Fernand Léger a pour objectif principal d'inspirer une réflexion sur le territoire et la mutation urbaine actuelle à Ivry. Le service contribue à donner de la visibilité à des femmes artistes. La galerie municipale d'art a pour spécificité la promotion d'artistes travaillant avec et dans l'espace public ivryen.

L'équipe de la galerie Fernand Léger est paritaire (6 agents, 3 femmes, 3 hommes).

Expositions

La galerie a accueilli quatre expositions cette année dont une est encore en cours. Depuis la rentrée 2022-2023, la galerie a intégré le parcours culturel et propose à tous les élèves de CE1 une visite d'exposition.

Il faut noter que les données fréquentation de la galerie récoltées dans le cadre du parcours culturel ne sont pas genrées. Les données genrées à disposition ne concernent que les visites libres.

- Fréquentation de l'exposition « Entrelacs » - artiste Bernard Calet du jeudi 12 janvier au samedi 18 mars 2023

Total Femmes	Total Hommes	Total Adultes	Total Enfants	Total Visites
178	87	265	201	**466**

- Fréquentation de l'exposition « Variable atmosphérique » - artiste Claire-Jeanne Jézéquel dont l'œuvre « Balcon (pour longtemps regarder) » est visible depuis 2006 sur le quai Jean Compagnon. Visible du 7 avril au 10 juin 2023.

Total Femmes	Total Hommes	Total Adultes	Total Enfants	Total Visites
208	151	339	237	**576**

- Fréquentation de l'exposition des élèves des cours d'arts plastiques. Ces œuvres sont montrées en fin de saison, elles réunissent à la fois des œuvres d'adultes et d'enfants.

Total Femmes	Total Hommes	Total Adultes	Total Enfants	Total Visites
208	116	324	130	**454**

Les visiteurs adultes sont majoritairement des femmes (pour rappel, pour le parcours culturel, le genre des enfants n'est pas pris en compte).

La galerie accueille en ce moment la **troisième Triennale d'Art Public** qui a démarré le 24 septembre 2023 et qui se terminera le 17 février 2024. Elle se distingue des autres expositions puisqu'elle est collective. Elle réunit 20 artistes dont **10 femmes**. Nous n'avons pas encore de statistique de fréquentation la concernant.

Ateliers d'arts plastiques

La galerie propose des ateliers de dessin, peinture, modelage, bd, histoire de l'art, sculpture, céramique et photographie ouverts à tous sur inscription, pour un public de 5 à 99 ans.

Au total, il y avait 230 inscrits en 2023, dont 156 étaient des femmes, c'est-à-dire une part de **68% de femmes/filles** parmi le nombre total d'élèves. Sur les 24 cours proposés par la galerie, les garçons ne sont majoritaires que dans 4 d'entre eux (sur les deux créneaux de l'atelier bande-dessinée du lundi pour les 8-16 ans, l'atelier dessin du mardi pour les 5/6 ans, l'atelier photographie du vendredi pour les 17-99ans et l'atelier dessin du samedi pour les 7-10 ans).

Dans son équipe pédagogique, l'équipe d'artistes enseignant.es compte une majorité de femmes (6 femmes/3 hommes).

IX. LA DIRECTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

a) Les politiques du CCAS

Depuis janvier 2023, un accueil unique est proposé pour l'action sociale et l'action handicap, ainsi le passage est comptabilisé seulement au premier accueil par les agent.es du GRU pour les personnes sans rendez-vous et les personnes avec. Ainsi, cette année nous n'avons aps de chiffres globaux et différenciés par genre. Un nouveau logiciel de gestion de l'accueil devrait permettre de telles statistiques pour 2024.

Secteur action sociale

Le secteur action sociale s'adresse à tou.tes les habitant.es majeur.es de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, RSA, Aide Médicale de l'Etat et gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative, Fonds Solidarité Energie et Commission sociale.

Par ailleurs, l'action sociale permet la domiciliation à toute personne sans domicile stable de bénéficier d'une adresse postale pour y recevoir son courrier et ainsi ouvrir ses droits. Il s'agit d'une obligation légale des CCAS envers toute personne ayant un lien avec la commune (activité professionnelle exercée sur la commune, enfants scolarisés sur la commune, habitants de la commune mais se retrouvant en situation de sans domicile stable suite à une expulsion locative…). Les associations agréées peuvent également procéder à une domiciliation administrative. Pour Ivry, l'association Emmaüs Etape Ivryenne procède aux domiciliations et propose également un accueil de jour. Sur les 253 domiciliations réalisées en 2023[8], 53% des demandes de domiciliation sont faites par des femmes.

Secteur action handicap

Le secteur est reconnu comme secteur ressources sur tout ce qui est en lien avec le handicap.

L'Action handicap, branche du service action sociale et handicap, a vocation à accueillir les personnes en situation de handicap aux fins de répondre à leurs besoins souvent d'ordre administratif tels que le montage de dossiers MDPH, l'accompagnement dans les demandes de prestations.

Ce secteur coordonne la mise en accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public, favorisant ainsi l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la ville. Ainsi, parmi les équipements culturels, les médiathèques, le Luxy, le Hangar, le théâtre Antoine Vitez sont accessibles aux personnes en situation de handicap et à leur famille. La Galerie Fernand Léger étudie également un aménagement de son espace.

[8] Chiffres du CCAS arrêtés au 27 octobre 2023

La réflexion sur l'accès des personnes en situation de handicap (femmes et hommes) aux activités (culturelles, sportives, éducation…) proposées par la municipalité continue, dans le souci de promouvoir une participation citoyenne des personnes en situation de handicap.

Le secteur est également une fonction ressources pour les directions souhaitant rendre accessible leurs événements aux personnes en situation de handicap, notamment avec la présence d'un.e interprète en Langue des Signes Française.

Jusqu'à présent, le secteur action handicap contribue à la lutte contre toutes les discriminations sans mener d'actions spécifiques à destination des femmes en situation de handicap.

Service des retraité.es, Service Autonomie et Aide à la Vie Quotidienne et Service Accompagnement et Lutte Contre l'Isolement

Le service des retraité.es vise à renforcer le bien-être des personnes âgées en privilégiant leur maintien à domicile et leur autonomie. De nombreuses animations et de nombreux loisirs sont proposés à toutes et tous par les équipements culturels et sportifs de la Ville, par les Maisons de quartier ou par les résidences pour rompre avec l'isolement.

Les Résidences Autonomie comptent à novembre 2023, 34 femmes et 26 hommes, soit 56,7 % de femmes et 43,3 % d'hommes.

Concernant, le service Accompagnement et lutte contre l'isolement, on relève que les bénéficiaires de portage de repas se présentent comme suit : 73 femmes et 78 hommes générant un total de 151 bénéficiaires, soit 51,6 % d'hommes et 48,4 % de femmes.

Si les locataires des résidences et les bénéficiaires du portage de repas s'approchent d'une certaine mixité, d'autres missions d'aide à la personne recensent toujours plus de femmes que d'hommes.

Ainsi, les bénéficiaires du service d'aide à domicile sont à 73 % de femmes pour 27 % d'hommes (252 bénéficiaires dont 183 femmes et 69 hommes). De même, les bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile représentent 63,5% de femmes pour 36,5% d'hommes.

b) Les politiques d'accès au droit

L'Espace de Médiation et d'Accès au Droit (EMAD) est intégré au CCAS depuis le 1 janvier 2023. Il a pour mission d'accompagner et d'orienter les ivryennes et les ivryens dans leurs démarches, les guider pour la défense ou le faire valoir de leurs droits dans un cadre de service public égalitaire et désintéressé.

Cet espace propose des permanences dans le domaine de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de l'orientation juridique et de l'accompagnement judiciaire au profit des victimes de discriminations ou d'atteintes au droit dans un cadre individuel, familial, parental ou professionnel. Il y a notamment des permanences pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales dispensées par une juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Bilan d'activité 2023 de l'Espace de Médiation et d'Accès au Droit

En 2023, 9 243 personnes ont été accueillies (chiffres au 30 septembre 2023) à l'Espace de Médiation et d'Accès au Droit, le public accueilli est mixte puisque sur ces 9243 passages, 4945 sont des femmes pour 4298 hommes.

	18-30 ans				**40-60 ans**				**Plus de 60 ans**				
	hommes		femmes		hommes		femmes		hommes		femmes		
	AIOA	Consultation	AIOA	Consultation	AIOA	Consultation	AIOA	Consultation	AIOA	Consultation	AIOA	Consultation	**TOTAL**
Janv	119	36	245	78	289	111	254	94	49	20	18	11	1324
Fév	83	38	196	87	265	77	237	86	66	32	56	20	1243
Mars	103	43	182	84	242	115	239	94	65	32	61	37	1297
Avril	84	30	115	81	206	86	155	87	122	28	46	23	1063
Mai	79	27	169	69	181	81	200	96	39	25	32	21	1019
Juin	74	34	172	79	253	117	218	93	38	28	40	25	1171
Juillet	68	39	117	61	173	54	160	77	27	14	29	20	839
Août	33	12	83	24	112	51	105	37	25	8	19	5	514
Sept	52	22	106	57	168	80	128	78	26	17	26	13	773
Total	**695**	**281**	**1385**	**620**	**1889**	**772**	**1696**	**742**	**457**	**204**	**327**	**175**	**9243**

Pour information, plusieurs professionnel.les interviennent au sein de l'EMAD : des avocats conseils, des avocat.es spécialisé.es en droit du travail et en droit des étrangers, un conciliateur de justice, un notaire, une psychologue, une déléguée du défenseur des droits, des professionnel.les de la médiation familiale, ainsi que des associations spécialisées en droit de la consommation, en droit du logement, en droit du handicap, ainsi que le CIDFF.

Bilan 2022 des permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

La permanence du CIDFF 94 est assurée au sein de l'EMAD de la ville d'Ivry Sur Seine. Le contexte sanitaire a fait évoluer les modalités d'accueil, le public est aujourd'hui accueilli uniquement sur rendez-vous. Le CIDFF 94 assure deux journées complètes de RDV à l'EMAD.

Le partenariat avec le CIDFF 94 et le réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Association loi 1901 créée en 1975, le CIDFF94 remplit une mission d'intérêt général confiée par l'État en matière d'information des femmes et des familles dans les domaines juridique, économique, social et familial. Pour la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes, le CIDFF oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit et de l'aide aux victimes.

L'association participe aux actions en faveur de l'égalité des chances, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à la lutte contre les discriminations. Au vu des résultats, il est utile de rappeler et de développer les champs d'actions du CIDFF qui se déclinent en :

- **Accès au droit**

La permanence juridique du CIDFF, service gratuit, s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur des démarches juridiques ou qui s'interrogent sur des questions de la vie quotidienne concernant notamment :

- le droit de la famille (mariage, PACS, divorce, autorité parentale, succession, surendettement, pension alimentaire, état civil...).
- le droit des biens, le droit du travail, le droit social, le droit pénal, le droit des étrangers, le droit à l'emploi...
- **Aide aux victimes**

Le CIDFF du Val-de-Marne propose une information et un accompagnement. Ce service spécialisé propose un accueil, une écoute et un accompagnement juridique, social et psychologique particulièrement en direction des femmes victimes de violences :

- Informer et accompagner toute victime pénale tout au long de la procédure.
- Lutter contre les violences faites aux femmes – violences conjugales, intrafamiliales et violences spécifiques…

<u>Activité et fonctionnement de la permanence</u>

La permanence du CIDFF 94 est assurée au sein de l'Espace de Médiation et d'Accès au Droit de la commune d'Ivry-sur-Seine (EMAD). Le CIDFF 94 assure des permanences chaque lundi et vendredi matin ainsi que le jeudi toute la journée. Le contexte sanitaire a fait évoluer les modalités d'accueil depuis 2020 pour instaurer un accueil du public uniquement sur rendez-vous : 10 rendez-vous sont programmés en journée complète et 5 en demi-journée.

769 entretiens ont eu lieu sur l'année 2022 (contre 737 en 2021), soit une évolution de 4,34% par rapport à l'année 2021. Près de 90% des entretiens sont des entretiens physiques.

Parmi les usager.ères, 67,9% des personnes viennent dans le cadre d'un premier rendez-vous. Les personnes ont été principalement orientées par le tribunal ou une structure d'accès aux droits (47,5%), par un service municipal (29%) ou par une relation privée (7,8%).

Ces tendances sont les mêmes que celles de l'année précédente et semblent en cohérence avec l'implantation de la permanence au sein d'un espace municipal qui se trouve à proximité immédiate de la juridiction de proximité et du commissariat de police.

- 47% des personnes ont pris connaissance du CIDFF grâce au 3919,
- 29% grâce au service municipal,
- 8% par l'intermédiaire d'administration ou d'établissement scolaire,
- 6% y ont été orientées par des professionnel.les de l'action sociale,
- 4% par des professionnel.les de santé (médecin, hôpital, CARSAT…)

Le profil des personnes consultantes

Le public reçu est majoritairement un public de femmes, 58,6% de femmes, 38,8% d'hommes, 2,1% de couples et 0,5% de professionnels.

La tranche d'âge avec 33,1% la plus représentée est celle des 36-45 ans tout comme l'année précédente.

Du point de vue de la situation familiale, 34,4% des personnes reçues étaient seules, 9,8% en cours de séparation. Cette année encore les personnes en couple ne sont que 37,1% du public reçu ; 44,6% ont un enfant à charge.

Concernant la situation professionnelle, **l**a majorité avec 51,3% exerce une activité professionnelle au moment de l'entretien. Parmi les

48,6% sans emploi, nous retrouvons essentiellement des demandeurs d'emploi (34,9%), 23% de retraités et 18% de personnes au foyer. On peut souligner également les 9,1% personnes reçues qui n'avaient pas de droit au travail sur le territoire français.

En outre, l'EMAD reçoit quasi exclusivement des habitants de la commune d'où la présence de 91,8% d'ivryen.nes.

Le CIDFF 94 peut être amené à recevoir des habitant.es d'Ivry-sur-Seine sur l'ensemble de ses permanences. Ainsi 846 entretiens réalisés en 2022 sur l'ensemble du CIDFF 94 concernaient des habitant.es d'Ivry-sur-seine.

Les demandes

Au cours de l'année 2022, la juriste a traité 1525 demandes d'information (contre 1304 en 2021).

Le nombre de demandes d'information est en augmentation de 16,95% par rapport l'année précédente.

Les demandes d'informations les plus fréquentes sur l'année 2022 concernaient le droit des familles et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles - qui est d'ailleurs en augmentation par rapport à l'année précédente. On constate une augmentation des demandes d'information concernant l'aide aux victimes, le droit des étranger.es et le droit du logement.

En effet, les demandes concernent principalement le droit de la famille qui recouvre 24,1% des questions exprimées ; il s'agit essentiellement de demandes relatives au divorce (8,8%) et à la résidence et au droit de visite et d'hébergement (4,5%). La séparation du couple et ses conséquences sur les enfants notamment sont ainsi la première problématique évoquée.

Puis, 20,4% des demandes sont relatives à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les spécificités du CIDFF 94 ressortent ainsi clairement de ces deux thématiques majoritaires.

Le public est satisfait de pouvoir obtenir dans notre antenne la remise de formulaires permettant de saisir le tribunal, tel que le formulaire de saisine du juge aux affaires familiales. Par ailleurs, des dossiers d'aide juridictionnelle, que les juristes peuvent aider à remplir, sont toujours disponibles.

Dans le cadre de ses missions d'aide aux victimes, le CIDFF a reçu et accompagné, sur la permanence d'Ivry-sur-Seine, 106 victimes d'infractions pénales (88 femmes et 18 hommes) représentant 158 entretiens, contre 123 victimes en 2021. On constate une évolution à l'instar du nombre d'entretiens et de demandes d'information.

Rappelons que les violences au sein du couple revêtent plusieurs formes : physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, le CIDFF note :

- 55% pour violences volontaires
- 15% pour menaces et/ou injures
- 10% pour viol
- 9% pour harcèlement
- 4% pour agressions sexuelles

Parmi les victimes accompagnées, 60 femmes victimes de violences conjugales ont été reçues, ce qui représente 56,6% des situations.

Les violences conjugales sont protéiformes. Ainsi, une même situation peut révéler des faits de violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles et administratives.

Les victimes reçues peuvent être déjà ou non dans des démarches judiciaires et sociales. Pour 60 des 106 situations, un dépôt de plainte avait été réalisé. Il faut cependant avoir en perspective que le dépôt de plainte n'est pas nécessairement l'objectif souhaité des victimes accompagnées.

En outre, 6 victimes étaient reçues pour des faits de violences sexuelles sur mineur (4 viols et 2 agressions sexuelles).

Les victimes reçues sur cette permanence ont été orientées vers nos psychologues ou notre assistant social quand elles le désiraient ainsi que vers tous les partenaires locaux qui pouvaient répondre à leurs besoins. Lorsque la situation a nécessité des mesures urgentes (plaintes, ordonnance de protection, relogement...) les femmes victimes ont été accompagnées au plus proche de leurs

démarches, notamment par les contacts auprès de partenaires sociaux, du commissariat, dans l'aide à la constitution du dossier en vue de l'ordonnance de protection...

Le partenariat

Un travail partenarial fort est mené, les victimes reçues peuvent être orientées vers psychologue (du CIDFF, de l'EMAD ou du commissariat), intervenant.e social.e, ou autres partenaires locaux, le travail d'accompagnement dans les démarches se fait également par le commissariat ou l'aide à constitution de dossier pour des demandes de mesures de protection urgentes. Plus généralement, la présence de nombreux intervenants au sein de l'EMAD permet une orientation facile notamment vers des avocats, notaires ou défenseur des droits par exemple.

Par ailleurs, le CIDFF 94 fait partie depuis de nombreuses années du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

X. LA DIRECTION DE LA SANTE

Le Centre Municipal de Santé Fanny Dewerpe

Le Centre Municipal de Santé (CMS) a pour objectifs :

- de faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous
- d'offrir des prestations indispensables à la prise en charge des différentes pathologies,
- de lier le soin et la prévention
- de garantir la qualité et la sécurité des soins prodigués.

Le Centre Municipal de Santé (CMS) Fanny Dewerpe d'Ivry-sur-Seine est un centre dit polyvalent. Acteur majeur de soins de premier recours sur la ville, il a pour vocation d'offrir l'accès aux soins pour toutes et tous, pratiquant ainsi les tarifs de secteur 1 et le tiers-payant. C'est une médecine de proximité.

Au niveau de l'offre de soins, il propose plusieurs spécialités médicales. A l'instar des autres structures de soins, la désertification médicale impacte également certaines disciplines, comme la radiologie, l'ORL, et l'allergologie.

<u>Proportion de femmes et d'hommes dans les professionnel.les du CMS</u>

Le personnel au CMS ne parvient pas à une mixité. Sur l'ensemble des professionnel.les, on ne compte que 15% d'hommes. Notons que la plupart des métiers sont encore très genrés :

- Une parité totale pour les praticiens du secteur dentaire et de l'équipe des kinésithérapeutes ;
- 100% des agents de sécurité de la société privée « Immoveille » sont des hommes ;
- 100 % de femmes au secteur Gynécologie et radiologie ;
- 100% de femmes chez les secrétaires médicales, secrétaires de direction et les gestionnaires administratives et d'accueil ;
- 100 % de femmes chez les psychologues du CMS ;
- Un seul infirmier homme dans l'équipe;
- 2 hommes et 7 femmes dans l'équipe des agents d'entretien ;
- 2 hommes et 5 femmes composent l'équipe d'encadrement.

<u>Proportion de femmes et d'hommes au sein de la patientèle</u>

En 2022, les femmes constituent encore la majeure partie de la patientèle du CMS.

	ANNEE 2022 (janvier à août)	
Patientèle	Femmes	Hommes
DENTAIRE	58 %	42 %
MEDECINE GENERALE	48 %	52%
RHUMATOLOGUE	77.5%	22.5%
PSYCHIATRE	55%	45%
GYNECOLOGIE	0%	100%
KINESITHERAPIE	48%	52%
RADIOLOGIE	52%	48%
INFIRMERIE	46%	54%
CSAPA	80%	20%
PSYCHOLOGUES	80%	20%

Le secteur gynécologique en activité constante en 2022 est 100 % féminin du point vu du personnel soignant également. Le Planning familial et la Protection maternelle s'occupent du contrôle des naissances, du recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), du suivi des femmes enceintes et de la réduction des risques.

Le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles d'Ivry-Vitry propose des permanences du lundi au vendredi, toute l'année. Les habitant.es peuvent même anonymement venir chercher informations et conseils sur leur santé sexuelle.

La prévention et le dépistage des IST visent au respect de l'autre et à la lutte contre les LGBTQIA+phobies.

Les 5 antennes d'accueil et d'écoute sur le territoire ivryen sont tenues par des psychologues du CMS dont une est spécialisée dans les violences conjugales.

Plusieurs professionnelles du CMS font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

En 2023, des actions dans le cadre d' « Octobre rose » se sont déroulées pour la 3ème fois tout au long du mois d'octobre notamment avec la mise en place d'une grande campagne de prévention avec de multiples partenaires sur le cancer du sein.

Enfin, des actions sur la transidentité ont vu le jour depuis 2022.

Le Centre Médico Psycho-Pédagogiques

Le Centre Médico Psycho-Pédagogiques (CMPP) a pour objectifs :

- Le soutien et aide aux enfants/adolescent.es (0 – 20 ans) en difficulté psychologique et à leur famille
- L'accueil à temps partiel d'enfants présentant des troubles importants et aménagement de leur scolarité
- La participation aux actions de santé publique et apporter son expertise dans le domaine de la santé mentale
- Le développement de partenariat avec les acteurs locaux/actrices locales et les établissements médico-sociaux.

En 2022, la file active est composée 170 garçons et 361 filles (En 2021, 268 garçons et 131 filles).

Le CMPP met en œuvre des projets d'unité de soins psychopédagogiques, un projet à destination d'enfants et un projet à destination d'adolescents, ce dernier ayant débuté en 2022.

Filles et garçons déjà suivi.e.s au CMPP ou orienté.e.s par l'Education nationale ou d'autres partenaires (accueil et suivi après évaluation par le CMPP/USPP) peuvent intégrer ces dispositifs de soins. On relève une présence plus importante des garçons.

Concernant les intervenants au CMPP, il y a des médecins psychiatres (deux hommes dont le médecin directeur), des psychologues (femmes et hommes avec une majorité de femmes), des psychomotriciennes (deux femmes), des orthophonistes (deux femmes). Le secrétariat est entièrement féminin. Les postes sont donc occupés en majorité par des femmes.

En France, en moyenne 143 000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré des formes de violences sexuelles et/ou physiques au sein de son couple. 42% ont moins de 6 ans. Les violences conjugales ont des conséquences graves et durables sur les enfants qui sont directement victimes ou exposé.es à ces violences. Lors des différents bilans du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, il est noté que sur le territoire ivryen, les possibilités de suivi pour les enfants co-victimes de violences sont extrêmement réduites car les consultations du CMPP sont saturées. Or, ces enfants ont besoin d'être suivis rapidement après les événements violents.

XI. LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction des affaires juridiques et de la commande publique est une direction créée en 2023, regroupant les services des affaires civiles, des achats, des marchés publics et du conseil et contentieux. Aucune donnée n'a été fournie en 2022 pour cette direction. Un travail sera à mener en 2024 pour accompagner la direction dans sa collecte de données genrées.

Le service des marchés publics

Concernant les marchés publics, un critère subsidiaire relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes existe. Il n'a été utilisé qu'une fois en 2018 pour l'attribution du marché d'acquisition de littérature technique pour les adultes (ouvrages édités en langues française et étrangères) liée aux activités du Service de la Documentation de la Ville (législatif, économie, droit, ouvrages d'intérêt général).

Pour rappel, ce critère permet de départager deux entreprises arrivées 1er ex-aequo à la suite de l'analyse et du classement des offres. Il leur est alors demandé de fournir une présentation des actions menées au sein de leur structure en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au regard des réponses qu'elles apportent, le marché est attribué à l'entreprise la plus impliquée sur le sujet.

Depuis 2018, ce critère n'a pas été utilisé, faute de candidats classés premiers ex aequo à l'issue de la passation d'un marché public.

Une étude est cours au sein des marchés publics sur les différentes possibilités de développer davantage la prise en compte de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la commande publique.

XII. LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Au sein de la direction, la proportion femmes-hommes est déséquilibrée. Sur les 24 postes pourvus actuellement, 4 sont des femmes pour 20 hommes (5 femmes pour 19 hommes en 2022 et 6 pour 17 en 2021).

Les agent.es de la Direction constatent que la filière administrative est essentiellement occupée par des femmes, avec une assistante et une gestionnaire administrative parmi des technicien.nes essentiellement masculins. Il y a par conséquent, une association des missions administratives faites majoritairement aux femmes.

Pour favoriser la mixité dans les équipes, des dispositifs sont mis en place : lors des recrutements, à compétences et expériences égales des candidat.es et selon la répartition de l'équipe dans laquelle il ou elle va intégrer, le service porte une attention particulière à l'équilibre femmes-hommes.

La répartition dans les bureaux se fait en mixant femmes et hommes mais selon les équipes majoritairement masculines l'équilibre reste très difficile à atteindre.

La DSI a mis en place une sensibilisation des agent et agentes avec des actions de communication menées par notre chargé de mission. Dans ce cadre les agents ont échangé sur le sujet, à la suite de la publication d'un rapport du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes portant spécifiquement sur le numérique[9] .

Ce rapport porte sur les inégalités de genre autour du numérique en général et nous montre qu'elles sont présentes à tous les niveaux (On parle d'une "fracture numérique de genre) :

- 50 % des femmes quittent le secteur du numérique avant 35 ans (comparé à 20% pour les autres secteurs),
- 46 % des femmes travaillant dans la tech ont été victimes de comportements sexistes (contre 38 % dans le reste des secteurs),
- Sur la formation/l'éducation au numérique où les femmes sont sous représentées, la part de femmes travaillant dans le secteur est par conséquent faible.

La surreprésentation des hommes dans le secteur entraîne, par exemple, le fait que la conception des algorithmes reprend les dérives sexistes de la société.

[9] https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/actualites/article/rapport-la-femme-invisible-dans-le-numerique-le-cercle-vicieux-du-sexisme

XIII. LA DIRECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

La proportion de femmes et d'hommes des agent.e.s de la direction par service

SERVICE	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE FEMMES	% DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	% D'HOMMES
Etude des Bâtiments Communaux	6	2	33	4	67
Bureau d'étude	5	2	40	3	60
Maintenance prévention du patrimoine bâti	73	13	17.8	60	82.2
Energie	5	1	20	4	80
Nettoiement des bâtiments communaux	55	37	67	18	33

Au niveau des responsables d'équipe du service des nettoiements des bâtiments communaux, il y a 2 femmes et 3 hommes (qui sont des postes de catégories C), une assistante administrative et un chef de service. En outre, le poste de direction de la Direction des Bâtiments Communaux est occupé par un homme. Les femmes restent en minorité dans des postes de direction et à responsabilité.

En outre, la part de femmes dans les professionnel.les de la direction des bâtiments communaux est plutôt très minoritaire, excepté pour la partie nettoiement des bâtiments où là seulement les femmes sont en grande majorité (près de 70%), tandis qu'elles représentent près de 25% seulement pour l'ensemble des autres services.

Les métiers liés au nettoiement sont encore très genrés, et la mixité rare. Ces tâches sont encore trop souvent associer aux femmes et, même si la direction prend en compte l'importance de la mixité des métiers au moment du recrutement, l'absence de mixité est flagrante.

Les aménagements en faveur de la mixité des métiers

Une attention particulière est portée à l'aménagement des structures afin de favoriser l'accueil de tous.tes et dans un objectif de mixité des métiers, notamment concernant la présence de douche et de vestiaire.

XIV. LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Les politiques de l'habitat

Le secteur habitat social s'inscrit activement dans le suivi et l'accompagnement des femmes victimes de violences. Il participe au réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Ainsi, les passerelles entre ces professionnel.les ont été renforcées par une fiche de liaison entre le secteur habitat, l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) et le Commissariat d'Ivry.

Concernant l'année 2023, notons quelques éléments chiffrés : au 6 novembre 2023 dans le fichier de traitement ivryen, 81 femmes (108 en 2022 et 85 en 2021) indiquent un motif de violences au sein du couple sur leur demande de logement social. Les femmes recensées ont entre 23 à 67 ans, 74 % d'entre elles ont des enfants (73% en 2022 et 55% en 2021).

Mais ces femmes victimes de violences ont souvent besoin d'être relogées en dehors d'Ivry-sur-Seine. C'est pour cette raison que la ville a décidé de signer une convention tripartite avec l'Etat et le Département dans le cadre du dispositif départemental piloté par la Mission Hébergement Logement. Ce dispositif a pour objectif de permettre plus de mobilité entre les villes du Val-de-Marne en proposant des relogements hors commune.

En effet, depuis janvier 2019, le Département a ouvert en lien avec les services de l'Etat et les associations partenaires, un lieu d'accueil de première urgence « Marielle Franco », en alternative à l'hôtel. Une deuxième structure « Olympe de Gouges » a été ouverte en 2021, qui couvre l'autre partie du Département.

Les femmes victimes de violences y sont accueillies pour une période de deux mois dans un lieu digne et sécurisé, avec leurs enfants le cas échéant, et y sont accompagnées dans leurs problématiques juridiques, sociales et psychologiques par des professionnels compétents. Cette mise en sécurité permet aux professionnels de gérer et d'évaluer les situations en vue d'une réorientation vers un dispositif plus adapté à plus long terme. Néanmoins, il est primordial pour la réussite de ce dispositif, qu'à l'issue de ces deux mois, ces femmes ne soient pas contraintes d'accepter un hébergement en hôtel, voire pire un retour au domicile. C'est pourquoi un partenariat se construit avec les services de l'Etat, les bailleurs, les associations partenaires mais aussi les villes du Département, afin de constituer un parc de logements-relais prenant la suite du dispositif de mise à l'abri et en amont du relogement définitif.

C'est dans ce cadre que la ville d'Ivry a décidé de s'inscrire dans la constitution de ce parc départemental de logements et de mettre à disposition cinq logements de sa réservation.

L'originalité du projet repose sur le fait que les villes s'engagent à ne pas réserver les logements mis à disposition aux habitantes de leurs communes, l'éloignement du conjoint violent, la sécurité des femmes accueillies et la confidentialité de leur adresse étant les premiers prérequis du dispositif.

L'inscription de la commune dans ce dispositif garantit, en contrepartie, une prise en charge de toute ivryenne qui se présente à l'EDS pour une écoute, une évaluation et une orientation immédiate

adaptée. Dans un deuxième temps, elles bénéficieront également des logements mis à disposition, dans la commune la plus adaptée à leur situation et besoins.

A noter que des relogements exceptionnels sont également possibles grâce à la réactivité de bailleurs sociaux de la ville lorsque les femmes subissant des violences sont locataires du parc social. En 2023 au 06 novembre 2023, 23 femmes qui avaient indiqué un motif de demande « violences au sein du couple » ont été relogées dans le parc social dont 16 à Ivry-sur-Seine.

XV. LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Si l'espace public appartient à toutes et tous, les usages des femmes et des hommes sont très différents. La tendance est à l'occupation de l'espace par les hommes quand les femmes « s'occupent ». Elles marchent sans s'arrêter, pour amener les enfants d'un lieu à un autre, les faire jouer, faire les courses, etc. Elles vont jusqu'à élaborer des stratégies d'évitement selon les lieux et l'heure du jour et de la nuit.

Pour lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes, le Plan d'actions ivryen pour l'égalité de genre 2024-2026 propose de promouvoir un espace public non sexiste et sûr pour toutes et tous. Il s'agit d'encourager l'appropriation de l'espace public par chaque personne et d'identifier les lieux qui posent problème. Ainsi, explorer des espaces en groupe pendant des marches « sensibles » permet aux femmes de partager leur ressenti, leurs observations et idées quant au sentiment de sécurité et de légitimité qu'elles peuvent éprouver dans l'espace public.

De plus, le Service Maintenance Travaux Voirie veille à renforcer le sentiment de sécurité des femmes lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public la nuit grâce à l'éclairage public. Toutes les rues sont éclairées la nuit ; certains squares fermés la nuit restent éclairés pour ne pas créer de zones d'ombre insécurisantes tandis que l'éclairage est plus marqué sur certaines places pour créer des centralités rassurantes. En effet, le partenariat de la Ville avec l'application UMAY permet aux femmes de signaler les lieux où elles se sentent en insécurité pour des raisons notamment d'éclairage public et ainsi de faire remonter ces informations.

En outre, ce service intègre le genre dans l'installation et l'entretien de bancs publics. En effet, les assises sont essentielles aux personnes qui pratiquent des activités d'accompagnement de jeunes enfants ou de personnes âgées. Ce sont le plus souvent des femmes. Ainsi, leur lieu d'installation et leur état général conditionnent l'utilisation qu'elles en font.

De même, le Service Maintenance Travaux Voirie souligne le fait qu'une bonne signalétique renforce le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public. Au contraire, lorsqu'une femme a l'air perdue, elle peut ressentir beaucoup d'insécurité.

Par ailleurs, le Service Propreté des Espaces Publics contribue à réduire le sentiment d'insécurité des femmes et donc à partager plus équitablement l'espace public. Par exemple, le nettoyage régulier des zones de tension que constituent les tunnels, les rampes d'accès, les impasses étroites et les zones sombres évite une désertion de ces zones par les femmes. De même, l'installation d'une première sanisette à Ivry est une avancée tant les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la présence de lieux d'aisance. C'est une question d'hygiène et de dignité élémentaire pour les femmes sans abris.

Ensuite, le Service Déplacement Stationnement s'attache, d'une part, à promouvoir l'usage du vélo, vecteur d'émancipation, notamment pour les familles disposant d'une seule voiture pour le foyer ; d'autre part, à améliorer l'état des parkings municipaux pour réduire le sentiment d'insécurité potentielle.

Enfin, le Service Etudes et Grands Travaux intègre un critère de genre pour rééquilibrer l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons dans les cours d'école. Le Service Enseignement, a constaté que les espaces de jeux de ballons étaient disproportionnés. Par conséquent, les filles étaient reléguées sur les bancs, sur le pourtour de la cour. Ainsi, dans les écoles élémentaires Paul Langevin et Maurice Thorez, il a été décidé de réduire les surfaces de jeux de ballons, à présent occupées par d'autres jeux (des marelles). Les bancs ont également été répartis différemment pour s'installer sans être dérangé par les jeux de ballons. Cette problématique d'égalité des usages est spécifique aux écoles élémentaires, les usages des cours d'écoles maternelles étant plus mixtes.

Plus généralement, la création et l'aménagement d'espaces publics jouent un rôle majeur vers une égalité réelle. Par exemple, les projets en cœur d'îlots sont nombreux à Ivry car ils font se côtoyer sphère publique et sphère privée, ce qui évite la résidentialisation. Cette dernière peut créer des espaces clos générant un sentiment d'enfermement et d'insécurité lorsqu'on les traverse. Ainsi, un réseau de cheminements piétonniers permet de desservir les habitations et de circuler à pied à l'intérieur des cœurs d'ilots ouverts, ce qui assure une surveillance « naturelle » par la présence continue d'habitant.es.

Ce service prend en compte le fait que les trottoirs larges favorisent le sentiment de sécurité, au contraire des trottoirs étroits. De manière générale, les projets font le plus possible l'objet de concertation avec les habitant.es, entre autre pour permettre aux femmes d'exprimer directement leurs besoins.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La version 2023 du rapport sur la situation en matière d'égalité à Ivry-sur-Seine reflète l'engagement de la Ville d'Ivry-Sur-Seine dans la lutte contre les inégalités de genre au sein de la collectivité et le territoire ivryen ; d'une part, dans la politique de gestion des ressources humaines, d'autre part dans les politiques à destination des Ivryen.ne.s.

L'année 2023 a permis l'élaboration d'un nouveau plan d'actions en matière d'égalité de genre décliné en 4 axes et plusieurs objectifs, qui sera mis en œuvre sur 2024-2026. Il traitera de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, d'égalité professionnelle, permettra de se questionner sur les pratiques et de promouvoir une culture de l'égalité à Ivry, tout en menant un engagement public fort.

Ce plan d'actions proposera aux habitants et habitantes des objectifs à atteindre et des actions concrètes et innovantes adaptées aux constats des inégalités persistantes.

Par ailleurs, en 2024, un nouveau plan d'actions en matière d'égalité professionnelle permettra à la Ville d'agir en interne sur les questions d'égalité salariale, d'évolution de carrière, de conciliation entre la vie privée et professionnelle et de lutte contre les agissements sexistes et les violences sexistes et sexuelles…

Pour finir, en 2024, la collectivité souhaite approfondir l'analyse des données fournies dans les rapports annuels en matière d'égalité, en retravaillant avec chaque direction les données pertinentes à collecter et l'analyse que l'on peut en faire, mais également les ressources disponibles au sein de la collectivité qui peuvent être mises en avant. Il restera un rapport valorisant l'existant et porteur de perspectives mais sera davantage mis en lien avec le plan d'actions en cours.

Ainsi, il permettra notamment de mener un bilan du plan d'actions 2024/2026, en faisant l'objet d'un diagnostic des inégalités persistantes, mais également d'un bilan des actions menées prévues dans le plan d'actions, puis il présentera les perspectives de nouvelles actions pour l'année suivante.